

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de l'assemblée générale du comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale, qui a eu lieu le mercredi 16 juin 2021 à 19 h 30 en visioconférence.

Membres présents ou absents				
	École	Prénom et nom	Rôle	Présent ou absent
1	à l'Orée-des-Bois	David Morand	Représentant	Présent
1	à l'Orée-des-Bois	Patrice Lauzon	Substitut	Absent
2	Alexander-Wolff	Isabelle Grenon-D'Amours	Représentant	Absente
2	Alexander-Wolff	Vacant	Substitut	
3	Anne-Hébert	Catherine Pelletier	Représentant	Présente
3	Anne-Hébert	Vacant	Substitut	
4	d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	Patrice Tremblay	Représentant	Présent
4	d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	Karine Ledoux	Substitut	Absente
5	de Château-d'Eau	Renée Bigras	Représentant	Présente
5	de Château-d'Eau	Marie-Hélène Lalande	Substitut	Absente
6	de La Chanterelle	Marie-Christine Tremblay	Représentant	Présente
6	de La Chanterelle	Julie Sarasin	Substitut	Présente
7	de La Chaumière	Sonia Poirier-Godin	Représentant	Absente
7	de La Chaumière	Edgar Hernandez	Substitut	Absent
8	de la Grande-Hermine	Chantal de Carufel	Représentant	Présente
8	de la Grande-Hermine	Émilie Gaumont	Substitut	Absente
9	de la Mosaique	Julien Royer	Représentant	Absent
9	de la Mosaique	Sophie Beaudry Robichaud	Substitut	Absente
10	de la Myriade	Vacant	Représentant	
10	de la Myriade	Vacant	Substitut	
11	de la Source	Jean-François Durand	Représentant	Présent
11	de la Source	Vacant	Substitut	
12	de l'Accueil	David Routhier	Représentant	Présent
12	de l'Accueil	Marie-Pier Drolet	Substitut	Absente
13	de l'Apprenti-Sage	Katerine Duchesne	Représentant	Absente
13	de l'Apprenti-Sage	Bernard Laberge	Substitut	Absent
14	de l'Arc-en-Ciel - de l'Aventure	Jacinthe Malo	Représentant	Présente
14	de l'Arc-en-Ciel - de l'Aventure	Marie-Hélène Albert	Substitut	Absente
15	de l'Escabelle	Kim Dubé Veillet	Représentant	Présente
15	de l'Escabelle	Jean-Philippe Chartré	Substitut	Absent
16	des Berges	Audrey Santerre-Crête	Représentant	Absente
16	des Berges	Vicki Plourde	Substitut	Absente
17	des Écrivains	Caroline Guay	Représentant	Présente
17	des Écrivains	Vacant	Substitut	
18	des Explorateurs	Marlène Plamondon	Représentant	Présente
18	des Explorateurs	Éric Pelletier	Substitut	Absent
19	des Jeunes-du-Monde	Marie-Pierre Arsenault	Représentant	Absente
19	des Jeunes-du-Monde	Vacant	Substitut	
20	Dominique-Savio	Stéphanie Fernandes	Représentant	Absente
20	Dominique-Savio	Annie Savoie	Substitut	Absente
21	du Beau-Séjour	Louis-Phillipe Pelletier-Langevin	Représentant	Absent
21	du Beau-Séjour	Guillaume Provencher	Substitut	Absent
22	du Buisson	Jean-François Doré	Représentant	Présent
22	du Buisson	Pauline Irié Lou Tana	Substitut	Absente
23	du Domaine	Marie-Pier Ouellet	Représentant	Absente
23	du Domaine	Marie-Josée Pelletier Bouchard	Substitut	Présente
24	du Joli-Bois	Marie-Eve Tessier	Représentant	Absente
24	du Joli-Bois	Audrey Brousseau	Substitut	Absente
25	du Val-Joli	Mauve Picard	Représentant	Présente
25	du Val-Joli	Aurélié Dubé	Substitut	Absente
26	du Vignoble	Jacinthe Guilbault	Représentant	Absente

26	du Vignoble	Julie Thériault	Substitut	Absente
27	Internationale Saint-Sacrement	Jérôme Figuier	Représentant	Absent
27	Internationale Saint-Sacrement	Mohamed Diallo	Substitut	Absent
28	Jean-XXIII	Lucie Brunelle	Représentant	Présente
28	Jean-XXIII	Sonia Labrecque	Substitut	Absente
29	Jules-Émond - Amédée-Boutin	Éric Guimond	Représentant	Absent
29	Jules-Émond - Amédée-Boutin	Marie-Claire Giroux	Substitut	Absente
30	Les Pré-Verts - Saint-Bernard	Lydie Pincemin	Représentant	Présente
30	Les Pré-Verts - Saint-Bernard	Jean Guy Royer	Substitut	Présent
31	Marguerite-Bourgeois	Myriam Thériault	Représentant	Présente
31	Marguerite-Bourgeois	Boris Perron	Substitut	Absent
32	Notre-Dame-du-Canada	Mireille Laroche	Représentant	Absente
32	Notre-Dame-du-Canada	Mélissa Allaire	Substitut	Absente
33	Sacré-Cœur	Amélie Binet-Vandal	Représentant	Absente
33	Sacré-Cœur	Kaysandra Waldron	Substitut	Absente
34	Saint-Albert-le-Grand	Catherine Bourque	Représentant	Présente
34	Saint-Albert-le-Grand	Lyne L'Africain	Substitut	Absente
35	Saint-Claude	Steve Jobin	Représentant	Présent
35	Saint-Claude	Véronique Hamelin	Substitut	Absente
36	Sainte-Monique	Julie Veillette	Représentant	Absente
36	Sainte-Monique	Julie Dupuis	Substitut	Absente
37	Sainte-Odile	Julien Delacoste	Représentant	Présent
37	Sainte-Odile	Iris Germain	Substitut	Absente
38	Saint-Fidèle	Jessika Turbide	Représentant	Absente
38	Saint-Fidèle	Simon Pelletier	Substitut	Absent
39	Saint-Jean-Baptiste	Ann Fournier	Représentant	Absente
39	Saint-Jean-Baptiste	François Blay Martel	Substitut	Absent
40	Saint-Malo	Odile Côté-Rousseau	Représentant	Présente
40	Saint-Malo	Andrée Mainville	Substitut	Absente
41	Saint-Paul-Apôtre	Anne-Marie Girard-Cloutier	Représentant	Présente
41	Saint-Paul-Apôtre	Catherine Maheux	Substitut	Absente
42	Sans-Frontière	Sabrina Lepire	Représentant	Présente
42	Sans-Frontière	Marie-Anne Dery	Substitut	Absente
43	Boudreau	Katie Dubois	Représentant	Présente
43	Boudreau	Vacant	Substitut	
44	Cardinal-Roy	Jocelyn Paré	Représentant	Absent
44	Cardinal-Roy	Nicolas Tremblay	Substitut	Absent
45	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau	Annick Pelletier	Représentant	Absente
45	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau	Joanie Lemelin	Substitut	Présente
46	Jean-de-Brébeuf	Martin Paquet	Représentant	Absent
46	Jean-de-Brébeuf	Vacant	Substitut	
47	Joseph-François-Perrault	Anne Hurtubise	Représentant	Présente
47	Joseph-François-Perrault	Andrée Mainville	Substitut	Absente
48	L'Odyssée	André Takoudjou	Représentant	Présent
48	L'Odyssée	Marie-France Tremblay	Substitut	Présente
49	Régionale des Quatre-Saisons	Muriel Baur	Représentant	Absente
49	Régionale des Quatre-Saisons	Vacant	Substitut	
50	secondaire de la Cité	Vacant	Représentant	
50	secondaire de la Cité	Vacant	Substitut	
51	secondaire de Neufchâtel	Marie-Ève Lancup	Représentant	Présente
51	secondaire de Neufchâtel	Frédéric Benoît	Substitut	Présent
52	secondaire La Camaradière	Martin Labbé	Représentant	Présent
52	secondaire La Camaradière	Christine Bricault	Substitut	Absente
53	secondaire Roger-Comtois	Patrick Gravel	Représentant	Présent
53	secondaire Roger-Comtois	Isabelle Mainville	Substitut	Absente
54	secondaire Vanier	Xavier Daboval	Représentant	Présent
54	secondaire Vanier	Julienne Atata	Substitut	Absente
55	Représentante CCSEHDAA	Jacinthe Malo	Représentant	Présente
55	Substitut CCSEHDAA	Roxane Lefebvre	Substitut	Absente

Non membres présents	
Prénom et nom	Rôle
Pierre Lapointe	Directeur général du CSS
André-Marc Goulet	Directeur des Services éducatifs des jeunes
Caroline Bourque	Secrétaire d'assemblée
Élaine Lehoux	Parents, droit de parole au public

1. Ouverture de l'assemblée générale

Xavier Daboval ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous. Après avoir vérifié les présences, il déclare avoir constaté le quorum.

2. Droit de parole au public

Une personne est inscrite au droit de parole au public.

Élaine Lehoux partage à l'écran un document qu'elle a préparé pour sa présentation. Elle se présente, décrit son parcours professionnel en tant qu'enseignante et explique l'objectif de sa visite, qui est d'améliorer la collaboration école-famille. Elle parle des bulletins et leur objectif, du nombre d'étapes prévues au calendrier scolaire l'an prochain, du nombre de communications faites aux parents par les enseignants selon le besoin de l'enfant et des différents outils utilisés pour transmettre l'information aux parents, dont Mozaik-portail. Elle demande aux membres du comité de parents de faire des représentations auprès du ministre de l'éducation afin qu'il révisé sa décision de mettre seulement deux étapes pour 2021-2022.

Xavier Daboval indique à Élaine Lehoux que son droit de parole de cinq minutes est terminé.

Xavier Daboval explique aux membres que selon les règles de procédure, s'ils souhaitent redonner le droit de parole à Élaine Lehoux afin qu'elle termine sa présentation, ils doivent faire une proposition, mais qu'ils ne pourront pas interagir avec elle.

Il est proposé par Jean-François Doré
Et appuyé par Steve Jobin,

De redonner la parole à Mme Lehoux afin qu'elle puisse terminer sa présentation. David Routhier demande le vote.

Contre 3

Pour 24

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ CP-20-21-051

Xavier Daboval redonne de droit de parole à Élaine Lehoux.

Elle remercie les membres de lui donner le temps de terminer sa présentation. Elle poursuit sa présentation et demande aux membres du comité de parents de faire des représentations auprès du CSS concernant la modification de Mozaik-portail, afin de mieux connaître la progression réelle de l'enfant et d'avoir un affichage des résultats qui ressemble davantage à la présentation du bulletin.

Élaine Lehoux remercie les membres de leur écoute et invite les parents à faire des commentaires et des demandes directement sur la page Facebook de Mozaik-portail afin d'améliorer l'outil de communication.

Xavier Daboval indique qu'il ne peut donner de commentaires puisque c'est un sujet qui n'a pas été abordé par le comité de parents durant l'année scolaire.

Renée Bigras confirme à Élaine Lehoux que les membres du comité de parents avaient bien reçu le document à l'avance et qu'ils en avaient bien pris connaissance.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Katie Dubois
Et appuyé par Sabrina Lepire,

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Myriam Thériault demande le vote afin de refuser la demande de proposition.

Contre 20

Pour 10

Abstention 2

REJETÉE À LA MAJORITÉ CP-20-21-052

Il est proposé par Myriam Thériault
Et appuyé par Sabrina Lepire,

D'amender l'ordre du jour et d'y ajouter un point, au point **6. Dossiers liés au centre de services scolaire**, entre la consultation sur le calendrier scolaire 2021-2022 et la Pandémie, **le point Discussion sur les demandes d'Élaine Lehoux.**

Nouvelle proposition d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Droit de parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour ☐
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021 ☐
5. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021
6. Dossiers liés au centre de services scolaire
 - 6.1. Consultation sur le calendrier scolaire 2021-2022
 - 6.2. Discussion sur les demandes d'Élaine Lehoux
 - 6.3. La pandémie
 - 6.4. Les nouveautés ou les nouvelles préoccupations du CSS et des membres
7. Formations
8. Trésorerie
 - 8.1. Dépôt du bilan financier provisoire
9. Retour sur les ateliers de l'assemblée générale du 28 avril 2021
 - 9.1. Fiche de communication
 - 9.2. Atelier FCPQ
10. Plan d'action
 - 10.1. 2020-2021
 - 10.2. 2021-2022
11. Rapport annuel du comité de parents ☐
12. Résultats du sondage auprès des membres du comité de parents
13. FCPQ
 - 13.1. Congrès virtuel
 - 13.2. Conseil général
14. Comités
 - 14.1. Comité consultatif du transport (CCT)
 - 14.2. Comité d'étude sur la planification des immeubles (CEPUI)

14.3. Comité d'étude d'une demande de révision de décision

14.4. CCSEHDAA (<https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-12>)

14.5. Comité sur la douance

15. Place aux membres, vous êtes invités à transmettre vos messages à l'avance

16. Communications

17. Prochaine assemblée générale : le 5 octobre 2021

18. Levée de l'assemblée générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CP-20-21-054

Sabrina Lepire demande si ce serait possible de faire des changements afin de pouvoir poser des questions lors du droit de parole au public et demande pourquoi il n'est pas possible de lui parler.

Xavier Daboval explique que la réponse se trouve dans les Règles de la régie interne. De plus, il précise que les Règles de la régie interne ont été modifiées pour ne pas rallonger les séances.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021

Caroline Guay indique qu'elle était présente et non absente comme l'indique le procès-verbal.

Il est proposé par Caroline Guay
Et appuyé par Lydie Pincemin,

D'adopter le procès-verbal tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CP-20-21-055

5. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021

Xavier Daboval indique que les suivis seront faits au cours de la séance lors des points respectifs.

6. Dossiers liés au centre de services scolaire

Pierre Lapointe indique qu'il est content d'assister à la rencontre pour la première fois cette année et précise qu'il remplace Mireille Dion, puisqu'elle ne pouvait être présente ce soir. De plus, il informe qu'il est accompagné de André-Marc Goulet, qui présentera le projet d'amendement du calendrier scolaire 2021-2022.

6.1. Consultation sur le calendrier scolaire 2021-2022

Il précise que normalement les calendriers sont adoptés pour trois ans, mais que présentement un projet de règlement est en consultation et une fois adopté, il entrainera la nécessité de modifier le calendrier 2021-2022, qui comptera deux étapes et deux communications aux parents. Il indique que la proposition a été élaborée avec la collaboration du syndicat des enseignants, des directions des écoles primaires et des directions des écoles secondaires, afin d'harmoniser le calendrier 2021-2022.

André-Marc Goulet partage à l'écran le calendrier du régime pédagogique amendé et explique les changements qui sont prévus. De plus, il indique qu'il fait une demande d'avis au comité de parents concernant la proposition du déplacement de trois journées pédagogiques du calendrier scolaire 2021-2022.

André-Marc Goulet explique que la première proposition est de déplacer la journée pédagogique du 8 octobre au 29 octobre 2021. Il souligne que c'est pour mieux répartir les journées pédagogiques des mois de septembre, octobre et novembre. De plus, il indique que la journée pédagogique de novembre est un bon moment pour faire la première communication aux parents.

Il indique que la deuxième proposition est de déplacer la journée pédagogique du 31 janvier au 28 janvier 2022.

Il indique que la troisième proposition est de déplacer la journée pédagogique du 4 avril au 14 avril 2022, ce qui permet de se rapprocher de la communication aux parents qui est prévue le 22 avril 2022, donc l'information transmise aux parents sera plus réaliste. Il précise cependant que ça implique une semaine de trois jours, chose que normalement ils ne font pas. Il souligne que les conséquences seront moindres, puisque c'est une proposition pour seulement une année et qu'il n'y a pas lieu de croire que le régime pédagogique va demeurer ainsi.

Lydie Pincemin, école Les Pré-Verts - Saint-Bernard

Demande ce qui justifie le changement de journée pédagogique entre le 8 et le 29 octobre, puisque la fin de semaine du 8 octobre en est une de quatre jours pour les parents travaillant dans le domaine de la construction, donc les parents seront en congé, mais pas les enfants. De plus, elle précise que ça implique que les parents devront prendre congé le 29 octobre.

André-Marc Goulet

Indique que le choix principal est rationnel, qu'il n'y avait pas de contrainte.

Lydie Pincemin

Précise qu'elle trouve que c'est particulier de forcer les parents à prendre un autre congé le 29 octobre, elle indique qu'elle comprend qu'ils essaient d'être équitables, mais que sa préoccupation concerne l'organisation familiale qui sera plus complexe.

Patrick Gravel, école secondaire Roger-Comtois

Indique qu'il comprend les changements et il trouve que ça permet d'être mieux balancé dans les étapes. Il demande pourquoi ne pas avoir profité de l'occasion pour changer la date de la rentrée qui est un vendredi, ce qui occasionne un impact organisationnel pour les parents, puisqu'il n'y a plus de camp jour. Il précise que le point de commencer l'école un vendredi et son impact a été apporté lors du retour de consultation sur les calendriers scolaires en 2019-2020. Il fait remarquer que deux années sur trois l'école commence un vendredi. Avec la situation de négociation actuelle, c'est un temps adéquat pour rediscuter de l'entente patronale-syndicale qui impose un démarrage un vendredi.

Maude Picard, école du Val-Joli

Précise qu'effectivement, c'est une préoccupation.

André-Marc Goulet

Informe que, lorsqu'ils placent les journées pédagogiques, la première étape est de placer le calendrier de travail et ensuite de placer les journées pédagogiques en début et en fin d'année. De plus, il précise que c'est une façon de faire qui est historique et que ça permet aux enseignants d'organiser leur classe. Il indique également que ça impliquerait de changer la date de fin de l'année scolaire et que lorsque la date butoir pour les bulletins est prévue le 10 juillet, ça met une pression afin de commencer les vacances pour la Saint-Jean-Baptiste et de plus, c'est plus facile pour la planification des cours d'été. Il indique également que ça créerait des contraintes avec les épreuves ministérielles et qu'il faut bien noter les conséquences.

Katie Dubois, école Boudreau

Indique qu'il n'y pas beaucoup de marge de manœuvre et que le calendrier est finalement déjà décidé. Elle demande pourquoi ne pas mettre une journée pédagogique le 27 août afin de débiter l'année un lundi pour le bien-être des enfants et des parents.

André-Marc Goulet

Indique qu'il ne propose pas de refaire le calendrier scolaire, que chacune des modifications prend du temps en concertation et que c'est une solution de compromis. Il souligne qu'ils ont trouvé un consensus et que le calendrier ressemble au précédent.

Sabrina Lepire, école Sans-Frontière

Premièrement, elle souligne que le fait de commencer un vendredi permet une transition pour les enfants qui peut être bien. Deuxièmement, elle demande la raison du changement concernant le 4 avril au 14 avril, puisqu'il y beaucoup de congés collés à cette période et que ça peut occasionner des problématiques pour les parents. Elle demande également une confirmation que les professeurs travaillent les journées pédagogiques.

André-Marc Goulet

Indique que le principal rationnel est de se rapprocher le plus possible du 22 avril, la date de la deuxième communication aux parents, ce qui permet aux enseignants de travailler sur la communication afin qu'elle soit plus réaliste.

Jacinthe Malo, école de l'Arc-en-Ciel - de l'Aventure

Indique ne pas comprendre la journée pédagogique du 29 octobre, puisque c'est la date où les enfants auraient célébré l'Halloween.

André-Marc Goulet

Indique que l'Halloween est une très belle journée et elle pourra être célébrée jeudi le 28 octobre et il précise qu'ils n'ont pas considéré utile de le considérer.

Marlene Plamondon, école des Explorateurs

Demande si c'est possible que le calendrier de travail des professeurs soit différent avec quatre journées pédagogiques? De plus, elle demande pourquoi une journée pédagogique au retour de la semaine de relâche?

André-Marc Goulet

Indique que le calendrier de travail est une entente patronale-syndicale et que le calendrier scolaire est approuvé pour trois ans, donc ça nécessiterait d'apporter le point aux négociations. Il précise qu'historiquement, il y a une journée pédagogique après la semaine de relâche et que les gens aiment avoir une semaine de quatre jours au retour.

Il est proposé par Martin Labbé
Et appuyé par Kim Dubé Veillet,

De déposer un avis favorable aux changements du calendrier scolaire 2021-2022, tout en indiquant que les parents sont préoccupés par les dates des journées pédagogiques d'août entraînant le début de l'année scolaire un vendredi et du changement de congé entre le 8 et le 29 octobre 2021.

Contre 3

Pour 26

Abstention 0

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ CP-20-21-056

Pierre Lapointe indique qu'il transmettra l'avis aux membres du conseil d'administration.

6.2. Discussion sur les demandes d'Élaine Lehoux

Xavier Daboval invite les gens qui veulent faire une intervention à lever la main.

Maude Picard indique qu'il est un peu tard pour faire changer l'avis et elle demande si la situation peut être réanalysée à l'automne.

Martin Labbé suggère de permettre à Pierre Lapointe et André-Marc Goulet de faire une première réponse, car le sujet ne pourra pas être réglé ce soir. Il demande de terminer le point avec quelques actions et suggère de recommencer la discussions à l'automne.

André-Marc Goulet explique que les communications sont balisées et que chaque enseignant a une position sur les communications et leur nature. De plus, il indique qu'il y a différentes visions concernant l'acte d'évaluer et le cumul des résultats, et que cela prend un amendement au régime pédagogique pour revoir la façon d'évaluer. Il précise également que pour lui en tant que parent, il n'y a jamais assez de communications. De plus, il indique qu'il a apprécié la présentation d'Élaine Lehoux, qui porte à réflexion sur ce qu'on peut changer concernant les outils et pour rendre plus fluides les communications avec les parents.

Patrick Gravel indique qu'il a aimé le document, mais qu'il ne peut prendre position, puisqu'il n'est pas un spécialiste. Il souligne que c'est complexe d'ajouter des bulletins, car il y a plusieurs critères et commentaires qui s'opposent et que ça prendrait plus de recherches. De plus, il indique que pour lui les communications sont problématiques, surtout au primaire et précise qu'il a de la difficulté à avoir des notes.

Myriam Thériault trouve que c'est intéressant de vouloir mettre le sujet à l'ordre du jour pour en discuter ultérieurement. De plus, elle indique que la première étape est d'identifier les problèmes actuels avec l'outil de communication, de voir les choses qui sont à corriger et déterminer les besoins.

Il est proposé par Myriam Thériault
Et appuyé par Martin Labbé,

De mettre le point à l'ordre du jour de la première assemblée générale du comité de parents le 20 octobre 2021.

Sabrina Lepire se questionne sur l'outil de communication et les différentes générations d'enseignants qui peuvent utiliser différents outils de communication et sur le fait que ce n'est pas uniformisé. Elle indique que certains professeurs ne lui ont jamais parlé et elle souligne qu'ils ne devraient pas seulement se pencher sur la méthode et les outils utilisés par les enseignants. De plus, elle précise que l'an prochain sera une année charnière et une année de transition avec le retour à la normale.

Jacinthe Malo informe qu'il ne faut pas oublier les élèves EHDA et que dans la présentation, il est demandé d'avoir dix communications par année, mais elle trouve que c'est beaucoup trop. De plus, elle indique que ça ne va pas à tous les enfants d'être évalué constamment.

Maude Picard suggère de retenir la proposition afin d'en discuter en octobre prochain.

Xavier Daboval suggère d'envoyer par courriel les éléments à avoir à l'esprit pour permettre au comité exécutif de mettre au point l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20 octobre prochain et il suggère également de laisser la proposition générale.

Maude Picard confirme qu'elle enverra un courriel.

André Takoudjou indique que pour lui les communications se passent bien.

Xavier Daboval demande si quelqu'un demande le vote pour la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ CP-20-21-057

6.3. La pandémie

Pierre Lapointe fait le bilan sur la pandémie en indiquant que présentement seulement deux classes sont retirées. De plus, il précise que l'opération vaccination se déroulait du 8 au 16 juin pour le CSS de la Capitale, donc elle s'est terminée aujourd'hui. Il informe également que pour l'ensemble de la région de la Capitale Nationale, c'est 76 % des jeunes de douze à dix-sept ans qui étaient vaccinées en date d'hier et qu'il reste à comptabiliser les élèves qui se sont faits vacciner aujourd'hui et ceux de d'autres CSS où la vaccination se poursuit jusqu'au 22 juin 2021.

Pierre Lapointe indique qu'ils ont reçu le plan de la rentrée du MEQ et que les écoles sont à préparer la nouvelle rentrée, qui se rapprochera de la normale. Il explique qu'il n'y aura plus de bulles classe, qu'il n'y aura plus de restrictions pour le transport, que les activités parascolaires seront permises et que des ajustements seront faits s'il y avait une quatrième vague.

6.4. Les nouveautés ou les nouvelles préoccupations du CSS et des membres

Pierre Lapointe indique que les renouvellements des conventions collectives qui ont menées aux journées de grèves sont terminées, puisque les enseignants, le personnel de soutien et depuis hier, le personnel professionnel ont signé des ententes de principes.

Xavier Daboval remercie Pierre Lapointe et André-Marc Goulet de leur présence.

Pierre Lapointe et André-Marc Goulet quittent la séance.

7. Formations

Renée Bigras informe que les dernières formations se sont bien déroulées et que la dernière a eu lieu il y a deux semaines avec 250 participants. De plus, elle précise qu'il y a eu plusieurs formations cette année et que les commentaires ont été positifs. De plus, elle indique que pour les formations de la FCPQ à l'automne, elles sont déjà réservées.

Renée Bigras indique qu'il y aura une reprise concernant la formation Sexplique sur la sexualité des 5 à 11 ans à l'automne, puisque des problèmes techniques ont eu lieu lors de la première présentation.

Martin Labbé confirme qu'il a reçu la facture concernant les formations de la FCPQ de l'an prochain.

Lydie Pincemin indique qu'elle a une demande de la part du comité de la douance concernant une formation avec Marianne Bélanger, si possible avant Noël sur la douance. De plus, elle souligne que Marianne Bélanger est une experte québécoise sur le sujet.

Renée Bigras demande si c'est une formation générale.

Lydie Pincemin confirme que oui et indique que c'est un très bon choix de conférence. De plus, elle informe qu'elle a eu de très bons commentaires de la part de d'autres CSS.

8. Trésorerie

8.1. Dépôt du bilan financier provisoire

Xavier Daboval partage à l'écran le bilan financier provisoire.

Jacinthe Malo indique qu'il n'y a pas eu de changement depuis la dernière assemblée générale concernant le bilan financier, sauf la date et le nom du bilan, donc le bilan final sera présenté à l'automne. De plus, elle précise que 94 % des dépenses de l'année sont comptabilisées et qu'il n'y a pas d'autres dépenses de prévues, sauf celles indiquées sur le bilan.

De plus, elle précise que les factures concernant les formations n'avaient pas été traitées par le CSS, puisque l'envoi par courriel n'a pas fonctionné la première fois, mais qu'elles sont en traitement présentement.

Jacinthe Malo informe qu'il reste une facture à recevoir concernant les formations ainsi que la facture du Zoom à payer.

Xavier Daboval précise qu'il y a eu un problème avec le dossier compressé des factures envoyé au CSS, car il y avait trop de factures et indique que Pierre Lapointe est au courant de la situation.

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et appuyé par Maude Picard,

D'adopter le bilan financier provisoire 2020-2021 comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CP-20-21-058

9. Retour sur les ateliers de l'assemblée générale du 28 avril 2021

9.1. Fiche de communication

Xavier Daboval indique que les membres ont reçu le document du résumé de l'atelier sur la fiche de communication avec les documents de la convocation de l'assemblée générale de ce soir.

9.2. Atelier FCPQ

Xavier Daboval indique également que les membres ont reçu le document du résumé concernant l'atelier de la FCPQ avec les documents de la convocation de l'AG de ce soir.

Xavier Daboval informe que c'est la secrétaire d'assemblée qui a préparé les deux rapports concernant les ateliers et profite du moment pour informer les membres que Caroline Bourque, la secrétaire d'assemblée, terminera son mandat à la fin juin, puisque Mireille Dion aura une nouvelle secrétaire en juillet et que c'est celle-ci qui aura le mandat d'effectuer les tâches de la secrétaire d'assemblée. De plus, il remercie le très bon travail de la secrétaire qui les accompagne depuis janvier dernier. Xavier Daboval précise également qu'il a beaucoup apprécié travailler en collaboration avec Caroline Bourque et qu'il aurait souhaité maintenir plus longtemps la participation de Caroline Bourque aux activités du comité de parents.

10. Plan d'action

10.1. 2020-2021

Xavier Daboval projette à l'écran le plan d'action 2020-2021 et explique les différents moyens qui ont été utilisés afin d'atteindre les objectifs du plan d'action 2020-2021.

Il indique que les objectifs ont été atteints à la majorité, sauf deux, la formation d'un comité de travail dédié à produire un document d'information concernant les possibilités d'implications et distribution de ce document à l'ensemble des parents du CSS, mais il précise que l'exécutif a décidé de plutôt adopter d'autres façons de faire, dont les ateliers. De plus, il explique que le deuxième moyen qui n'a pas été réalisé, sont les visites lors de la première assemblée générale de parents dans les écoles, il explique qu'avec la situation de la pandémie, les écoles ne souhaitent pas qu'il se présente.

10.2. 2021-2022

Xavier Daboval projette à l'écran le plan d'action 2021-2022 et indique qu'il devra être adopté ce soir afin que les membres du prochain exécutif connaissent les objectifs de l'an prochain.

Xavier Daboval explique les objectifs et les moyens à utiliser afin d'atteindre les différentes cibles du plan d'action 2021-2022.

De plus, il souligne qu'un des moyens est de faire les assemblées générales en mode comodale, afin de maintenir le taux de participation.

Il précise que, un des moyens est qu'un membre de l'exécutif soit disponible avant ou après les assemblées générales afin de favoriser les échanges avec les membres qui auraient des questions ou qui souhaiteraient échanger sur un sujet précis avec un membre de l'exécutif. Il indique également qu'un point statuaire sera prévu à l'ordre du jour afin de favoriser les échanges entre les membres lors de discussions informelles.

Maude Picard indique que pour les assemblées en mode comodale, c'est beaucoup de travail pour les personnes qui l'organise, puisque c'est la planification de deux séances. De plus, elle suggère de ramener certains éléments de formation dans les ordres du jour afin de bien former les membres en début d'année. Elle souligne également que les ordres du jour pourraient contenir les liens Internet afin de se référer au guide du représentant ou aux Règles de régie interne.

Il est proposé par Maude Picard
Et appuyé par Marie-Ève Lancup,

D'adopter le plan d'action 2021-2022, tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CP-20-21-059

11. Rapport annuel du comité de parents

Xavier Daboval invite les membres à consulter le rapport annuel et le partage à l'écran. Il explique que c'est un travail obligatoire à chaque année pour le président du comité de parents de faire un rapport annuel et qu'il doit être adopté ce soir. Il explique que le rapport fait le bilan de toutes les réalisations du comité de parents de l'année et des objectifs du plan d'action 2020-2021 qui ont été atteints.

De plus, il indique que tous les rapports du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS sont sur le site Internet du CSS.

Xavier Daboval explique les différents points du rapport, dont notamment les mécanismes utilisés qui ont permis aux parents d'exprimer leur point de vue, un graphique démontrant le nombre de participants à chacune des assemblées générales, un graphique concernant la progression des abonnés à la page Facebook et les différents avis émis par le comité de parents.

De plus, il souligne l'excellent travail du nouveau comité de travail permanent concernant les formations. Il précise que cette année a été exceptionnelle concernant le nombre de formations et que beaucoup de parents en sont très heureux. Il informe également qu'ils ne chôment pas, puisqu'ils sont déjà à préparer le terrain pour les formations de septembre et octobre avec la FCPQ et Sexplique.

Concernant le congrès de la FCPQ, Xavier Daboval indique que seize parents du CSS de la Capitale y ont participé et que ce n'était pas seulement des membres du comité de parents.

Xavier Daboval explique également les différentes priorités qu'il a anticipées pour l'année scolaire 2021-2022.

Xavier Daboval souligne qu'il remercie dans le rapport Mireille Dion, la directrice générale adjointe aux affaires éducatives pour sa présence lors des assemblées générales et tous les représentants du CSS qui se sont déplacés pour présenter aux membres leurs dossiers, ainsi que l'actuelle secrétaire d'assemblée.

De plus, il remercie tous les membres pour leur présence, leur implication et indique qu'ils contribuent au succès du comité de parents.

Xavier Daboval demande si des membres ont des questions ou des commentaires concernant le rapport annuel de 2020-2021.

Il est proposé par Maude Picard
Et appuyé par Odile Côté-Rousseau,

D'adopter le rapport annuel 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CP-20-21-060

Renée Bigras remercie tous les membres d'avoir participé et remercie Xavier Daboval d'avoir généré le rapport annuel, car c'est une tâche exigeante.

Maude Picard remercie également Xavier Daboval d'avoir rédigé le rapport annuel, car c'est un travail de synthèse qui est long à faire et qui s'ajoutait à toutes ses autres tâches. De plus, elle précise que le rapport est très représentatif du travail réalisé par le comité de parents.

Xavier Daboval indique que la dynamique a été différente cette année puisque les rencontres étaient en virtuelles. De plus, il souligne qu'il a reçu beaucoup plus de courriel, puisque la secrétaire d'assemblée était absente au CSS et que plusieurs de ces courriels étaient des questions qui s'adressaient plus à Mireille Dion ou Pierre Lapointe.

12. Résultats du sondage auprès des membres du comité de parents

Xavier Daboval partage à l'écran le document et indique que les membres l'ont reçu par courriel avec la convocation de l'assemblée générale. De plus, il précise qu'il y eut 25 répondants pour le sondage.

Xavier Daboval fait la lecture des résultats des différentes questions qui ont été posées aux membres, dont notamment les sujets abordés, la formation offerte et la participation des membres.

Xavier Daboval souligne que certains points soulèvent des remises en question et il indique que le prochain président devra réfléchir sur la façon de gérer le temps lors des assemblées générales. De plus, il précise qu'ils ne peuvent gérer le temps de Mireille Dion lors des assemblées générales, puisqu'elle doit passer l'information du CSS et qu'il faut également laisser du temps pour les autres points prévus à l'ordre du jour.

Xavier Daboval invite les membres du comité de parents à lire les commentaires et précise qu'ils ont été pris tel quel, sauf ceux qui identifiaient les membres.

Xavier Daboval invite les membres à poser leur question ou exprimer leur commentaire.

Maude Picard souhaite savoir le plan pour la suite, elle partage sa réflexion et son questionnement concernant le véritable rôle des parents sur le comité de parents et aussi sur les autres comités, tel que le conseil d'administration et le conseil d'établissement. De plus, elle ajoute que la charge est sur seulement 40-50 parents et demande si c'est possible d'élargir avec d'autres parents pour réduire la charge globale, incluant le rôle du président?

Xavier Daboval explique que la Loi sur l'institut public prévoit que les comités de parents sont composés de représentants et de substituts et précise que le seul rôle qui est défini par la Loi est celui du président. De plus, il informe que le comité exécutif n'est pas une obligation, mais que c'est le comité de parents qui a décidé de le créer et que dans certains CSS il n'y a pas d'exécutif et que c'est le président qui fait tout le travail. Il indique également qu'il y a deux ans, ils se sont penchés sur les Règles de régie interne concernant le rôle du président.

Renée Bigras précise que les membres de l'exécutif ont discuté longuement et que des moyens ont été mis en œuvre dans le plan d'action 2021-2022 afin de se synthétiser avec ce qui est ressorti le plus, les insatisfactions dans le sondage et elle souligne que les insatisfactions semblent découler d'un manque de connaissance du rôle de représentant. De plus, elle indique qu'il faut mettre l'accent sur les formations des membres du comité de parents et assurer une présence pour favoriser la compréhension du rôle et la participation.

Lydie Pincemin explique qu'elle s'implique depuis seize ans et que depuis dix ans, c'est toujours les mêmes parents qui sont dans la structure et qui s'impliquent. De plus, elle indique que même dans les plus grosses écoles seulement quinze parents sont intéressés à s'impliquer, même s'ils font la promotion de la participation des parents de différentes façons. Elle précise que ceux qui s'impliquent le font, car ils veulent que leur enfant vive dans une société meilleure.

Jacinthe Malo indique que la première action du plan d'action sera d'envoyer cet été une lettre afin que les parents connaissent et comprennent mieux le rôle du comité de parents.

Myriam Thériault souligne que ça ne peut pas reposer sur une seule personne bénévole de gérer un groupe de 50 personnes, assurer l'animation, appliquer le *Code Morin*, gérer le droit de parole, etc. De plus, elle indique qu'il faut réfléchir où est la marge de manœuvre et si un parent qui n'est pas sur le comité de parents pourrait soutenir le président sur le droit de parole, le partage de documents et autres, surtout si l'an prochain les assemblées générales sont en mode comodale. Elle indique également que le comité de parents devra se pencher sur la procédure et la flexibilité permettant la participation, tout en gardant une procédure pour ne pas terminer trop tard.

Sabrina Lepire appuie Myriam Thériault et ajoute que dans l'implication bénévole sur les divers comités, ce n'est pas tout le monde qui a une formation professionnelle. De plus, elle indique que c'est important de mettre la priorité sur la flexibilité afin de favoriser la participation, mais qu'ils ne peuvent pas se permettre de laisser intervenir tout le monde, par exemple pour une demande de dernière minute et elle suggère de choisir les priorités, les sujets et de moins s'appuyer sur le *Code Morin*.

Xavier Daboval précise que l'assemblée générale de décembre contenait beaucoup de consultation, mais que ce n'est pas le comité de parents qui a choisi, mais plutôt le CSS. De plus, il explique que la procédure ne vise pas à empêcher de parler, mais pour assurer un rythme en assemblée et pour éviter que les décisions et les avis soient contestées.

Jean-François Durand suggère que si les assemblées générales sont en mode comodal l'an prochain de créer un poste pour assurer la gestion du temps, des votes et le partage d'écran, afin d'assurer une fluidité et libérer le président des technicités.

Xavier Daboval indique qu'effectivement, c'est une possibilité à envisager pour le prochain exécutif et il précise que c'est l'élection qui fait foi de qui sera sur le comité exécutif.

13. FCPQ

13.1. Congrès virtuel

Jacinthe Malo indique que le congrès virtuel de la FCPQ a été très intéressant et rappelle que c'est François Charon qui a fait l'animation très dynamique de la soirée festive, qui a été très appréciée par les participants.

13.2. Conseil général

Jacinthe Malo indique que des élections ont eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle. Elle informe que Kevin Roy a été réélu en tant que président, que Mélanie Morin comme conseillère A, Anne-Marie Martel en tant que conseillère B et que pour le nouveau poste de conseillère EHDA c'est Annie Goudreau qui a été élue. De plus, elle précise qu'Annie Goudreau méritait amplement ce poste et qu'elle s'était beaucoup investie pour la création de ce nouveau poste. Jacinthe Malo indique également qu'elle demeure sur l'exécutif de la FCPQ.

Jacinthe Malo invite les membres à aller consulter le rapport annuel de la FCPQ qui se trouve dans le CG Express qu'ils ont reçu avec la convocation par courriel.

Jacinthe Malo informe que si le colloque de l'an prochain se fait en présentiel, il sera à Victoriaville.

De plus, elle fait un petit rappel concernant les avis que la FCPQ a produit et dont elle avait parlé lors de la dernière assemblée générale. Elle indique qu'un nouvel avis est sur le site Internet de la FCPQ concernant les modifications aux régimes pédagogique et qu'il suggère d'accompagner les communications écrites par des rencontres entre les enseignants et les parents.

14. Comités

14.1. Comité consultatif du transport (CCT)

André Takoudjou informe que le 31 mai 2021 a lieu la troisième et dernière rencontre du comité pour l'année scolaire en cour. De plus, il précise que plusieurs sujets ont été abordés.

André Takoudjou parle du carambolage qui a lieu entre trois autobus à l'école Beauséjour et indique que beaucoup de parents ont été inquiets, car l'information ne circulait pas. Il partage à l'écran le rapport d'événement qui sera maintenant remis à chaque chauffeur d'autobus à partir de la rentrée de 2021-2022, afin que le CSS puisse véhiculer l'information du numéro d'autobus rapidement sur leur site Internet lors d'incident.

De plus, il indique qu'ils ont discuté des zones à risque et de la distance éligible pour prendre l'autobus selon l'âge de l'élève. Il précise que dans une zone à risque tous les élèves peu importe leur âge, seront autorisés à prendre l'autobus.

14.2. Comité d'étude sur la planification des immeubles (CEPUI)

Lydie Pincemin indique que la prochaine rencontre aura lieu en septembre.

14.3. Comité d'étude d'une demande de révision de décision

Aucune rencontre n'a eu lieu.

14.4. CCSEHDAA (<https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-12>)

Jacinthe Malo indique qu'elle a reçu une reddition de compte concernant les élèves EHDAA et que concernant les psychoéducateurs et les orthophonistes ils sont en baisse d'heure de service. De plus, elle explique que c'est selon la pondération et indique que dans le plan d'intervention du CSS, c'est 30.52 % du budget qui est alloué aux élèves EHDAA.

Jacinthe Malo souligne que 550 élèves ont reçu la médaille de la persévérance cette année.

14.5. Comité sur la douance

Lydie Pincemin indique que les sommes ont été redistribuées dans les écoles et que de réels mécanismes ont été mis en place. De plus, elle invite les parents à discuter avec leur école s'ils ont un besoin, afin d'aller chercher de l'aide ou s'ils ont besoin d'accompagnement et d'accommodement. Elle précise également que le projet a été mis en branle par le CSS et que différentes solutions sont apportées afin de favoriser le projet. Lydie Pincemin affirme être rassurée de voir que le CSS a agi rapidement et que la mesure dédiée dans le crédit budgétaire va perdurer.

De plus, elle informe que le comité poursuivra ses travaux l'an prochain.

Xavier Daboval indique qu'il a le devoir de leur annoncer que ce n'est pas un comité permanent et qu'il devra être reformé l'an prochain. Il précise que c'est bien de continuer et il encourage le comité à se reformer l'an prochain.

Sabrina Lepire et Lydie Pincemin donnent avis qu'à la séance du 20 octobre 2021, elles proposeront la formation du comité sur la douance et elles demandent qu'un avis en soit donné dans la convocation.

15. Place aux membres, vous êtes invités à transmettre vos messages à l'avance

Xavier Daboval indique que le conseil d'établissement de l'école Vanier souhaitait qu'il partage son rapport sur la consultation qui a été faite et il invite les membres à aller le lire, puisqu'ils l'ont reçu. De plus, il précise qu'un des sujets était l'identité de genre des élèves et il indique que d'autres écoles peuvent s'en inspirer.

Myriam Thériault souhaite souligner qu'à l'école Marguerite-Bourgeois ils ont traversé la pandémie sans fermeture de classes.

16. Communications

Xavier Daboval indique qu'il n'a pas reçu de communication particulière et que s'il en reçoit au cours de l'été, il leur transmettra par courriel.

De plus, il indique que leur mandat se termine officiellement au plus tôt lors de l'assemblée générale annuelle des parents de l'école qu'il représente, sauf pour les membres de l'exécutif dont le mandat se termine au plus tôt le 5 octobre 2021 à 19 h 30. De plus, il informe que s'il y avait obligation, il pourrait convoquer une séance extraordinaire durant l'été et il précise que pour le moment il n'y a pas d'enjeux majeurs.

17. Prochaine assemblée générale : le 5 octobre 2021

Le mardi 5 octobre à 19 h 30.

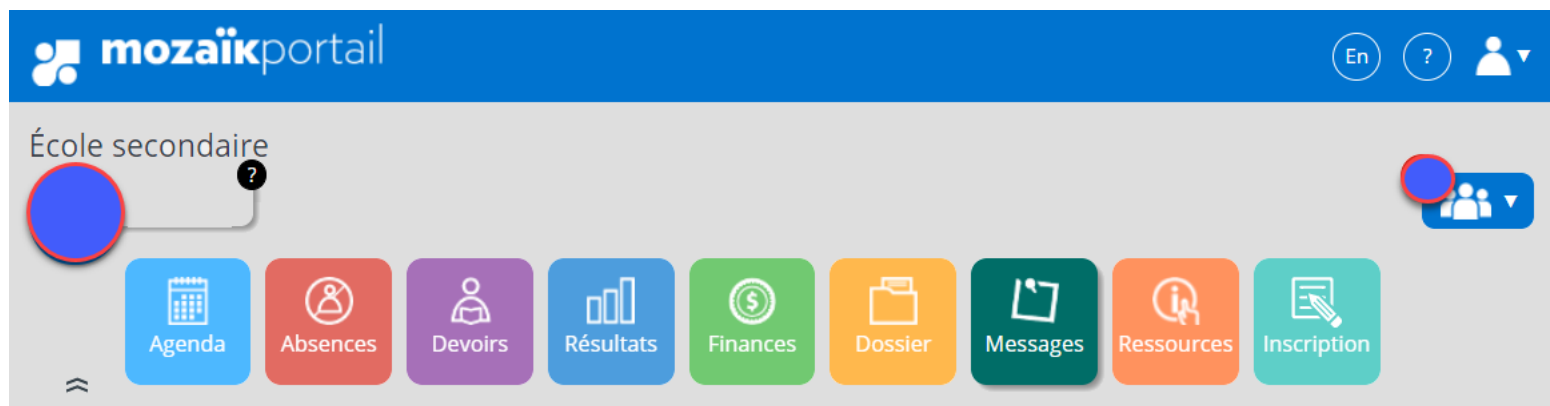
18. Levée de l'assemblée générale

Les points de l'ordre jour étant épuisés, l'assemblée est levée à 22 h 32.



Xavier Daboval, président du comité de parents

Demande d'amélioration de la communication des résultats des élèves via le portail parents



Demande de parole par Éleine Lehoux

- ▶ Mère de 3 enfants (Cégep Limoilou, Neufchâtel, Cardinal-Roy);
 - ▶ Enseignante depuis trente ans;
 - ▶ Enseignante ressource depuis 8 ans;
 - ▶ Enseignante sur CE de Neufchâtel à quelques reprises.
-
- ▶ Objectif de ma visite est d'améliorer la collaboration école-famille.



Les bulletins servent à communiquer officiellement le sommaire des résultats dans toutes les matières à tous les parents d'élèves peu importe le niveau de risque d'un échec.

Il est donc important d'avoir plus de deux bulletins par année ou d'avoir une alternative pour recevoir l'information.

- ▶ 1973 à 1980 4 fois /an
- ▶ 1980 à 1985 6 fois /an
- ▶ 19XX à 19XX 4 fois /an
- ▶ 20XX à 20XX 3 fois /an
- ▶ 2020 à 2022 2 fois /an 2 (contexte COVID) afin de permettre aux enseignants de se concentrer à leur enseignement)

À la lecture de l'article 30.1 de la L.I.P., je constate que seul le nombre d'étape force les enseignants à transmettre les sommaires à tous les parents.

- ▶ Pour cette raison, je vous demande de faire des représentations auprès du ministre de l'éducation afin qu'il révisé sa décision de mettre seulement deux étapes en 21-22.

30.1. Les bulletins scolaires de l'enseignement primaire et du premier ou du second cycle de l'enseignement secondaire doivent être conformes à ceux présentés aux annexes V à VII, selon le cas. Ils doivent contenir tous les renseignements figurant à leurs sections 1 à 3 et, s'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire de l'enseignement primaire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire, à leur section 5.

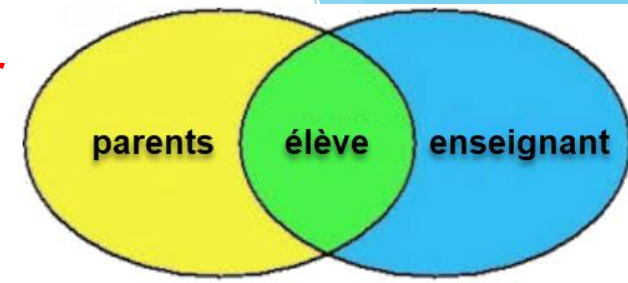
Les résultats de l'élève présentés dans la section 2 de ces bulletins doivent comprendre:

1° un résultat détaillé par compétence pour les matières langue d'enseignement, langue seconde et mathématique;

2° un résultat détaillé par volet, théorique et pratique, pour les matières obligatoires et à option à caractère scientifique, à l'exclusion de mathématique, telles science et technologie et applications technologiques et scientifiques;

3° un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe.

Je suis d'avis qu'un parent informé est un meilleur parent et que l'éducation d'un enfant se fait par un partenariat école-famille.



Je vous invite à lui proposer le retour aux trois étapes comme avant le début de la pandémie.

- ▶ Pour les élèves de 5^e secondaire, il est important d'avoir le maximum de notes pour faire leur demande au Cégep. Le 8 février étant la date la plus tardive pour émettre un bulletin afin de respecter la date limite du 1^{er} mars. Je suggère donc de revenir comme avant et de faire terminer la 2^e étape à cette date.

J'irais même jusqu'à lui proposer un ajout d'une 4^e étape à la fin avril afin de vous assurer d'un meilleur suivi de vos enfants.

- ▶ Un nouveau sommaire à cette date aurait comme avantage de stimuler vos enfants avant le sprint final.
- ▶ L'ajout d'une étape à cette date permettrait aux directions d'école:
 - de mieux cibler les élèves à risque d'échouer;
 - d'augmenter judicieusement les services d'orthopédagogie, de tutorat ou tout autre formule de rattrapage avant la fin de l'année;
 - d'avoir une meilleure organisation des ressources;
 - d'avoir une meilleure organisation scolaire de l'année suivante serait facilitée.

Selon la loi de l'instruction publique les enseignants ont l'obligation de ...

29.2. Au moins une fois par mois, des renseignements sont fournis aux parents d'un élève mineur dans les cas suivants:

1° ses performances laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études ou, en ce qui concerne un élève de l'éducation préscolaire, lorsque ses acquis laissent craindre qu'il ne sera pas prêt à passer en première année du primaire au début de l'année scolaire suivante;

2° ses comportements ne sont pas conformes aux règles de conduite de l'école;

À jour au 10 décembre 2020

© Éditeur officiel du Québec

I-13.3, r. 8 / 21 sur 44

INSTRUCTION PUBLIQUE - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE ET SECONDAIRE

3° ces renseignements étaient prévus dans le plan d'intervention de l'élève.

Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition et, selon le cas, dans l'application du plan d'intervention.

D. 712-2010, a. 6.



**J'aimerais aussi
être capable de le
féliciter pour ses
bons coups!**

Au primaire

- ▶ Il n'y a aucune frustration puisque les évaluations sont envoyées à la maison à chaque semaine pour signature.
- ▶ Le suivi par le titulaire est généralement satisfaisant.

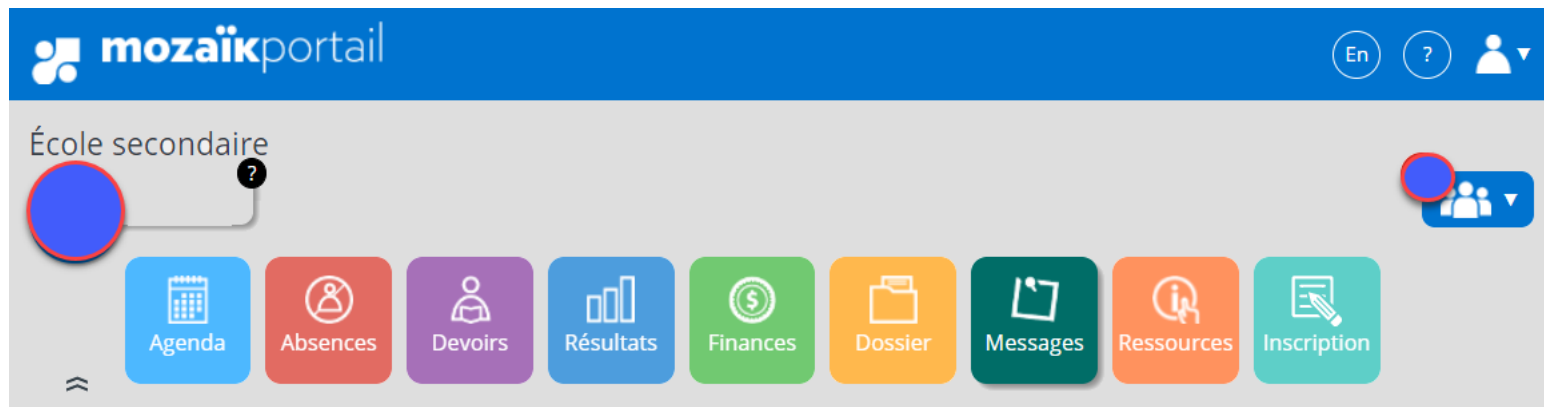
Au secondaire,

- ▶ Afin d'éviter de reconstruire à chaque année des nouvelles évaluations, de perdre des évaluations ou de recevoir de fausses signatures, la plupart des enseignants n'envoient plus les évaluations à la maison pour signature.
- ▶ Ils corrigent en classe les évaluations et ils espèrent que l'information se rendra à la maison. Ils confient le transport de l'information à l'élève. Il est malheureusement possible que les parents ne soient pas informés de l'évolution des résultats en cours d'étape de leur enfant puisque certains enfants souffrent parfois du syndrome de la mémoire courte.





En 2021, croyez-vous que tous les enfants doivent être le facteur des résultats scolaires?



Au secondaire ,la communication devrait se faire via le portail parents à raison de 10 fois par année et ce pour tous les élèves!

Résultats	
Résultats et travaux	Bulletins
<p>i Veuillez prendre note que les résultats d'étapes sont présentés à titre indicatif seulement. Les résultats finaux sont ceux publiés sur le bulletin officiel de l'école.</p>	
Français, langue d'enseignement	19 travaux
Mathématique	7 travaux
Science et technologie	11 travaux
Anglais, langue seconde - Programme de base	4 travaux
Histoire du Québec et du Canada	8 travaux
Arts plastiques	3 travaux
Éducation physique et à la santé	
Commentaires sur certaines compétences	
Développement de l'athlète	

Résultats		
Résultats ministériels	Résultats et travaux	Bulletins
<p>i Veuillez prendre note que les résultats d'étapes sont présentés à titre indicatif seulement. Les résultats finaux sont ceux publiés sur le bulletin officiel de l'école.</p>		
Anglais, langue seconde - Programme enrichi	12 travaux	
Français, langue d'enseignement	21 travaux	
Éthique et culture religieuse	7 travaux	
His Québec-Canada	9 travaux	
Mathématique : séquence Culture, société et technique	10 travaux	
Multisports		
Science et technologie	12 travaux	
Arts plastiques	3 travaux	
Éducation physique et à la santé	5 travaux	
Éducation au choix de carrière	2 travaux	

Je constate que

- ▶ L'entrée des résultats est variable
 - ❖ Selon l'interprétation de l'article 29.2 de la L.I.P.
 - ❖ Selon la volonté des enseignants
 - ❖ Selon les moyens de pression lors des négociations collectives

FORMATIONS

Niveau secondaire

Chacun des neuf modules d'autoformation donne les outils nécessaires à l'utilisation de Mozaïk-Portail.

- Introduction à Mozaïk-portail
- Outils de communication
- Plan de classe et assiduité
- Recherche et consultation du dossier de l'élève
- Ressources
- Introduction au plan de cours
- Planification de groupe et évaluation
- Suivi des observations et des interventions (SOI)
- Veille active



Étudiants

Employés

No de DA

0000000

Mot de passe

.....

Connexion >



CSS Marguerite-Bourgeois

Switch to [English](#)

Bienvenue!

Afin d'accéder au portail, veuillez inscrire votre nom d'utilisateur dans le champ ci-joint.

Nom d'utilisateur :

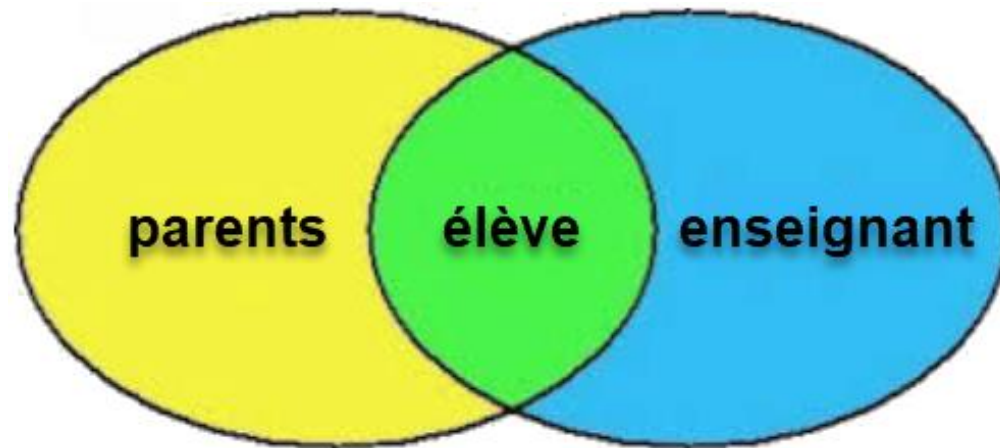
 J'utilise un ordinateur privéVous avez oublié votre nom d'utilisateur? [Cliquez ici](#) ou [m'inscrire au portail](#)

Pluriportail est aussi offert en application mobile!

Centre
de services scolaire

- ▶ Pour cette raison, je vous demande de faire des représentations auprès du centre de services scolaire afin que la personne responsable de ce système
 - modifie les paramètres de Mozaik-portail afin d'automatiser le versement des résultats pour les parents,
 - Cette automatisation permettra de mieux connaître la progression réelle de nos enfants,
 - De modifier l'affichage des résultats pour davantage ressembler à la présentation du bulletin.

À ce jour, certains enseignants sont généreux et ils déposent régulièrement leurs résultats dans le portail-enseignant et les rendent visibles aux parents.



Premièrement, les parents veulent voir un portrait actualisé de leur enfant.

Étape 2
4 janv. au 21 juin

Les résultats seront disponibles lorsque l'étape sera terminée

Compétences

Lire

Écrire

Communiquer oralement

Si mensuellement, notre centre de services automatisait le versement des travaux dans les résultats, on pourrait voir l'affichage d'un sommaire actualisé.

Le message pourrait être modifiée comme suit:

Les résultats peuvent changer jusqu'à la fin d'étape selon l'entrée de nouveaux résultats ou de la modification de la pondération et ce sans préavis.

Ou comme suit:

étape 1 (40%)

Étape 2
4 janv. au 21 juin

Les résultats seront disponibles lorsque l'étape sera terminée.

Compétences

Lire /40 (__%)

Écrire /40(__%)

Communiquer oralement /20 (__%)

Étape 2 (60%)
4 janv. au 21 juin

Les résultats seront disponibles lorsque l'étape sera terminée.

Compétences

Lire /40 (__%)

Écrire /40(__%)

Communiquer oralement /20 (__%)

sommaire en progression



Proposition d'organisation

Deuxièmement, tout comme dans les bulletins, les parents apprécieraient de voir un portrait par compétence de leur enfant ainsi que d'autres informations pertinentes:

Français, langue d'enseignement
132406-02

2. RÉSULTATS

Français, langue d'enseignement

Matière :

Enseignant(e) :

Lire

Écrire

Communiquer oralement

1 - Lire (40%)

Examen de lecture sur le roman Elle s'appelait...

Examen de lecture d'une nouvelle fantastique

Question de jugement critique

Examen de lecture sur le roman Le passeur

2 - Écrire (40%)

Atelier d'écriture 4 : souvenir

Atelier d'écriture 5 : évolution psychologique

Atelier d'écriture 6 : une nouvelle complète

3 - Communiquer oralement (20%)

Table ronde sur le roman Elle s'appelait Sarah

Exposé oral de fin d'année

Présentement,

Liste des matières

Français, langue d'enseignement

Étape 2
25 janv. au 21 juin

Les résultats seront disponibles lorsque l'étape sera terminée.

Compétences

Lire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL

Écrire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL

Communiquer oralement

Travaux



















		Résultat	
		Élève	Groupe
4 juin	Lecture d'un texte explicatif Compétence évaluée : Lire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL Étape 2		
1er juin	Test sur les participes passés Compétence évaluée : Écrire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL Étape 2		
27 mai	Écoute de documentaires explicatifs Compétence évaluée : Communiquer oralement Étape 2		
18 mai	Écriture d'un texte explicatif Compétence évaluée : Écrire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL Étape 2		
13 mai	Production orale explicative Compétence évaluée : Communiquer oralement Étape 2		
6 mai	Utilisation de la virgule Compétence évaluée : Écrire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL Étape 2		
25 mars	Lecture du roman Acide sulfurique Compétence évaluée : Lire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL Étape 2		
22 mars	Poésie lyrique Compétence évaluée : Lire - A L'ÉTAPE 3: NE RIEN SAISIR DANS CETTE COLONNE - IL S'AGIT DU RÉSULTAT D'UN CALCUL		

- ▶ date de l'évaluation;
- ▶ la note en pourcentage;
- ▶ la moyenne;
- ▶ la valeur relative.

Pluriportail

Mathématiques [MATH3-05]

Évalué

Échéance	Travaux	Comp.	Pond.	Max.	Regroup.	
Mar 2 fév 2021	Examen Mini-test polynômes	C2	15	30		 
Jeu 4 fév 2021	Examen Résoudre polynômes	C1	45	20		 
Lun 15 mar 2021	Examen Inéquations	C2	20	47		 
Mar 30 mar 2021	Examen Relations linéaires	C2	20	40		 
Mer 21 avr 2021	Examen Fonction par parties	C2	10	100		 
Lun 17 mai 2021	Examen Fonctions linéaires, r...	C2	25	42		 
Mer 26 mai 2021	Mini-test Quiz révision polynômes	C2	5	10		 
Lun 7 jul 2021	Mini-test Quiz révision lois et ...	C2	5	25		 
Ven 11 jul 2021	Examen Résoudre final	C1	55	20		 

L'ancienne version de Mozaik-portail offrait l'image de la distribution.

RÉSULTATS	ÉLÈVES	
90-100	12	 
80-89	2	 
70-79	3	 
60-69	2	 
50-59	4	 
<aucun>	2	 

Merci pour votre écoute

Merci de chercher des solutions comme moi!

Merci d'essayer d'améliorer la situation.

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 - PROPOSITION

Déplacement de trois journées pédagogiques afin de prendre en compte les besoins liés aux nouvelles dates relatives aux communications et aux bulletins fixés dans le RP qui sera amendé :

- 1^{re} communication – Au plus tard le 19 novembre;
- 1^{er} bulletin – Au plus tard le 28 janvier;
- 2^e communication – Au plus tard le 22 avril;
- 2^e bulletin – Au plus tard le 10 juillet.

JUILLET 2021				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT 2021				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27 ¹
30 ²	31 ³			

SEPTEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
		1 ⁴	2 ⁵	3 ⁶
6	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰
13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵
20	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹
27 ¹⁰	28 ¹	29 ²	30 ³	

7 jours de travail – 3 jours de classe

21 jours de travail – 20 jours de classe

OCTOBRE 2021				
L	M	M	J	V
				1 ⁴
4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	7 ⁸	8
11	12 ⁹	13 ¹⁰	14 ¹	15 ²
18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷
25 ⁸	26 ⁹	27 ¹⁰	28 ¹	29 ²

NOVEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶	5 ⁷
8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰	11 ¹	12 ²
15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18	19
22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25 ⁹	26 ¹⁰
29 ¹	30 ²			

DÉCEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
		1 ³	2 ⁴	3 ⁵
6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰
13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵
20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸	23	24
27	28	29	30	31

20 jours de travail – 19 jours de classe

22 jours de travail – 20 jours de classe

16 jours de travail – 16 jours de classe

JANVIER 2022				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11 ⁹	12 ¹⁰	13 ¹	14 ²
17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶	21 ⁷
24 ⁸	25 ⁹	26 ¹⁰	27 ¹	28 ²
31				

FÉVRIER 2022				
L	M	M	J	V
	1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶
7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰	11 ¹
14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶
21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24 ¹⁰	25
28 ¹				

MARS 2022				
L	M	M	J	V
	1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵
7	8	9	10	11
14	15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹
21 ¹⁰	22 ¹	23 ²	24 ³	25 ⁴
28 ⁵	29 ⁶	30 ⁷	31 ⁸	

16 jours de travail – 14 jours de classe

20 jours de travail – 19 jours de classe

18 jours de travail – 17 jours de classe

AVRIL 2022				
L	M	M	J	V
				1 ⁹
4	5 ¹⁰	6 ¹	7 ²	8 ³
11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶	14 ⁷	15
18	19 ⁸	20 ⁹	21 ¹⁰	22 ¹
25 ²	26 ³	27 ⁴	28 ⁵	29 ⁶

MAI 2022				
L	M	M	J	V
2 ⁶	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 [*]
9 ¹⁰	10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴
16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20
23	24 ⁹	25 ¹⁰	26 ¹	27 ²
30 ³	31 ⁴			





JUN 2022				
L	M	M	J	V
		1 ⁵	2 ⁶	3 ⁷
6 [*]	7 ⁸	8 ⁹	9 ¹⁰	10 ¹
13 ²	14 ³	15 ⁴	16 ⁵	17 ⁶
20 ⁷	21 ⁸	22 ⁹	23 ¹⁰	24
27	28	29		

19 jours de travail – 17 jours de classe

21 jours de travail – 19 jours de classe

20 jours de travail – 16 jours de classe

- Début de l'année de travail : 23 août 2021
- Fin de l'année de travail : 29 juin 2022
- Début de l'année scolaire : 27 août 2021
- Fin de l'année scolaire : 23 juin 2022
- 101^e journée : 28 janvier 2022

	Journées fériées
	Journées pédagogiques
	Période de fermeture
	Semaine de relâche

10 juillet
2^e bulletin

- * Le 29 avril 2022 : Journée pédagogique annulée en cas d'une 1^{re} fermeture
- * Le 6 mai 2022 : Journée pédagogique annulée en cas d'une 2^e fermeture
- * Le 6 juin 2022 : Journée pédagogique annulée en cas d'une 3^e fermeture

**Bilan financier
provisoire 2020 - 2021**

7 juin 2021

**Partie de l'année
complétée 94 %**

	Poste	Budget		Réel		% dép.	Écart
Assemblées générales du CP	321		4 100,00 \$		39,05 \$	1%	
- Kilométrage		2 300,00 \$		0,00 \$			2 300,00 \$
- Gardiennage		1 200,00 \$		0,00 \$			1 200,00 \$
- Taxi secrétaire		600,00 \$		39,05 \$			560,95 \$
Comité Exécutif du CP	322		3 050,00 \$		100,44 \$	3%	
- Kilométrage		1 200,00 \$		16,32 \$			1 183,68 \$
- Gardiennage		1 150,00 \$		48,00 \$			1 102,00 \$
- Taxi secrétaire		700,00 \$		36,12 \$			663,88 \$
Comités du CSS et comités de travail	323		650,00 \$		7,48 \$	1%	
- Kilométrage		450,00 \$		7,48 \$			442,52 \$
- Gardiennage		200,00 \$		0,00 \$			200,00 \$
- Stationnement		0,00 \$		0,00 \$			0,00 \$
FCPQ Congrès/Colloque	301		6 400,00 \$		0,00 \$	0%	6 400,00 \$
- Frais d'inscription		1 400,00 \$		0,00 \$			
- Hébergement		2 600,00 \$		0,00 \$			
- Transport		1 270,00 \$		0,00 \$			
- Gardiennage		360,00 \$		0,00 \$			
- Repas		770,00 \$		0,00 \$			
Formation des parents	520		8 550,00 \$		3 421,38 \$	40%	5 128,62 \$
- Coût de la formation		8 000,00 \$		3 421,38 \$			
- Kilométrage		450,00 \$		0,00 \$			
- Gardiennage		100,00 \$		0,00 \$			
Montage de salle	500		500,00 \$		0,00 \$	0%	500,00 \$
Information et publications	400		450,00 \$		42,75 \$	10%	407,25 \$
- Fournitures de bureau		100,00 \$		0,00 \$			
- Photocopies, timbres		200,00 \$		0,00 \$			
- Matériel et équipement		150,00 \$		42,75 \$			
Activités sociales	450		600,00 \$		0,00 \$	0%	
- Ass. Gén. - Rencontres sociales, café et biscuits		300,00 \$		0,00 \$			300,00 \$
- Exécutif - Social et café		300,00 \$		0,00 \$			300,00 \$
Divers	800		300,00 \$		0,00 \$	0%	300,00 \$
TOTAUX		24 600,00 \$	24 600,00 \$	3 611,10 \$	3 611,10 \$	15%	20 988,90 \$

Surplus 2019-2020

16 030,05 \$

16 030,05 \$

Allocation 2020-2021

10 000,00 \$

10 000,00 \$

Dépenses 2020-2021

-24 600,00 \$

-3 611,10 \$

Surplus 2020-2021

1 430,05 \$

22 418,95 \$

Atelier concernant la fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents

1. Contexte de l'atelier	1
2. Questions 1 : Quelles sont les informations qui devraient être données à un nouveau membre du comité de parents afin de l'aider à réaliser son mandat?	1
3. Questions 2 : Avez-vous besoin de quelque chose de plus au courant de l'année pour vous aider dans votre mandat?	2
4. Conclusion	2

1. Contexte de l'atelier

Lors de l'assemblée générale du comité de parents, qui a eu lieu le mercredi 28 avril 2021, les membres du comité de parents ont participé à un atelier concernant une fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents. Cette fiche est un moyen du plan d'action du comité de parents concernant l'objectif de favoriser la participation parentale.

Deux questions ont été posées aux participants concernant des interrogations que les membres de l'exécutif ont sur certains éléments. Cinq groupes ont été formés afin que les participants puissent discuter entre eux.

Les membres de l'exécutif n'ont pas participé à cet atelier afin que les participants discutent librement.

2. Questions 1 : Quelles sont les informations qui devraient être données à un nouveau membre du comité de parents afin de l'aider à réaliser son mandat?

Les points qui ont ressorti le plus lors des discussions des différents groupes, ce sont le rôle du représentant, son mandat, ses responsabilités, quelles informations il doit transmettre à son conseil d'établissement et qu'ils souhaiteraient avoir une liste de ces informations.

De plus, ils souhaiteraient connaître le rôle des différents comités, connaître les termes plus techniques, les acronymes utilisés par rapport aux sous-comités, car c'est souvent un langage plus technique qui est moins évident à comprendre pour les nouveaux membres.

Les membres ont également discuté sur le fait de connaître le nombre de rencontres exactes, sur ce qu'impliquent les tâches et le temps de préparation. De plus, ils souhaiteraient connaître les sujets des ateliers à l'avance afin de mieux se préparer.

3. Questions 2 : Avez-vous besoin de quelque chose de plus au courant de l'année pour vous aider dans votre mandat?

Ce qui a été discuté entre les différents groupes concernant leur besoin, afin de les aider dans leur mandat, c'est d'avoir un lexique qui vulgarise les termes techniques et d'être jumelé à une personne d'expérience afin qu'il soit guidé au début.

Les membres du CP ont également fait différentes suggestions concernant la transmission de l'information :

- Avoir quelqu'un de haut placé dans le CP qui fait un résumé de l'information à transmettre par les représentants au CÉ;
- Offrir un aide-mémoire suite aux rencontres afin d'uniformiser l'information à transmettre au CÉ;
- Une plate-forme numérique (Portail – Intranet – TEAMS) pour centraliser les canaux de communication afin d'informer les membres du CP des dossiers
- Avoir une adresse courriel personnalisé à chaque école pour le comité de parents, afin d'avoir accès à l'historique des informations transmises dans les dernières années ou reçues par d'anciens membres.

De plus, il a été suggéré d'avoir accès à du matériel informatique, qu'ils pourraient emprunter à la bibliothèque municipale ou à l'école. Il a également été suggéré de rediriger les sommes utilisées pour la location des salles et les allocations de déplacement vers du matériel informatique si les AG reste en virtuel.

Il a également été souligné le manque de possibilité de pouvoir parler et communiquer lors des CÉ, afin de transmettre les informations reçues durant les AG. Un temps de parole, un lien d'échange et des discussions, comme des ateliers, par exemple, favoriseraient le partage d'informations reçues.

4. Conclusion

Les participants ont exprimé leur volonté de vouloir connaître plus précisément le rôle du représentant et les attentes concernant l'information qu'ils doivent transmettre à leur conseil d'établissement. De plus, ils souhaiteraient avoir plus d'outils pour faciliter la compréhension technique de certains termes ainsi que pour le partage de l'information. Également, les membres souhaiteraient avoir plus d'ateliers pour échanger sur différents sujets et pour les aider à la réalisation de leur mandat.

Atelier concernant la fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents

1. Contexte de l'atelier	1
2. Questions 1 : Quelles sont les informations qui devraient être données à un nouveau membre du comité de parents afin de l'aider à réaliser son mandat?	1
3. Questions 2 : Avez-vous besoin de quelque chose de plus au courant de l'année pour vous aider dans votre mandat?	4
4. Conclusion	5

1. Contexte de l'atelier

Lors de l'assemblée générale du comité de parents, qui a eu lieu le mercredi 28 avril 2021, les membres du comité de parents ont participé à un atelier concernant une fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents. Cette fiche est un moyen du plan d'action du comité de parents concernant l'objectif de favoriser la participation parentale.

Deux questions ont été posées aux participants concernant des interrogations que les membres de l'exécutif ont sur certains éléments. Cinq groupes ont été formés afin que les participants puissent discuter entre eux.

Les membres de l'exécutif n'ont pas participé à cet atelier afin que les participants discutent librement.

2. Questions 1 : Quelles sont les informations qui devraient être données à un nouveau membre du comité de parents afin de l'aider à réaliser son mandat?

Les points qui ont ressorti le plus lors des discussions des différents groupes, ce sont le rôle du représentant, son mandat, ses responsabilités, quelles informations il doit transmettre à son conseil d'établissement et qu'ils souhaiteraient avoir une liste de ces informations.

Commentaire [A1]: 2^e paragraphe du mot de la présidence du comité de parents à la page 4 du guide du représentant. (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/guide-du-representant-2020-2021.pdf>) Il y a aussi la capsule du ministère de l'Éducation (https://www.youtube.com/watch?v=s4m8S9WuUqi&ab_channel=%C3%89ducationQu%C3%A9bec).

Commentaire [A2]: Ces éléments sont directement liés au rôle du comité de parents expliqué à la page 6 du guide du représentant (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/guide-du-representant-2020-2021.pdf>)

Commentaire [A3]: Page 6 du guide du représentant (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/guide-du-representant-2020-2021.pdf>)

De plus, ils souhaiteraient connaître le rôle des différents comités, connaître les termes plus techniques, les acronymes utilisés par rapport aux sous-comités, car c'est souvent un langage plus technique qui est moins évident à comprendre pour les nouveaux membres.

Commentaire [A4]: •

- Page 6 du guide du représentant (comité de parents);
- Page 9 du guide du représentant (les comités du CSS)
- Page 10 du guide du représentant (la Fédération des comités de parents du Québec)
- Page 15 à 20 des Règles de régie interne du comité de parents (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/regles-de-regie-interne-adoptees-le-16-decembre-2020.pdf>)
- Page 20 à 22 des Règles de régie interne du comité de parents (les comités de travail permanent [politiques ou formation]) (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/regles-de-regie-interne-adoptees-le-16-decembre-2020.pdf>)
- Page Internet du CSS (CCSEHDAA : <https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-12>)

Commentaire [A5]: Page 11 du guide du représentant (Sigles utilisés par le comité de parents).

Commentaire [A6]: Page 11 du guide du représentant (Sigles utilisés par le comité de parents).

Les membres ont également discuté sur le fait de connaître le nombre de rencontres exactes, sur ce qu'impliquent les tâches et le temps de préparation. De plus, ils souhaiteraient connaître les sujets des ateliers à l'avance afin de mieux se préparer.

Commentaire [A7]: Page 12 du guide du représentant et Calendrier 2020-2021 – Comité de parents (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2020/08/calendrier-des-rencontres-du-comite-de-parents-2020-2021.pdf>). Liste des séances sur le site internet du CSS (<https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-3>) Lors de la convocation de l'assemblée générale annuelle d'élection du 6 octobre 2020 nous avons tous reçu un document présentant les postes et le nombre de rencontres prévues par postes ou comités.

Commentaire [A8]: Lors de la convocation de l'assemblée générale annuelle d'élection du 6 octobre 2020 nous avons tous reçu un document présentant les postes et le nombre de rencontres prévues par postes ou comités (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/postes-assemblee-generale-delection-6-octobre-2020.pdf>).

Commentaire [A9]: Les sujets des ateliers sont indiqués dans l'avis de convocation transmis conformément aux Règles de régie interne par exemple : l'Atelier sur la consultation des élèves (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/ag-2021-02-24.pdf>) ou Fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents (<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/3-projet-ordre-du-jour-2021-04-28.pdf>).

3. Questions 2 : Avez-vous besoin de quelque chose de plus au courant de l'année pour vous aider dans votre mandat?

Ce qui a été discuté entre les différents groupes concernant leur besoin, afin de les aider dans leur mandat, c'est d'avoir un lexique qui vulgarise les termes techniques et d'être jumelé à une personne d'expérience afin qu'il soit guidé au début.

Les membres du CP ont également fait différentes suggestions concernant la transmission de l'information :

- Avoir quelqu'un de haut placé dans le CP qui fait un résumé de l'information à transmettre par les représentants au CÉ;
- Offrir un aide-mémoire suite aux rencontres afin d'uniformiser l'information à transmettre au CÉ;
- Une plate-forme numérique (Portail – Intranet – TEAMS) pour centraliser les canaux de communication afin d'informer les membres du CP des dossiers

Commentaire [A10]: Page 11 du guide du représentant (Sigles utilisés par le comité de parents).

Commentaire [A11]: Le comité organise annuellement une soirée d'échanges durant laquelle les personnes d'expérience répondent aux questions des nouveaux. Cette année, quelques nouveaux membres se sont joints à la rencontre virtuelle de décembre 2020. Considérant la faible participation l'expérience n'a pas été tentée de nouveau (moins de 10 personnes incluant les anciens étaient présents).

Commentaire [A12]: Avec l'aide de la secrétaire d'assemblée, le président s'assure de la préparation des procès-verbaux. Ceux-ci sont diffusés dans les dix jours de leur adoption par l'assemblée générale sur le site Internet du CSS (<https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-7>)

Commentaire [A13]: Le comité exécutif suggère dans le plan d'action 2021-2022 :

- Accompagner les membres pour les aider à identifier les informations les plus pertinentes à transmettre à leur établissement.
 - Mettre en contexte chaque nouveau point à l'ordre du jour d'une assemblée générale, notamment les consultations du CSS.

Commentaire [A14]: Tous les documents sont transmis via le courriel des membres. Les documents déposés en assemblée générale sont maintenant annexés aux procès-verbaux diffusés sur le site Internet du CSS (<https://www.cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire/#Section-2>). La page Facebook du comité de parents permet aussi de transmettre quelques informations ponctuelles (<https://www.facebook.com/comitedeparentscapitale>).



- Avoir une adresse courriel personnalisée à chaque école pour le comité de parents, afin d'avoir accès à l'historique des informations transmises dans les dernières années ou reçues par d'anciens membres.

De plus, il a été suggéré d'avoir accès à du matériel informatique, qu'ils pourraient emprunter à la bibliothèque municipale ou à l'école. Il a également été suggéré de rediriger les sommes utilisées pour la location des salles et les allocations de déplacement vers du matériel informatique si les AG reste en virtuel.

Il a également été souligné le manque de possibilité de pouvoir parler et communiquer lors des CÉ, afin de transmettre les informations reçues durant les AG. Un temps de parole, un lien d'échange et des discussions, comme des ateliers, par exemple, favoriseraient le partage d'informations reçues.

4. Conclusion

Les participants ont exprimé leur volonté de vouloir connaître plus précisément le rôle du représentant et les attentes concernant l'information qu'ils doivent transmettre à leur conseil d'établissement. De plus, ils souhaiteraient avoir plus d'outils pour faciliter la compréhension technique de certains termes ainsi que pour le partage de l'information. Également, les membres souhaiteraient avoir plus d'ateliers pour échanger sur différents sujets et pour les aider à la réalisation de leur mandat.

Commentaire [A15]: Nous allons en parler avec la direction générale adjointe.

Commentaire [A16]:

- Les assemblées générales en présence reprendront dès que possible;
- Le comité de parents ne peut acheter du matériel informatique, ce n'est pas permis en vertu des règles administratives du ministère de l'Éducation.

Commentaire [A17]: Il est possible de demander au président de s'assurer qu'il y ait un point statutaire lors des séances de votre conseil d'établissement afin que vous puissiez faire votre rapport des rencontres du comité de parents.

Commentaire [A18]: Nous allons suggérer une nouvelle approche en matière d'atelier dès l'année 2021-2022. Toutefois, le premier objectif de l'assemblée générale est de permettre à tous les membres de s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

Atelier de la FCPQ du 28 avril 2021

1. Contexte de l'atelier	1
2. Question 1. : Pour les parents engagés dans les comités :	1
3. Question 2 : Pour tous les parents de votre milieu :	1
4. Question 3 : Sur quels plans la Fédération pourrait vous aider?	2
5. Question 4 : Décrivez plus précisément vos besoins de soutien.	2
6. Conclusion	2

1. Contexte de l'atelier

Lors de l'assemblée générale du 28 avril 2021, les membres du comité de parents ont été invités à participer à un atelier consultatif en remplissant un formulaire. Quatre questions leur ont été soumises concernant la tournée de la FCPQ afin de les aider à faire leur planification stratégique concernant l'aide et le soutien qu'elle peut apporter au comité de parents et aux parents de leur milieu. Le comité exécutif du comité de parent en prendra également connaissance afin de les aider à peaufiner le plan d'action de 2021-2022.

2. Question 1. : Pour les parents engagés dans les comités :

- Comprendre le rôle et la portée du comité de parents;
- Déterminer les informations à transmettre aux conseils d'établissement;
- Stimuler la participation au comité de parents;
- Vulgariser la terminologie;
- Rendre plus autonome et compétent chaque membre du comité de parents;
- Difficulté pour le comité de parents de se faire connaître auprès de l'ensemble des parents.

3. Question 2 : Pour tous les parents de votre milieu :

- Plusieurs réalités à cause de l'aménagement du territoire (milieu rural, banlieue, milieu urbain), de la défavorisation ou de la favorisation (écoles ayant des cotes entre 1 et 10), de la clientèle culturellement diversifiée, de la pluralité ethnique et religieuse, etc.;
- Besoin pour les parents d'un canal de communication fort en lien avec la diffusion d'information concernant le monde scolaire;
- Peu de parents connaissent le comité de parents, le CCSEHDAA ou la FCPQ.

4. Question 3 : Sur quels plans la Fédération pourrait vous aider?

- Communication;
- Formation;
- Services-conseils;
- Documentation;
- Mobilisation;
- Capsule vidéo sur le rôle des membres et du comité de parents.

5. Question 4 : Décrivez plus précisément vos besoins de soutien.

- Capsule vidéo présentée lors des assemblées générales annuelles des parents de l'école pour faire connaître le comité de parents et la FCPQ;
- Développer des outils d'accueil qui favorisent et optimisent l'intégration des nouveaux parents au comité de parents;
- Un aide-mémoire pour guider les membres dans le discernement des informations prioritaires à rapporter en conseil d'établissement;
- Développer un guide pour aider les comités de parents avec la rétention et la mobilisation des parents.

6. Conclusion

Les participants souhaitent que le comité de parents soit mieux connu de l'ensemble des parents, ainsi que d'autres comités comme le CCSEHDAA et la FCPQ. De plus, ils souhaitent avoir plus d'outils pour aider les membres et les nouveaux membres à être plus autonomes, à se sentir plus compétents et pour les aider à déterminer les informations qu'ils doivent transmettre aux conseils d'établissements.

PLAN D'ACTION 2020-2021

OBJECTIF : Favoriser la participation parentale		
MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
Au sein de l'établissement scolaire		
<p>→ Formation d'un comité de travail dédié à produire un document d'information concernant les possibilités d'implication et distribution de ce document à l'ensemble des parents du centre de services scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Envoi du document en cours d'année. 	Non réalisée
Au comité de parents		
<p>→ Guide et activité d'accueil (formation) pour les parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Guide remis à 100 % des parents. ◆ Formation organisée avant la soirée d'élection 2020. 	Réalisées
<p>→ Rencontre des parents des établissements qui n'ont pas de représentant au comité de parents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Visite lors de la première assemblée générale de parents. ◆ Augmenter le taux de participation au comité de parents. 	Non réalisée Moyenne de 40 représentants par assemblée générale, près de 5 de plus par rapport à 2019-2020.
<p>→ Développer une fiche de communication à l'usage des membres du comité de parents lors d'un atelier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La fiche de communication sera produite avant la fin de l'année pour l'année suivante. ◆ Concernant l'information des séances, le procès-verbal approuvé est déposé au fur et à mesure sur le site Internet du CSS. Utiliser Facebook pour promouvoir la consultation du procès-verbal. 	En cours Réalisée à quelques reprises.

OBJECTIF : Porter la voix des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
→ Production d'avis sur les différents sujets de consultation du centre de services scolaire.	♦ Avis remis au centre de services scolaire pour toutes les consultations.	Réalisée
→ Utilisation de trois mécanismes permettant aux parents d'exprimer leur point de vue (ateliers, discussions, sondages, etc.)	♦ Au minimum, utiliser trois mécanismes différents.	Réalisée
→ Présence aux différents comités du centre de services scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Tous les postes de représentants comblés. ♦ Au moins deux représentants de la FCPQ présents lors de chaque rencontre et un représentant aux comités du centre de services scolaire. ♦ Communication entre les représentants et les substituts pour assurer leur présence. 	Réalisées
→ Prise de position sur les sujets pertinents selon l'actualité en éducation.		Réalisée

OBJECTIF : Outiller l'ensemble des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
→ Formation d'intérêt général offerte à l'ensemble des parents du centre de services scolaire.	♦ Minimum d'une formation cette année.	Réalisée
→ Amélioration des mécanismes de communication à l'égard de l'ensemble des parents.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Promouvoir le Google Groupe et la page Facebook dans l'ensemble du centre de services scolaire (annonce dans le <i>Guide du représentant</i>). ♦ Augmentation des abonnés à la page Facebook. 	Réalisée Réalisée avec une augmentation de 197 abonnés au 1 ^{er} juin 2021

PLAN D'ACTION 2021-2022

OBJECTIF : Favoriser la participation parentale		
MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
Au sein de l'établissement scolaire		
→ Informer tous les parents de l'existence du comité de parents.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Envoi du document en août. 	
Au comité de parents		
→ Guide et activité d'accueil (formation) pour les parents.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Guide remis à 100 % des parents. ◆ Formation organisée avant la soirée d'élection 2021. 	
→ Tester la participation en présence et en mode virtuel en même temps, lors d'une ou de plusieurs assemblées générales.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Maintenir le taux de participation au comité de parents. 	
→ Accompagner les membres pour les aider à identifier les informations les plus pertinentes à transmettre à leur établissement.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre en contexte chaque nouveau point à l'ordre du jour d'une assemblée générale, notamment les consultations du CSS. ◆ Utiliser Facebook afin promouvoir la consultation des documents. 	

OBJECTIF : Porter la voix des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
→ Production d'avis sur les différents sujets de consultation du centre de services scolaire.	♦ Avis remis au centre de services scolaire pour toutes les consultations.	
→ Augmenter le nombre d'ateliers lors des assemblées générales.	♦ Au moins trois fois.	
→ Favoriser les échanges informels entre les membres.	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prévoir un point statutaire à l'ordre du jour pour une discussion informelle ♦ Présence d'un membre de l'exécutif pour discuter le soir de l'assemblée générale. 	
→ Présence aux différents comités du centre de services scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Tous les postes de représentants comblés. ♦ Au moins deux représentants de la FCPQ présents lors de chaque rencontre et un représentant aux comités du centre de services scolaire. ♦ Communication entre les représentants et les substituts pour assurer leur présence. 	
→ Prise de position sur les sujets pertinents selon l'actualité en éducation.		

OBJECTIF : Outiller l'ensemble des parents du centre de services scolaire

MOYENS	CIBLE	ÉTAT DE RÉALISATION
→ Formation d'intérêt général offerte à l'ensemble des parents du centre de services scolaire.	♦ Minimum de deux formations cette année.	
→ Amélioration des mécanismes de communication à l'égard de l'ensemble des parents.	♦ Promouvoir la page Facebook dans l'ensemble du centre de services scolaire.	

**Centre
de services scolaire
de la Capitale**

Québec 

Rapport annuel 2020-2021

Comité de parents

Centre de services scolaire de la Capitale

Québec, juin 2021

Activités du comité de parents en 2020-2021

L'année scolaire 2020-2021 du comité de parents a été une année virtuelle. Dès son début, comme parents membres du comité, nous étions conscients de vivre un mandat hors norme. Nous y avons participé malgré deux autres vagues de la pandémie, les enjeux compliqués comme le port du masque, les bulles classes, l'enseignement à distance pour les classes confinées ou pour les élèves du deuxième cycle du secondaire, la vaccination, etc. Au moment de conclure cette année pleine de rebondissements historiques, nous ne sommes pas encore convaincus d'être en mesure de débiter l'année 2021-2022 en nous réunissant de nouveau à notre bonne vieille salle du centre Saint-Louis pour l'assemblée générale annuelle d'élection.

Évidemment, en 2020-2021, malgré tout, nous avons répondu présent. Nos assemblées virtuelles réunissant presque systématiquement plus de quarante parents membres du comité. Grâce à cette participation, toutes les demandes d'avis présentées par le centre de services scolaire ont été traitées avec le plus grand intérêt. Grâce au travail exécuté par notre nouveau comité permanent concernant les politiques du CSS, nos avis ont grandement été améliorés notamment par ses précieux rapports. Tous les rapports du comité de travail ont été joints aux procès-verbaux de nos assemblées générales diffusés sur le site Internet du centre de services scolaire. C'est également ce comité de travail qui a initié des avis que l'assemblée générale a émis afin de les adresser au CSS sans que celui-ci n'ait eu à les demander. Le comité a aussi contribué en rédigeant un avis approuvé par l'assemblée générale qui a été utilisé pour commenter un projet de règlement publié à la Gazette officielle. Il est à souhaiter que cette nouvelle façon de faire persiste.

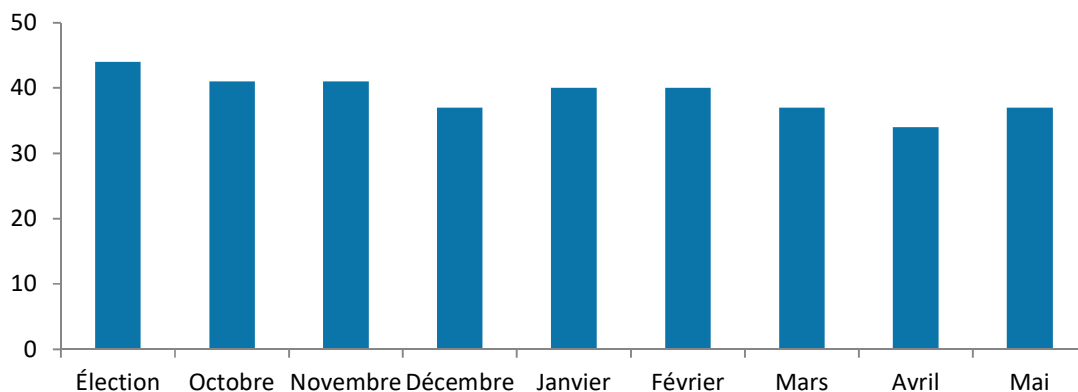
Remarquons encore une fois que notre comité de parents participe activement aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) depuis plusieurs années. Plus particulièrement, depuis juin 2016, notre déléguée 1, Jacinthe Malo, fait partie du comité exécutif de la FCPQ. Cette année, la FCPQ a dépêché à deux reprises de ses représentants pour nous parler. Rappelons le passage de son président Kevin Roy à l'assemblée générale du 16 décembre 2020 et le passage, le 24 mars 2021, de la conseillère C Anne-Marie Martel accompagnée par Marie-Hélène Talon responsable du service conseil. Une fois de plus, nous pouvons affirmer que la FCPQ est une fière partenaire du comité de parents du CSS de la Capitale. Cette année, les membres du comité ont pu constater que la FCPQ est leur vraie fédération. Sans aucun détour, il est possible d'affirmer que le partenariat entre le comité et la FCPQ est là pour durer.

Cette année, notre déléguée 1 a participé à tous les conseils généraux et elle a toujours été accompagnée par notre délégué 2, Katie Dubois ou par Xavier Daboval à titre de premier substitut. Par ailleurs, Xavier Daboval a également participé à quelques rencontres organisées pour les présidents des comités de parents de l'ensemble du Québec. Encore une fois, la FCPQ a permis de former le seul regroupement de comités de parents du Québec en mesure de réellement parler en leurs noms au ministre de l'Éducation.

Soulignons que, durant l'année 2020-2021, nous avons plusieurs réalisations, dont notamment :

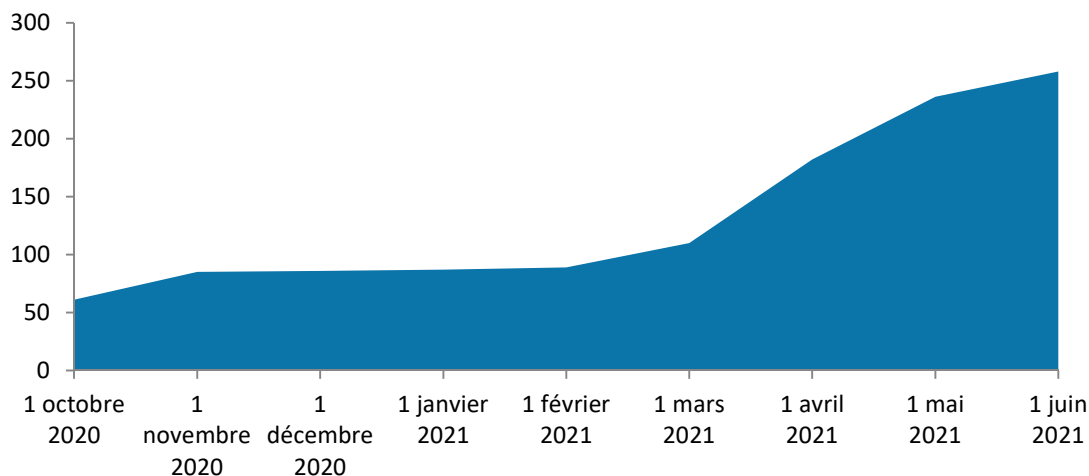
- Comme mentionné ci-dessus, le comité de travail permanent sur les politiques du CSS a rédigé plusieurs rapports ayant permis au comité d'avoir des avis clairs et détaillés :
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet de la Politique sur la sécurité de l'information;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet de l'amendement à la Politique sur les critères et modalités d'admission d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet de la Modification de l'acte d'établissement école/centre pour l'année 2021-2022;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet des Services éducatifs dispensés par chaque école pour l'année 2021-2022;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet du Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet de l'évaluation des résultats et des recommandations liées au plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 du centre de services scolaire de la Capitale;
 - Rapport du comité de travail permanent concernant les politiques du CSS au sujet de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Nous avons utilisé de divers mécanismes permettant aux parents d'exprimer leur point de vue, comme des ateliers, trois comités de travail dont deux permanents et un sondage concernant le déroulement des assemblées générales. Ces moyens ont donné des résultats intéressants:
 - Cette année, en l'absence de rencontre en personne, le président du comité de parents et quelques membres vétérans ont systématiquement prolongé leur présence virtuelle à la fin des assemblées générales dans le but d'aider des membres faisant face à des situations plus inhabituelles ou inattendues. C'est de cette manière que des liens ont été tissés.
 - Le comité de parents a à cœur d'avoir des parents bien informés et impliqués. Nous avons rendu disponible toute l'année, sur le site Internet, plusieurs documents dont nos procès-verbaux accompagnés de plusieurs autres documents, comme les avis du comité de travail permanent sur les politiques du CSS. Nous avons maximisé la participation pendant les assemblées générales, et même lors de rencontre des comités de travail. Au moment de produire le présent rapport annuel, les présences en assemblée générale d'octobre 2020 à mai 2021 sont compilées et illustrées dans le graphique ci-après.

Membres pouvant voter présents à chaque assemblée générale



- Comme souligné ci-dessus, notre présence a été assurée par nos délégués à la FCPQ. Les parents membres des comités du centre de services scolaire y ont participé;
 - En ce qui a trait à son rôle d'intéresser, d'informer et de promouvoir la participation des parents, le comité de parents a grandement évolué en 2020-2021, surtout en adoptant des avis et en participant à deux consultations du ministre de l'Éducation. En intervenant régulièrement au sein de la FCPQ, tant dans ses conseils généraux, congrès, rencontres des présidents, qu'au sein de son comité exécutif. En 2021-2022, le comité de parents a le devoir de continuer cette progression afin de se distinguer comme chambre de consultation hautement influente au sein du CSS, mais également comme un comité de parents incontournable au cœur de la FCPQ et en tant qu'intervenant actif auprès du ministère de l'Éducation.
- Grâce au comité de travail permanent concernant les formations, nous avons proposés une douzaine de formations;
- Nous avons fait bon usage de notre page Facebook :
 - Le comité de parents a exploité sa page Facebook afin de transmettre sporadiquement des informations aux parents, notamment concernant les formations qu'il leur offre;
 - En 2019-2020, la progression des abonnés à la page Facebook est importante, passant de 61 au début octobre 2020 à 258 en juin 2021.

Progression des abonnés à la page Facebook



Relativement aux objectifs du plan d'action 2020-2021, nous devons préciser :

- Qu'en octobre 2020, un guide d'accueil a été remis aux membres du comité de parents et une formation a été offerte à cette occasion;
- Qu'à cause des mesures sanitaires, nous n'avons pas tenu la tournée des assemblées générales de parents dans les établissements;
- Qu'aucune fiche d'information sur les points à rapporter aux conseils d'établissement n'a été produites. Toutefois, les procès-verbaux des assemblées générales sont déposés plus rapidement que par le passé sur le site Internet du centre de services scolaire. Parallèlement, les documents transmis aux membres y sont également annexés afin de faciliter la compréhension des décisions prises en l'assemblée générale;
- Que le comité de travail permanent concernant les politiques du CSS a produit six avis et l'assemblée générale s'est directement inspirée de ceux-ci pour présenter ses avis au centre de services scolaire.

Un comité et son exécutif...

Composition du comité de parents 2020-2021

Le comité de parents 2020-2021 est constitué de 54 représentants de parents venant des différents conseils d'établissement ainsi que d'une représentante du CCSEHDAA.

Pour l'année 2020-2021, 12 séances du comité de l'exécutif du comité de parents ont été tenues. Le comité exécutif était composé des membres suivants :

Président	Xavier Daboval
Vice-président représentant le primaire	Renée Bigras
Vice-président représentant le secondaire	Martin Labbé
Trésorière	Jacinthe Malo
Déléguée 1 à la FCPQ	Jacinthe Malo
Responsable des communications	Marie-Ève Lancup
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	Odile Côté-Rousseau
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	Katie Dubois
Parent siégeant au conseil d'administration du CSS	André Takoudjou

Voici les membres qui ont été élus pour siéger aux comités du centre de services scolaire et à la FCPQ :

Comité consultatif de transport (CCT)	André Takoudjou Julie Veillette (substitut)
Comité d'étude sur la planification de l'utilisation des immeubles (CEPUI)	Lydie Pincemin Catherine Bourque Marie-France Tremblay Annick Pelletier (substitut)
Comité d'étude d'une demande de révision	Louis-Philippe Pelletier-Langevin Maude Picard Patrick Gravel (substitut)
Délégués Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)	Jacinthe Malo (déléguée 1) Katie Dubois (déléguée 2) Xavier Daboval (1 ^{er} substitut) Patrick Gravel (2 ^e substitut)

Comité de travail permanent concernant les politiques du CSS

Renée Bigras
Xavier Daboval
Katie Dubois (remplacement)
Isabelle D'Amour
Patrick Gravel
Jacinthe Malo

Comité de travail permanent concernant la formation

Renée Bigras
Chantal de Carufel
Martin Labbé
Maude Picard
Julie Veillette

Parents siégeant au conseil d'administration du CSS

Odile Côté-Rousseau
Katie Dubois
Patrick Gravel
Lydie Pincemin
André Takoudjou

Des réunions et des actions...

Dates de tenue des réunions

Les réunions se sont tenues en règle générale le 4^e mercredi du mois, sauf pour les réunions des mois de d'octobre, décembre 2020 et juin 2021. Les réunions ont eu lieu les 6 octobre (assemblée générale annuelle d'élection), 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2020, ainsi que les 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai et 16 juin 2021.

Assemblées générales du comité de parents

Plusieurs sujets ont été traités lors des assemblées générales du comité de parents durant l'année 2020-2021. Les membres du comité de parents :

- **ont pris des décisions concernant les dossiers suivants :**
 - Budget du comité de parents;
 - Demande d'allocation pour le comité de parents;
 - Dispositions du comité de parents du CSS encadrant le rôle de la personne désignée secrétaire d'assemblée;
 - Formations offertes;
 - Gabarits du comité de parents;
 - Plan d'action;
 - Prévisions budgétaires;
 - Rapport annuel;
 - Règles de régie interne.

- **ont été consultés par le centre de services scolaire de la Capitale sur les questions suivantes :**
(Notons que nous avons bénéficié de la collaboration de représentants du centre de services scolaire lorsque les dossiers l'exigeaient)
 - Politique sur la sécurité de l'information;
 - Protecteur de l'élève;
 - Politique sur les critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;
 - Actes d'établissement 2021-2022;
 - Services éducatifs dispensés par chaque établissement – année scolaire 2021-2022.

➤ **ont émis des avis sur les sujets suivants :**

- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Projet de Règlement modifiant le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;
- Rendez-vous pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie.

➤ **ont reçu de l'information sur :**

- Sujets présentés lors des conseils généraux de la FCPQ par nos délégués;
- Différents comités du centre de services scolaire de la Capitale par les représentants;
- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par des rapports de la représentante.

Le comité de parents voulant favoriser la participation du plus grand nombre de parents dans l'organisation scolaire a :

➤ **offert des soirées de formation pour tous les parents du centre de services scolaire :**

- Apprendre avec une dyslexie-dysorthographe;
- Apprendre en famille à l'ère du numérique;
- Budget des établissements;
- Café-rencontre : comité de parents et conseil d'établissement;
- Comité de parents;
- La facture-école;
- L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans... et même les adultes! ;
- Le développement psychosexuel de l'enfant de 6 à 11 ans;
- La sexualité des adolescents (es);
- Mobilisation et assemblée annuelle des parents;
- Mon enfant est-il accro à son cellulaire ou à sa tablette? ;
- Revenir à l'essentiel avec le numérique.

➤ **permis la participation des représentants à différentes activités :**

- Seize parents d'élèves du centre de services scolaire, incluant les deux délégués à la FCPQ, ont participé au congrès virtuel de la FCPQ (mai 2021).

Vision d'avenir...

Priorités 2021-2022

Au cours de la prochaine année scolaire, le comité de parents devrait se pencher sur les aspects prioritaires suivants :

- Favoriser la participation parentale;
- Offrir des formations aux parents des élèves fréquentant le centre de services scolaire;
- Maintenir sa participation très active aux activités de la FCPQ en s'assurant d'avoir toujours au moins deux délégués présents aux conseils généraux;
- Prendre, le cas échéant, des positions à l'égard des sujets touchant les parents des élèves fréquentant le centre de services scolaires;
- Proposer une Politique relative à la gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées des parents ou des usagers;
- Soutenir les parents siégeant au conseil d'administration du centre de services scolaires.



En attendant la prochaine fois...

Nous tenons également à remercier la directrice générale adjointe aux affaires éducatives, Mireille Dion, pour sa présence lors de nos assemblées générales ainsi que tous les autres représentants du centre de services scolaire qui se sont déplacés régulièrement afin de nous présenter leurs dossiers.

Nous remercions Caroline Bourque pour son excellent travail comme secrétaire d'assemblée.

En terminant, nous voulons remercier tous nos membres. Par notre présence, notre implication et nos opinions, nous enrichissons nos rencontres et contribuons au succès de notre comité de parents.



Xavier Daboval, président

Juin 2021

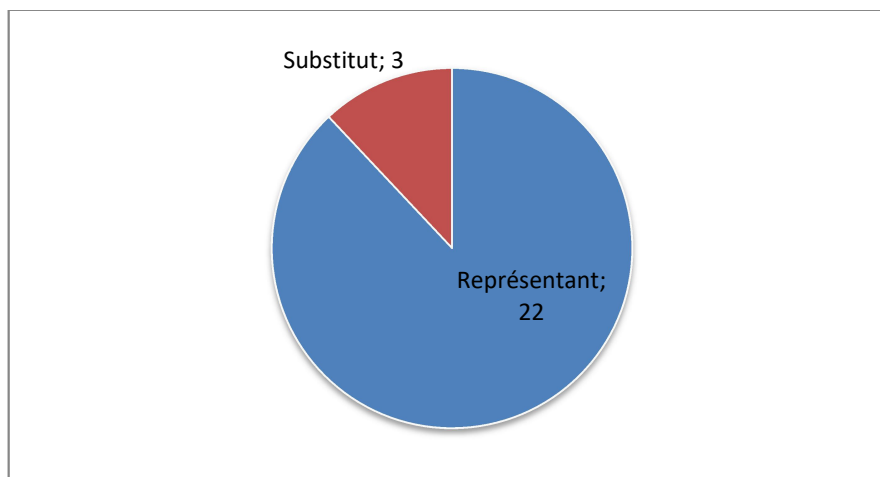
COMITÉ DE PARENTS

Résultats du sondage réalisé auprès des membres par le comité de parents du centre de services scolaire de la Capitale
Déposé lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 juin 2021

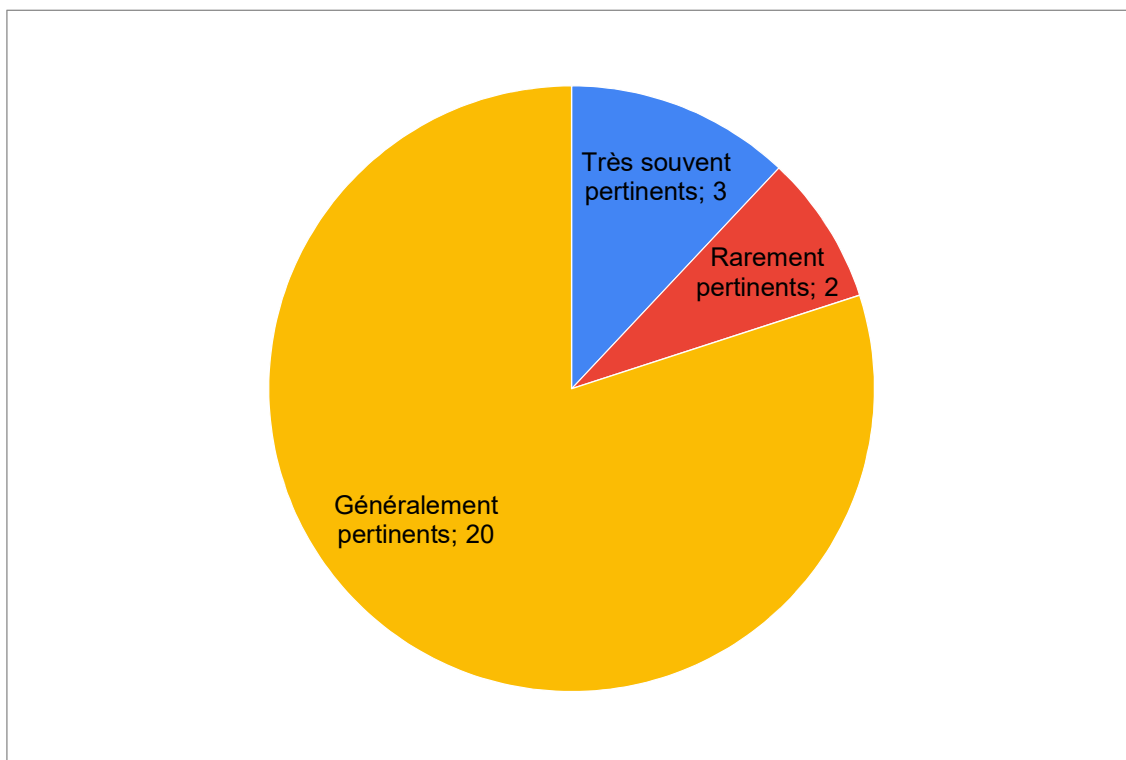
1.	Résultats par question sans analyse	1
1.1.	Je suis	1
1.2.	Les sujets abordés en assemblée générale sont	2
1.3.	Quels sujets souhaitez-vous aborder l'année prochaine en assemblée générale	2
1.4.	Les rapports du comité de travail permanent sur les politiques du CSS sont	3
1.5.	Le comité de parents devrait faire plus souvent des ateliers	3
1.6.	Le comité de parents devrait faire plus souvent des sondages	4
1.7.	Les formations offertes par le comité de parents sont	4
1.8.	Lors des assemblées générales, en excluant les ateliers, j'utilise mon droit de parole	5
1.9.	Lors des assemblées générales, est-ce que le droit de parole de chaque membre devrait	5
1.10.	Selon vous, est-ce que le président d'assemblée devrait interrompre le droit de parole d'un membre afin de contrôler la durée de l'assemblée générale	6
1.11.	Avez-vous une demande ou commentaire à faire au comité de parents que vous n'osez pas aborder en assemblée générale	6
1.12.	Souhaitez-vous être de nouveau membre du comité de parents en 2021-2022	7
1.13.	Nous vous prions d'expliquer votre choix à la question précédente	7
2.	Commentaires en vrac de certains membres	7
2.1.	Quels sujets souhaitez-vous aborder l'année prochaine en assemblée générale	7
2.2.	Avez-vous une demande ou commentaire à faire au comité de parents que vous n'osez pas aborder en assemblée générale	7
2.3.	Nous vous prions d'expliquer votre choix à la question précédente	8

1. Résultats par question sans analyse

1.1. Je suis



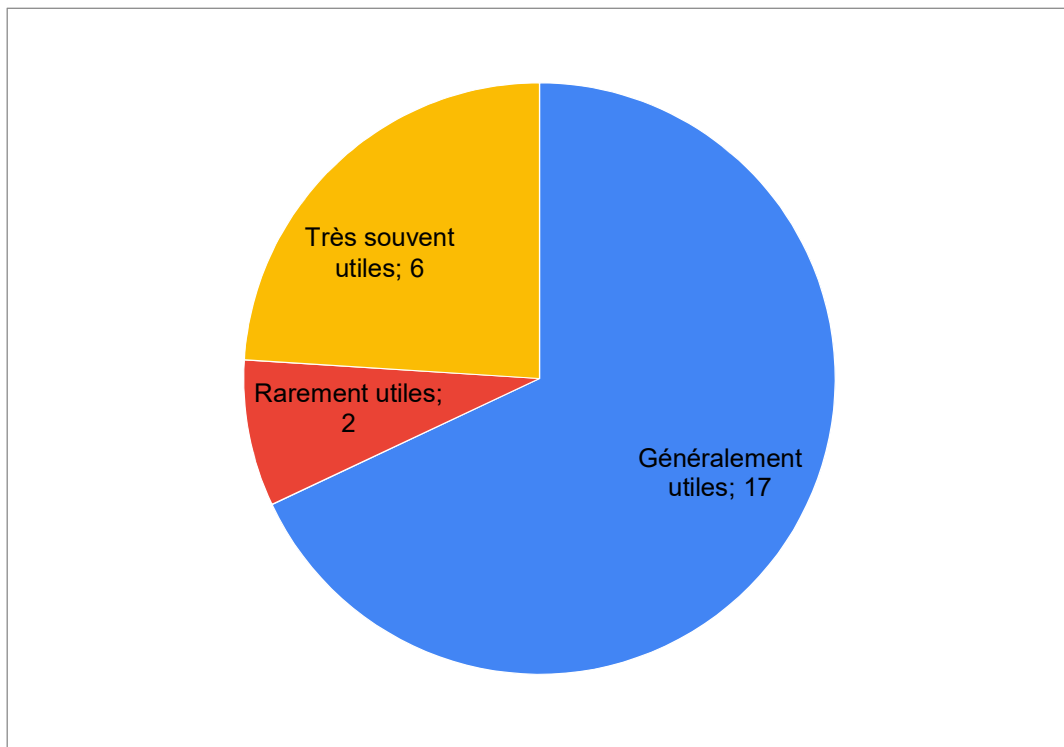
1.2. Les sujets abordés en assemblée générale sont



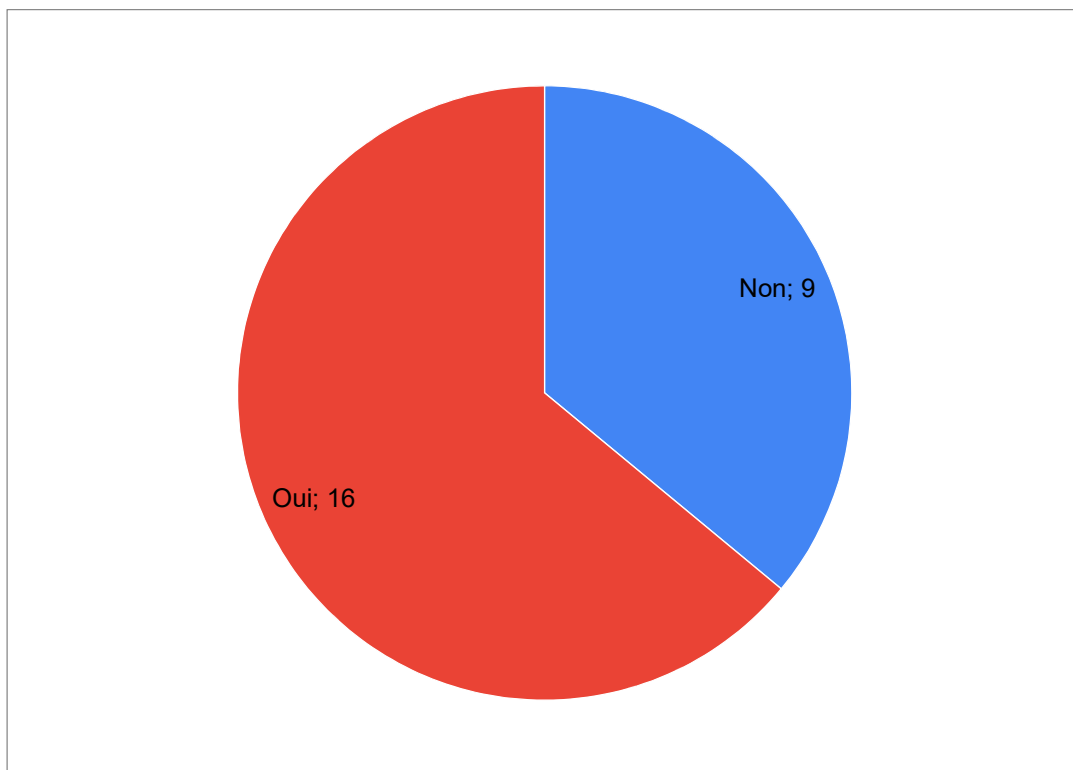
1.3. Quels sujets souhaitez-vous aborder l'année prochaine en assemblée générale

- Retard d'apprentissage à cause de la pandémie
- Facture scolaire
- Douance
- Durée des assemblées générales
- EHDAA
- Enseignement en plein-air
- Formation des membres
- Outils technologiques
- Processus de traitement des plaintes
- Qualité de vie dans les écoles
- Réussite scolaire
- Service de garde ou surveillance du midi
- Suivi de la mise en place des nouveaux services aux élèves

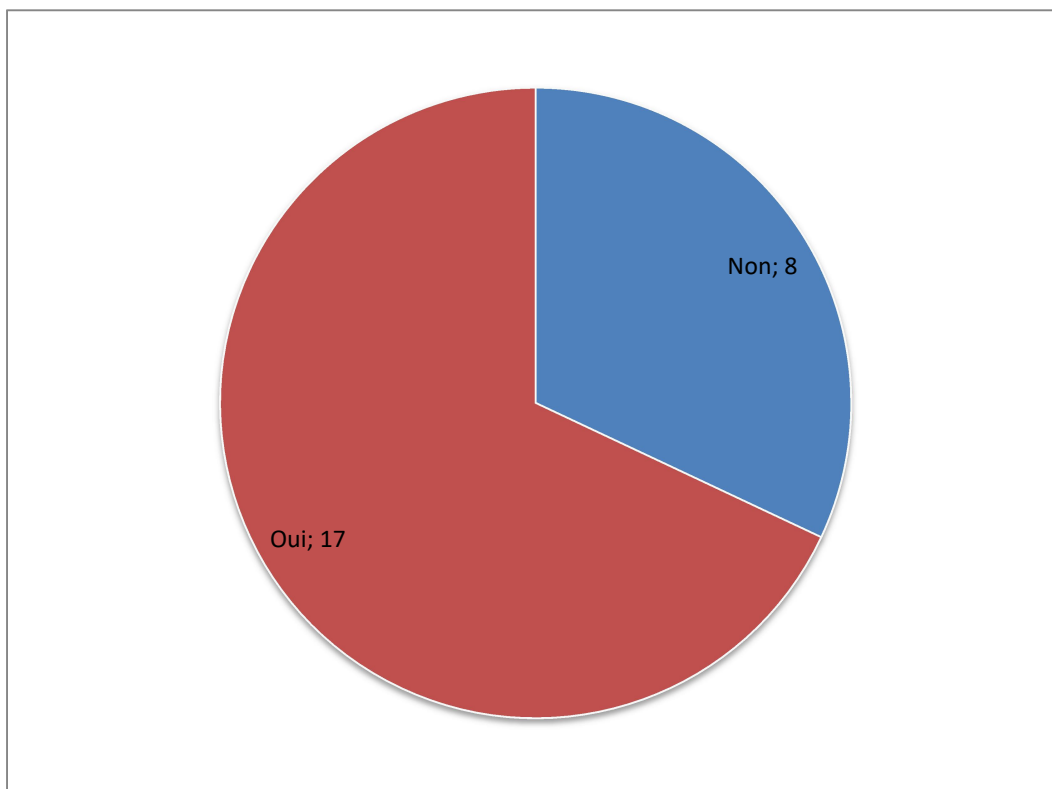
1.4. Les rapports du comité de travail permanent sur les politiques du CSS sont



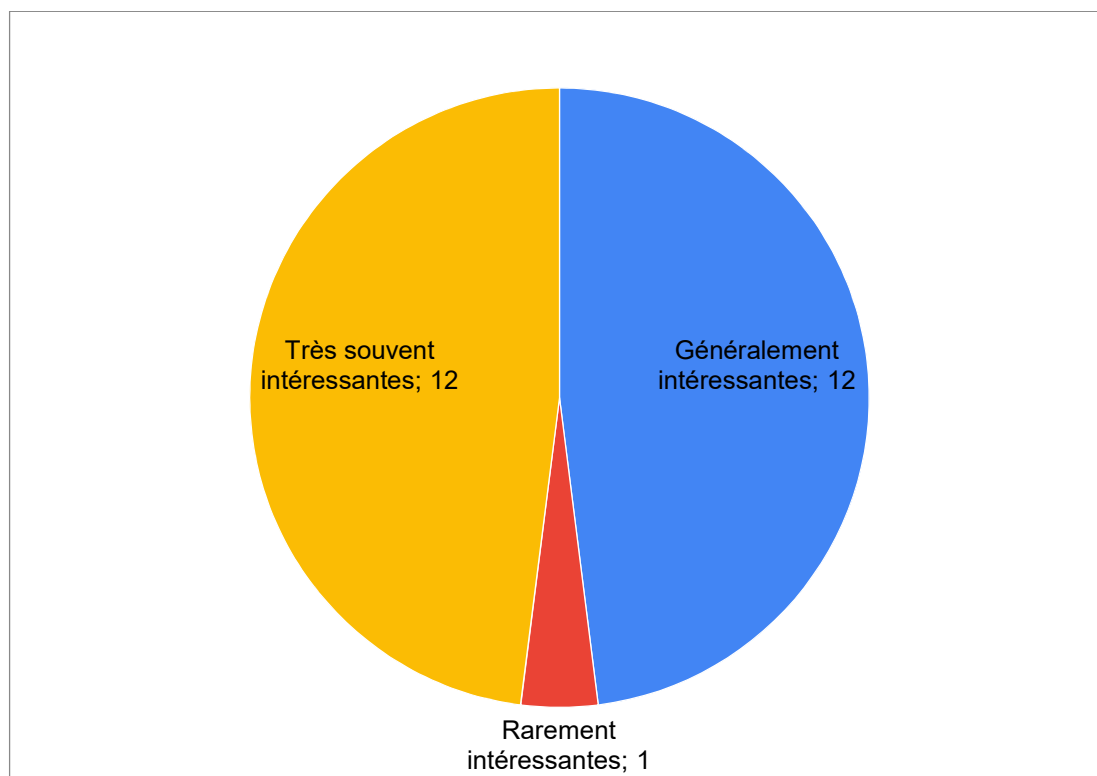
1.5. Le comité de parents devrait faire plus souvent des ateliers



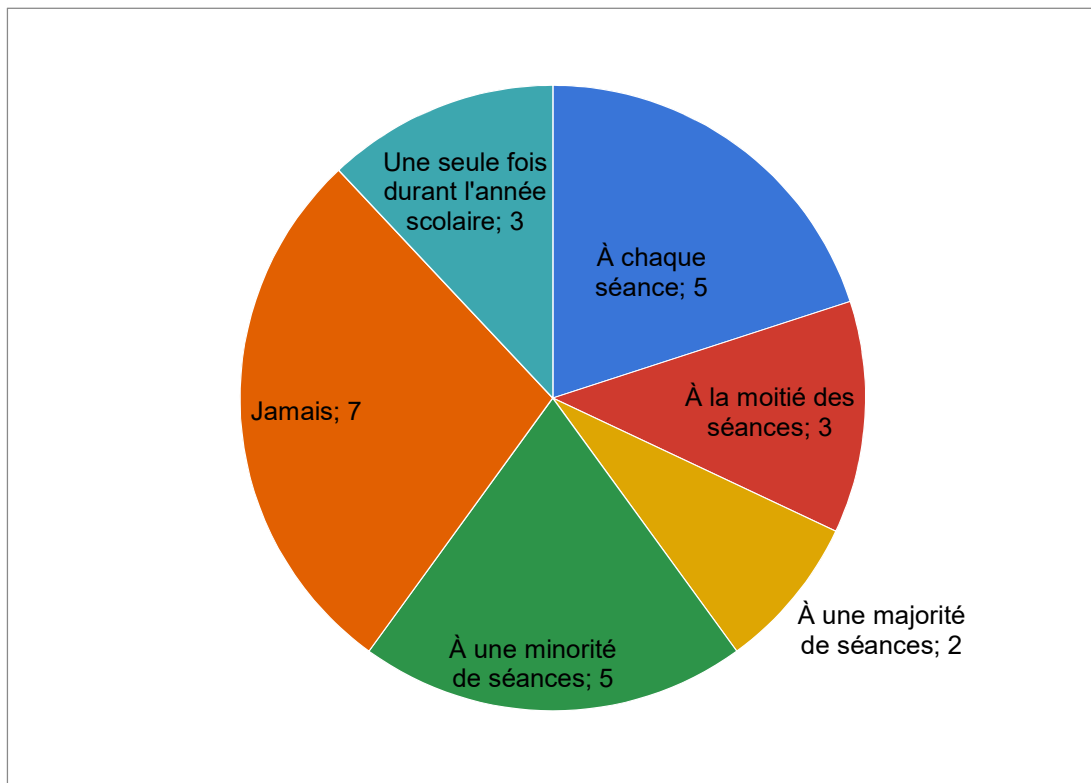
1.6. Le comité de parents devrait faire plus souvent des sondages



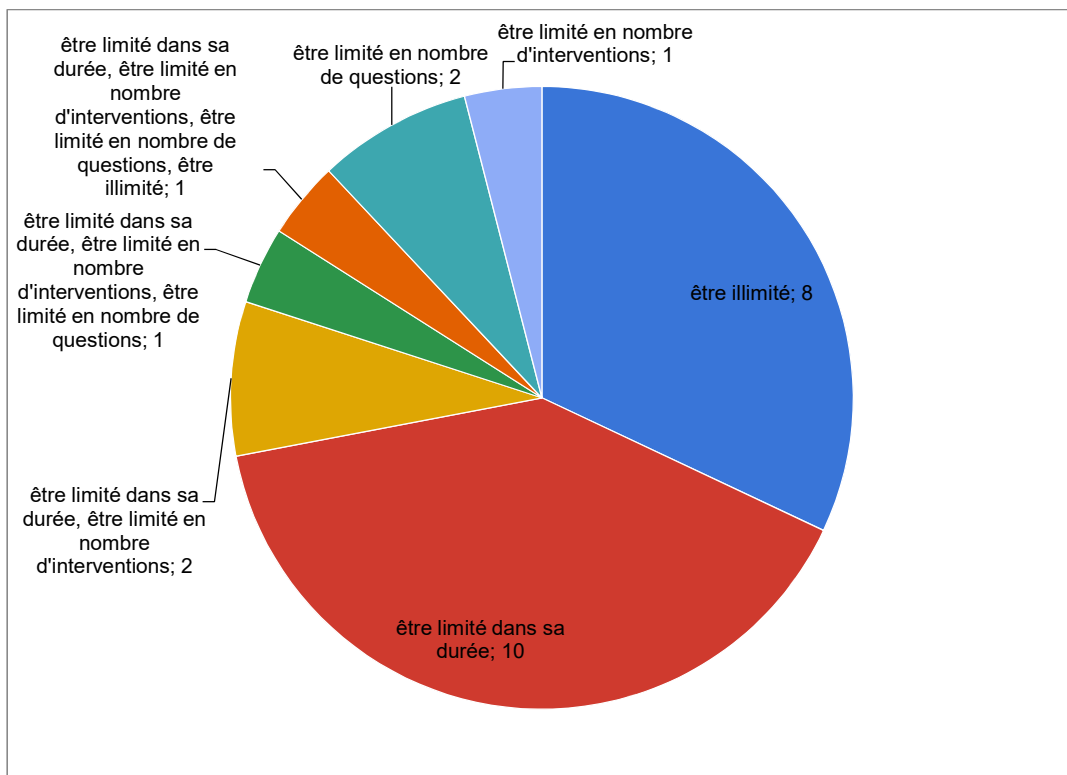
1.7. Les formations offertes par le comité de parents sont



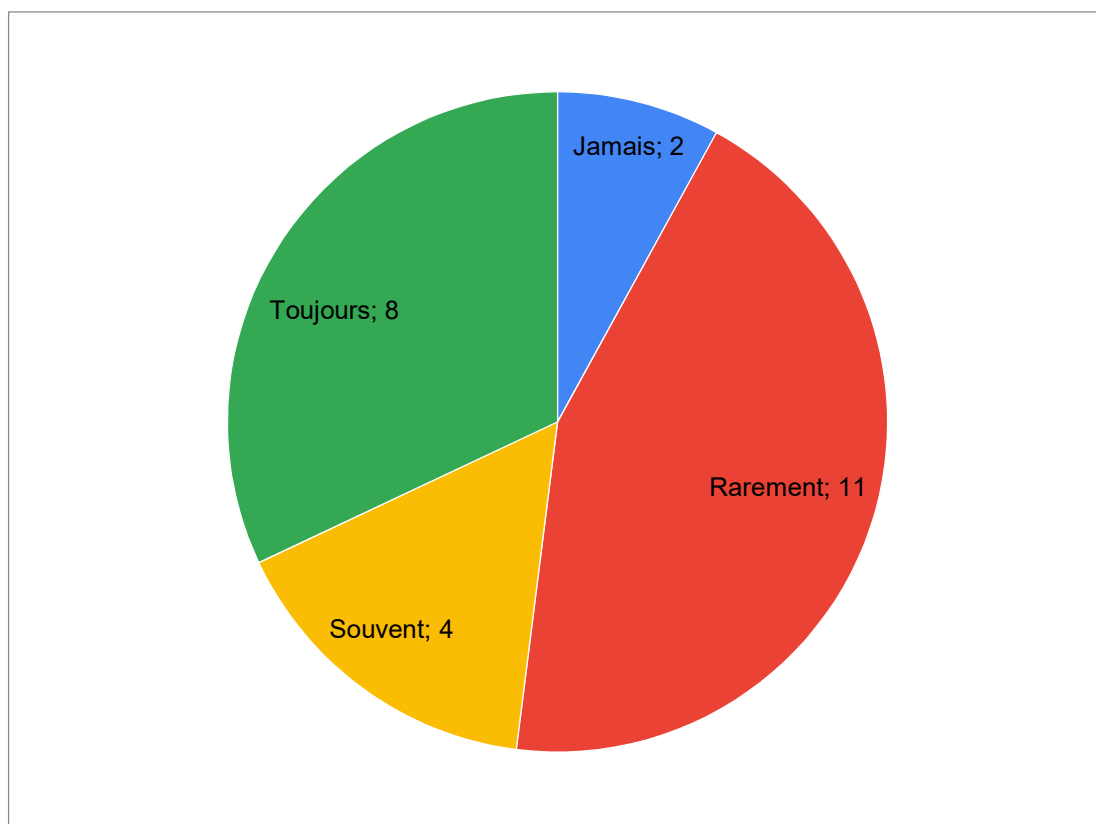
1.8. Lors des assemblées générales, en excluant les ateliers, j'utilise mon droit de parole



1.9. Lors des assemblées générales, est-ce que le droit de parole de chaque membre devrait



1.10. Selon vous, est-ce que le président d'assemblée devrait interrompre le droit de parole d'un membre afin de contrôler la durée de l'assemblée générale



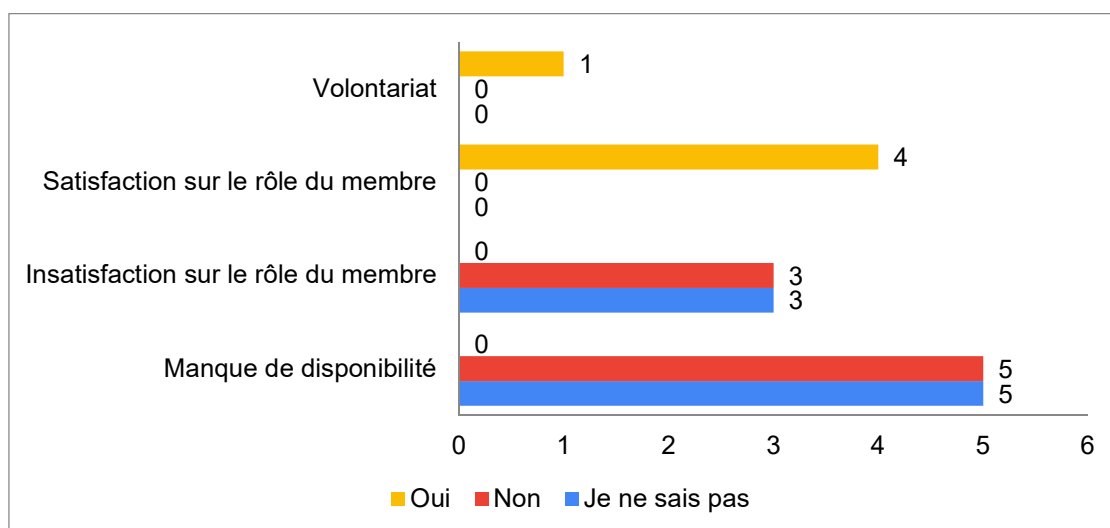
1.11. Avez-vous une demande ou commentaire à faire au comité de parents que vous n'osez pas aborder en assemblée générale

- Réduire la durée des assemblées générales
- Insatisfaction sur le rôle du membre
- Sondage pour déterminer les formations
- Rétroaction des séances du conseil d'administration par les membres parents siégeant à celui-ci
- Mettre un résumé de chaque dossier récurant dans le guide du représentant
- Durée des assemblée générale est convenable
- Avoir d'avance les sujets abordés avec la direction générale
- Assemblée générale virtuelle
- Accorder plus de temps à Mireille Dion

1.12. Souhaitez-vous être de nouveau membre du comité de parents en 2021-2022



1.13. Nous vous prions d'expliquer votre choix à la question précédente



2. Commentaires en vrac de certains membres

2.1. Quels sujets souhaitez-vous aborder l'année prochaine en assemblée générale

- « Le réel besoin de formation des représentants. »
- « Pas de sujet en particulier, mais privilégier les échanges et les ateliers. »

2.2. Avez-vous une demande ou commentaire à faire au comité de parents que vous n'osez pas aborder en assemblée générale

- « Il y a des soirs qu'il y a eu de l'exagération sur la durée, c'était extrêmement long et ça me semblait non pertinent. »

- « Je ne comprends pas bien comment on peut assumer son rôle de représentant au comité de parents considérant le peu d'espace de parole et d'échanges lors des rencontres. »
- « On a l'impression que les personnes qui interviennent en dehors des membres du CE et du CA sont jugés inopportuns. C'est réellement un fonctionnement et une ambiance qui n'est pas propice à une pleine participation. [...] Je ne sais pas ce qui est dû au mandat même d'un comité de parents, à l'animation ou à l'impact de la pandémie. Toutefois, je pense que des mesures ont été prises pour faciliter l'animation en ligne et raccourcir les rencontres qui se font au détriment de la pleine participation des parents. »
- « Je voudrais que tous aient accès aux résultats de ce sondage. »
- « Les séances sont longues mais il n'y a pas de longueur. Donc c'est ok. »

2.3. Nous vous prions d'expliquer votre choix à la question précédente

- « Compte-tenu du nombre élevé de rencontres et considérant mon emploi du temps très chargé, il me serait impossible d'être membre l'an prochain si les rencontres sont en mode présentiel. »
- « Je ne sens pas toujours de l'ouverture dans la dynamique du comité. Je comprends que le comité de travail permanent sur les politiques fait un travail de fond super important (merci, d'ailleurs, pour toutes ces analyses), mais je ne sais pas quelle place il reste au comité de parents ensuite. »
- « Mode de fonctionnement du comité trop strict et semble avoir peu de respect pour l'opinion de ses membres. Impression d'être un pion pour voter mais sans VRAI droit de parole et d'échanges. Les décisions semblent toujours avoir déjà été prises en exécutif et peu de place à la discussion rendus à l'AG. »
- « Les gens ont l'air vraiment impliqués et passionnés par ce qu'ils font. BRAVO et Merci!!! »
- « Je ne me sens pas interpellé et j'ai l'impression que l'exécutif est un groupe fermé et hermétique. »
- « J'adore être représentante au CP car on intervient à un autre niveau du CSS. »
- « La gouvernance scolaire n'est pas encore finie d'être en place, il reste encore plusieurs choses à s'approprier comme parent. La bataille n'est pas encore gagnée concernant la facturation des photocopies chargées aux parents. »
- « Pour assurer la représentation des parents de mon école au comité de parents. Comme tous les membres, j'accorde du temps au comité de parents. Peut-être un peu plus que la moyenne. Je le fais chaque jour à raison d'une à sept heures. Généralement, du lundi au vendredi, je consulte les courriels le midi et le soir. En fait, je consacre tout ce temps au comité de parents chaque soir, pour lire, corriger ou rédiger: des courriels, des dossiers, des demandes, des messages transmis au moyen de Facebook, des rapports, des procès-verbaux, des comptes rendus, des commentaires, etc. Le samedi et le dimanche, je prends quelques heures pour les documents plus longs comme les rapports à produire ou la documentation à lire. Je réponds aussi aux courriels, car il y en a plusieurs parmi les membres qui ont du temps pour le comité de parents le samedi ou le dimanche. J'admets qu'il m'est arrivé de me coucher à une heure du matin après quelques assemblées générales pour compléter le procès-verbal afin de le rendre plus rapidement disponible sur le site Internet dédié au comité de parents par le CSS. C'est la même chose après certaines rencontres du comité exécutif, car les délais pour la convocation de certaines assemblées générales est brefs, notamment pour la convocation papier. Cette année, c'est plus de 40 rencontres virtuelles, c'est presque 1 000 courriels lus et plus de 900 courriels que j'ai transmis, juste pour assurer le fonctionnement du comité de parents. C'est aussi poser certains actes désagréables comme rappeler à d'autres bénévoles le travail à accomplir rapidement pour finaliser un projet ou rectifier une situation pouvant causer préjudice au comité ou à un tiers, tout en étant le moins désagréable possible. Cet été ce sera sans aucun doute de préparer une nouvelle lettre pour inviter les parents à participer aux assemblées générales dans les écoles et à devenir représentant au comité de parents. Ce sera réviser le guide du représentant, corriger les documents pour l'assemblée générale annuelle d'élection, etc. C'est aussi répondre aux demandes des membres, des parents ou de certains salariés du centre de service scolaire qui comptent sur le comité de parents ou sur son président pour dénouer des impasses ou faire avancer leurs dossiers durant l'été. Après deux ans comme membre du comité de parents et comme président, je suis conscient que tout ce travail est bénévole, oblige à s'informer et se former par ses propres moyens et apporte son lot de critiques, ainsi que, d'ordinaire, peu de félicitations. »



À l'occasion de la rencontre de l'Assemblée générale annuelle et du Conseil général du 28 mai 2021, 42 délégués provenant de 35 centres de services scolaires et commission scolaire étaient présents.

ÉLECTIONS DE LA FCPQ

Comité exécutif

Élu par acclamation	Kévin Roy	Président	CSS des Hauts Cantons
Élue par acclamation	Helene Turgeon	Représentante aux affaires anglophones	CS Eastern Townships
Élue par acclamation	Mélanie Morin	Conseillère A	CSS du Lac-Abitibi
Élue par acclamation	Anne-Marie Martel	Conseillère B	CSS de la Vallée-des-Tisserands
Élue	Annie Goudreau	Conseillère EHDAA	CSS des Draveurs

Comité d'éthique et de déontologie

Élu par acclamation	Gnahoua Zoabli	Mandat de deux ans	CSS Marguerite-Bourgeoys
Élue sur le parquet	Viviane Drapeau	Mandat de deux ans	CSS de la Rivière-du-Nord
Élue sur le parquet	Suzie Lambert	Substitut	CSS du Val-des-Cerfs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Ces documents ont fait l'objet d'un dépôt, d'une adoption ou d'une approbation :

- États financiers 2020-2021, présentés par la firme MPA inc. Le contrat de la firme a été reconduit pour trois ans.
- [Rapport annuel 2020-2021](#)

[Cliquez ici](#) pour lire le communiqué diffusé à la suite de l'Assemblée générale pour annoncer les résultats de l'élection.

CONSEIL GÉNÉRAL

1. Plan d'action et budget 2021-2022

Le président et la directrice générale présentent le plan d'action pour l'année à venir. Le plan a été élaboré grâce à la consultation des comités de parents, selon notre planification stratégique. Le PowerPoint de présentation du plan d'action et du budget est en pièce jointe.

2. Avis produits depuis mars

La FCPQ a produit quatre avis dans les dernières semaines, basés sur autant de consultations.

- [Projet 294](#) sur le financement des services aux élèves ayant des besoins particuliers. L'avis est allé plus loin que le mandat, nous avons fait des suggestions pour l'organisation et le fonctionnement des services aux EHDAA.
- [Rendez-vous pour la réussite éducative du ministre de l'Éducation.](#)
- [Projet de règlement sur le projet de loi 40.](#)
- [Projet de règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres des CA.](#)

Un cinquième avis est en production pour réagir au projet de règlement sur des modifications au régime pédagogique. L'objectif sera notamment de demander des rencontres avec l'enseignant, plutôt que des communications écrites.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SECONDAIRE VANIER

**Résultats de la consultation des élèves au moyen d'un sondage élaboré par le conseil d'établissement
Déposé lors de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021**

1.	Préambule.....	2
1.1.	Remerciement.....	2
2.	Méthodologie.....	2
2.1.	Graphique genre des élèves répondants selon les niveaux.....	2
2.2.	Graphique genre des élèves répondants.....	3
2.3.	Graphique répartition des élèves répondants pour chacun des niveaux.....	3
3.	Questions.....	4
3.1.	Graphique question <i>si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer</i>	5
3.1.1.	Graphique question <i>si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer</i> selon le genre	5
3.1.2.	Graphique question <i>si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer</i> selon le niveau	6
3.2.	Graphique question <i>si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur</i>	7
3.2.1.	Graphique question <i>si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur</i> selon le genre.....	7
3.2.2.	Graphique question <i>si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur</i> selon le niveau.....	7
3.3.	Graphique question <i>en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais</i>	8
3.3.1.	Graphique question <i>en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais</i> selon le genre.....	9
3.3.2.	Graphique question <i>en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais</i> selon le niveau.....	10
3.4.	Graphique question <i>si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais</i>	11
3.4.1.	Graphique question <i>si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais</i> selon le genre.....	11
3.4.1.	Graphique question <i>si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais</i> selon le niveau.....	12
3.5.	Graphique question <i>quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école</i>	12
3.5.1.	Graphique question <i>quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école</i> selon le genre.....	13
3.5.2.	Graphique question <i>quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école</i> selon le niveau.....	13
3.6.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie</i>	14
3.6.1.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie</i> selon le genre.....	15
3.6.2.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie</i> selon le niveau.....	16
3.7.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement</i>	17
3.7.1.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement</i> selon le genre.....	18
3.7.1.	Graphique question <i>après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement</i> selon le niveau.....	18
3.8.	Graphique question <i>après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi</i>	19
3.8.1.	Graphique question <i>après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi</i> selon le genre	20
3.8.2.	Graphique question <i>après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi</i> selon le niveau	21
4.	Pistes à retenir pour le conseil d'établissement.....	21

1. Préambule

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance scolaire, le conseil d'établissement de l'École secondaire Vanier à l'obligation de consulter des élèves fréquentant l'établissement. Pour l'année scolaire 2020-2021, le conseil d'établissement a préparé un questionnaire d'une dizaine de questions.

1.1. Remerciement

Le conseil d'établissement souhaite remercier tout particulièrement :

- Monsieur Xavier Daboval pour la préparation du questionnaire, l'analyse des toutes les réponses et la rédaction du présent rapport;
- Mesdames Sophie Duquette et Léa Tremblay ainsi que Monsieur François Pouliot qui ont commenté le questionnaire retenu pour effectuer le sondage;
- Madame Jacinthe Malo pour sa participation à l'analyse des questions ouvertes;
- Aux membres du conseil d'établissement qui ont autorisé l'administration du questionnaire aux élèves;
- Aux enseignants et professionnels de l'école qui ont demandé aux élèves de remplir le questionnaire;
- Aux élèves de l'École secondaire Vanier qui ont rempli le questionnaire.

2. Méthodologie

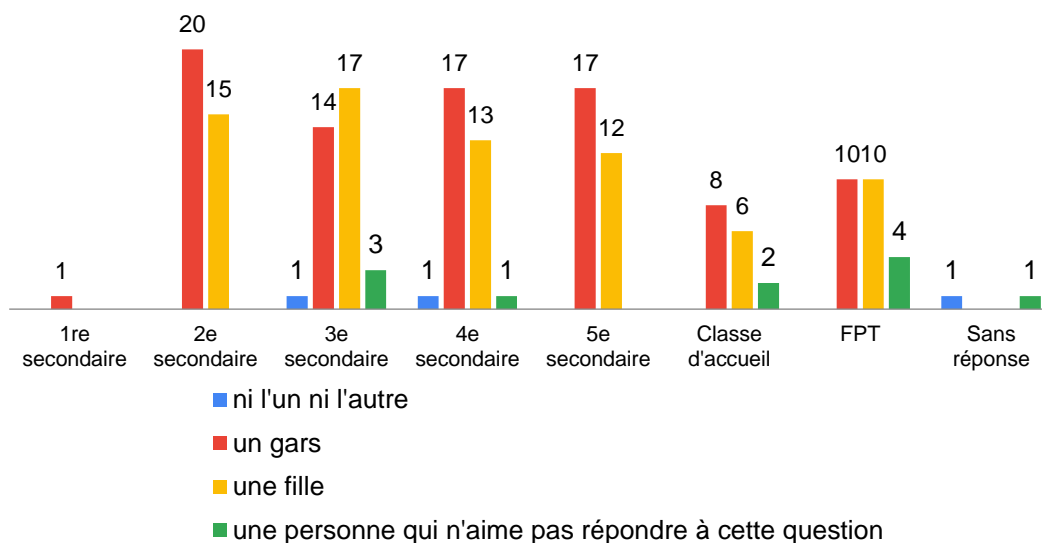
Le sondage a été rempli par 174 élèves. Les élèves ont été invités à répondre aux questions au courant du mois de mai 2021. Il s'agit d'un échantillon accidentel. Conséquemment, aucune marge d'erreur n'a été établie. En d'autres mots, il s'agit d'un sondage non probabiliste.

Le conseil d'établissement peut tout de même se servir des données pour influencer et inspirer ses décisions au courant des prochaines années scolaires.

Deux données ont été retenues pour étudier les réponses aux différentes questions. Il s'agit des données concernant :

- le niveau de chacun des élèves répondants;
- le genre de chacun des élèves répondants.

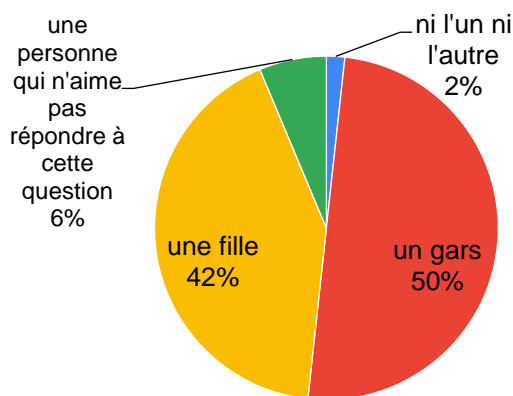
2.1. Graphique genre des élèves répondants selon les niveaux



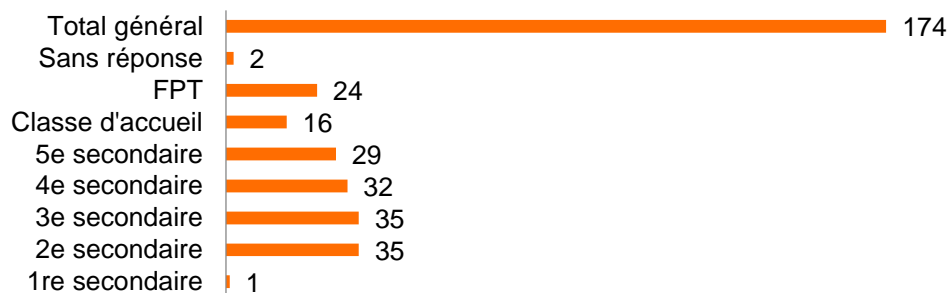
Dans presque tous les niveaux, ce sont majoritairement des garçons qui ont répondu au sondage. En fait, seul le niveau formation préparatoire au travail (FPT) présente des proportions égales entre les filles et les garçons.

Le conseil d'établissement constate que 8 % des élèves préfèrent ne pas indiquer leur genre ou s'identifient non binaires.

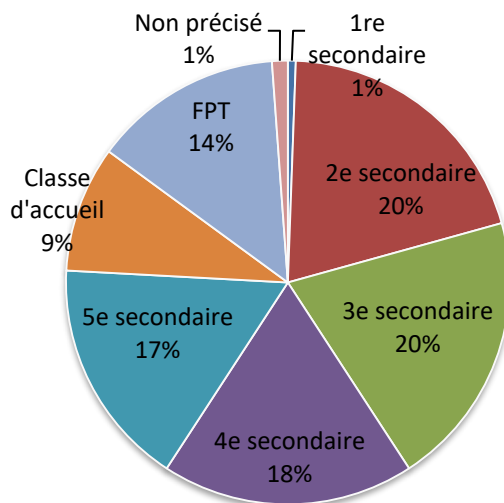
2.2. Graphique genre des élèves répondants



2.3. Graphique répartition des élèves répondants pour chacun des niveaux



Les élèves qui ont répondu au questionnaire sont principalement en secondaire 2, 3, 4 ou 5.

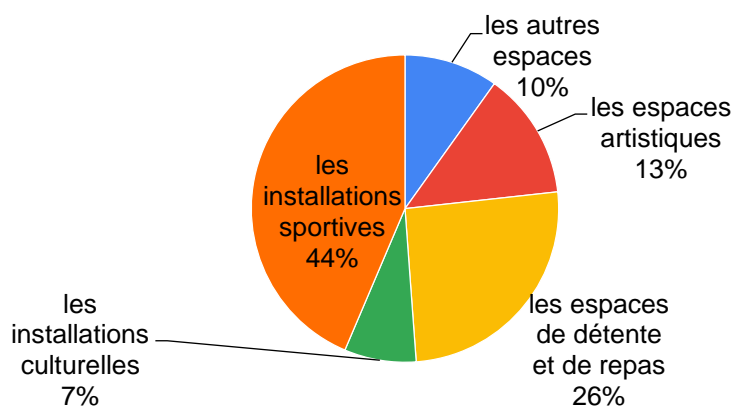


3. Questions

Le conseil d'établissement a choisi de poser les dix questions suivantes :

- Si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer :
 - les installations sportives;
 - les installations culturelles;
 - les espaces artistiques;
 - les espaces de détente et de repas;
 - les autres espaces?
- Si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait :
 - intérieur
 - extérieur ?
- En quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais?
- Si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais :
 - la cafétéria;
 - la bibliothèque;
 - l'entrée principale;
 - l'entrée des élèves;
 - le gymnase?
- Quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école :
 - aménager un espace d'art éphémère extérieur;
 - aménager une nouvelle scène intérieure;
 - aménager un espace entre-classe pour tous les degrés;
 - aménager un espace d'agriculture urbaine?
- Après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie?
- Après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement :
 - les activités parascolaires sportives;
 - les activités parascolaires artistiques;
 - le Dep-Explo;
 - autre?
- Après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi?
- Tu es :
 - une fille;
 - un gars;
 - ni l'un ni l'autre;
 - une personne qui n'aime pas répondre à cette question?
- Tu es en :
 - 1^{re} secondaire;
 - 2^e secondaire;
 - 3^e secondaire;
 - 4^e secondaire;
 - 5^e secondaire;
 - classe d'accueil;
 - FPT?

3.1. Graphique question si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer

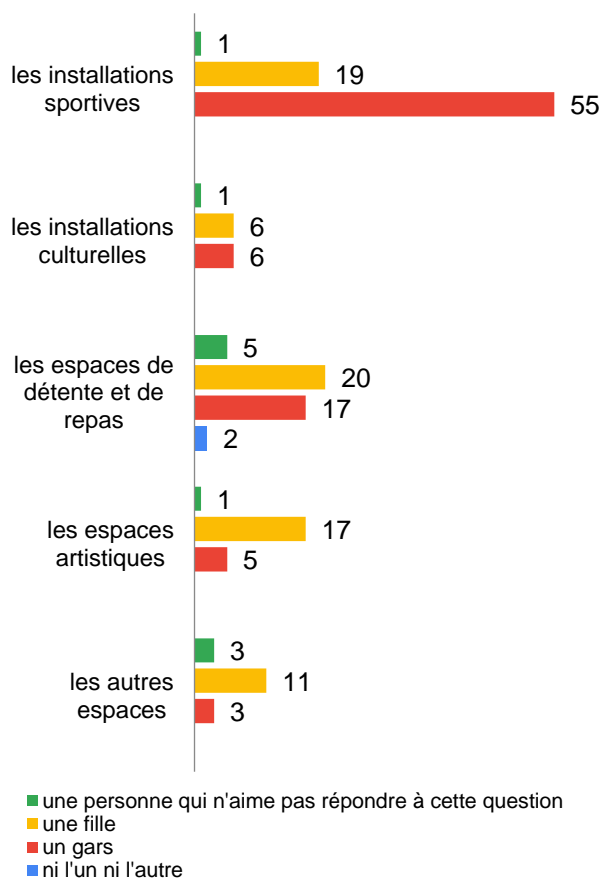


Il faut constater que l'amélioration des :

- installations sportives est demandée par 44 % des élèves ayant répondu au questionnaire et représente le premier choix;
- espaces de détente et de repas avec 26 % d'élèves ayant choisi cette option concorde avec le deuxième choix en importance.

Plusieurs réponses à d'autres questions sont en cohérence avec ces réponses. Toutefois, il est intéressant de remarquer l'influence du genre et du niveau sur les choix faits par les élèves.

3.1.1. Graphique question si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer selon le genre

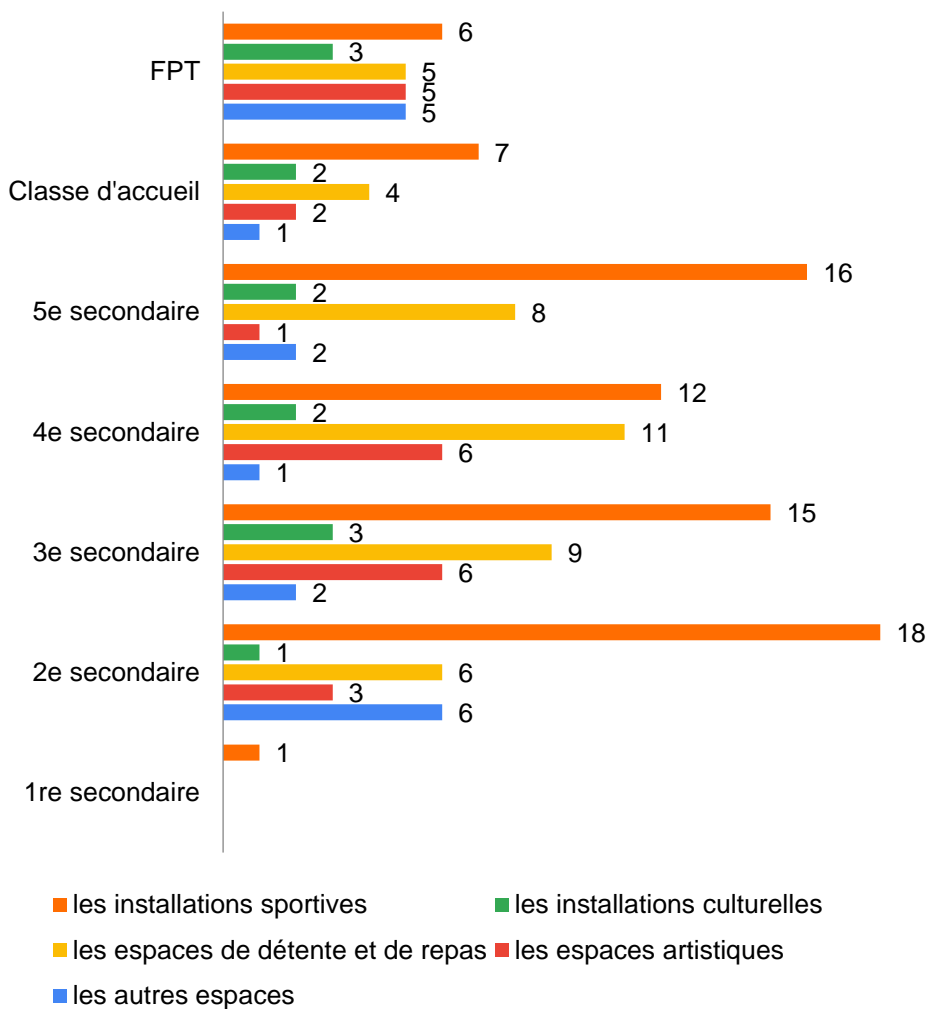


Les garçons présentent un intérêt évident pour l'amélioration des installations sportives, alors que les filles se répartissent avec plus d'équilibre dans certains choix de réponses comme :

- les installations sportives;
- les espaces de détente et de repas;
- les espaces artistiques.

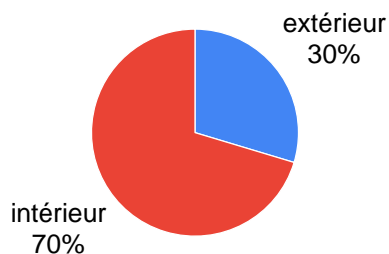
Les élèves préférant ne pas indiquer leur genre ou les non binaires semblent avoir un plus grand intérêt pour les espaces de détente et de repas.

3.1.2. Graphique question *si tu pouvais choisir un projet pour améliorer ton école, est-ce que ce serait pour améliorer selon le niveau*



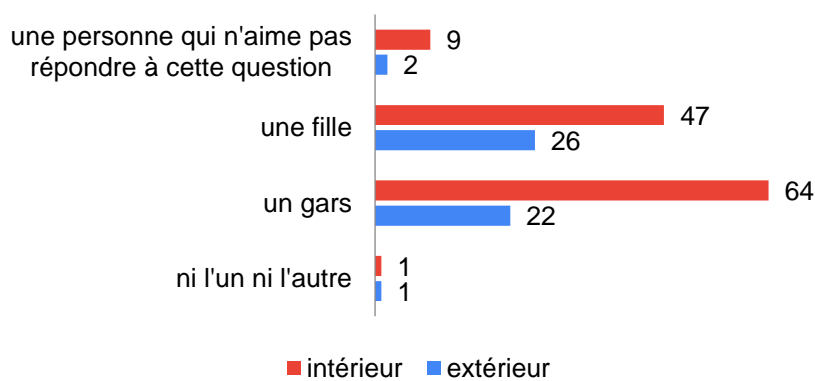
Force est de constater que l'amélioration des installations sportives représente la priorité pour tous les niveaux de l'école.

3.2. Graphique question *si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur*



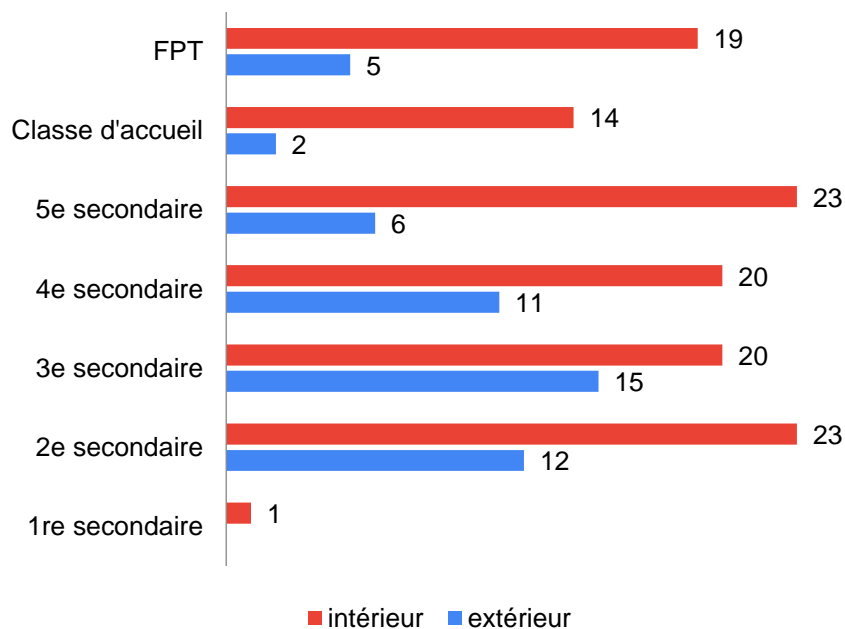
Le constat est évident, 70 % des élèves répondants souhaitent des améliorations intérieures.

3.2.1. Graphique question *si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur selon le genre*

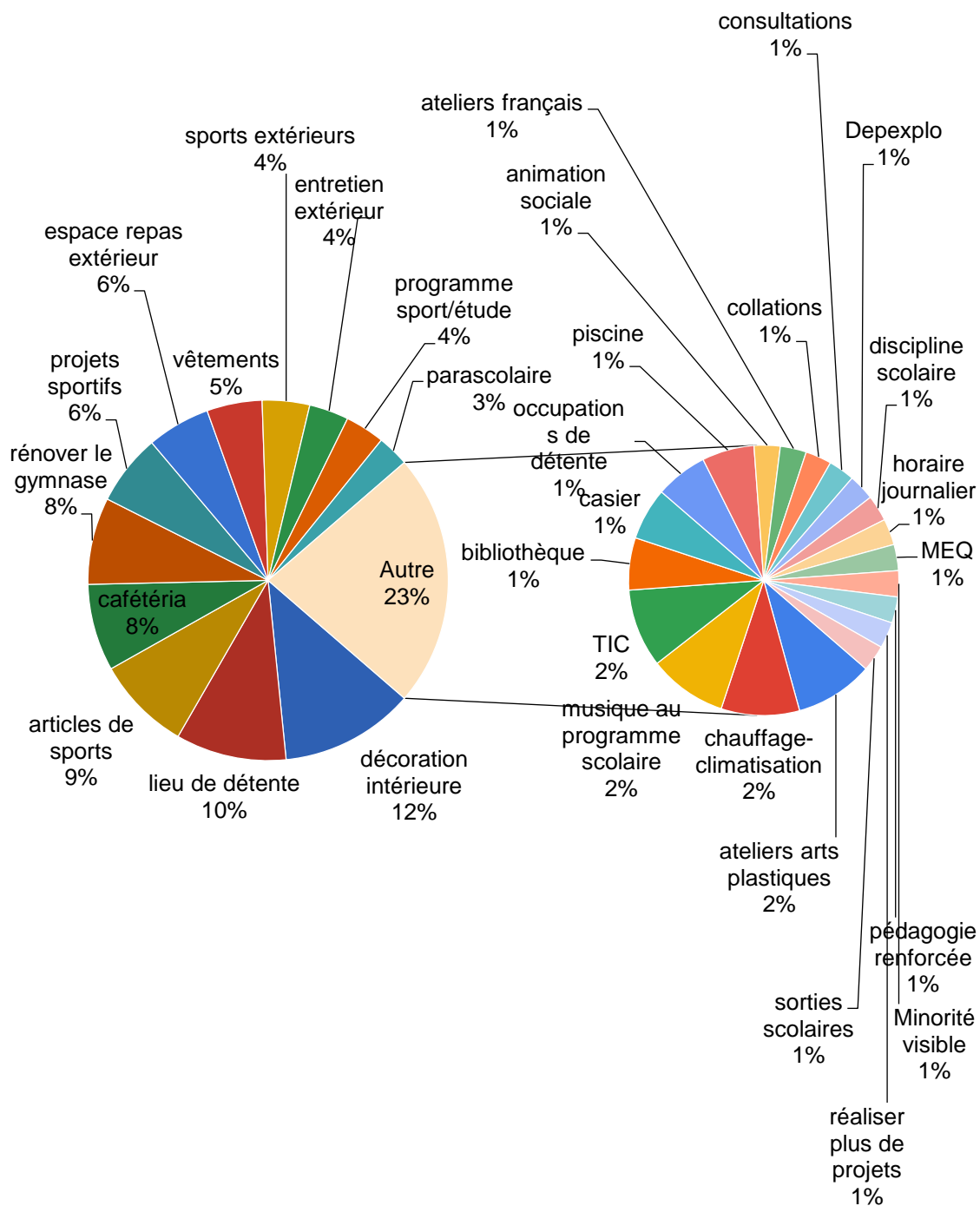


La tendance favorable à l'amélioration des installations intérieures domine même selon le genre. C'est le même constat selon le niveau.

3.2.2. Graphique question *si tu avais le choix, ce projet d'amélioration serait intérieur ou extérieur selon le niveau*



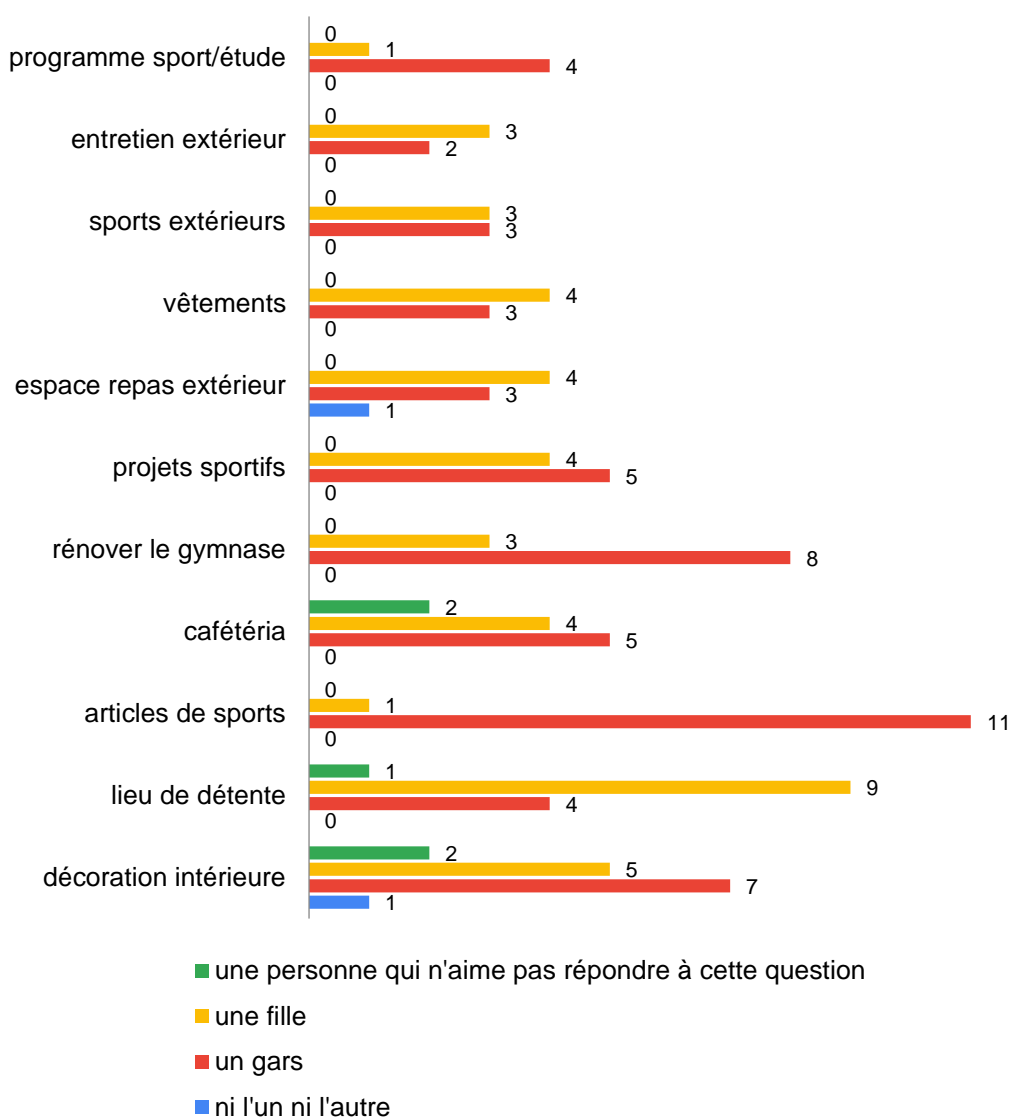
3.3. Graphique question en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais



Comme il s'agit d'une question ouverte, les élèves répondants ont pu proposer différentes réponses. La compilation des résultats permet de préciser que les priorités sont accordées :

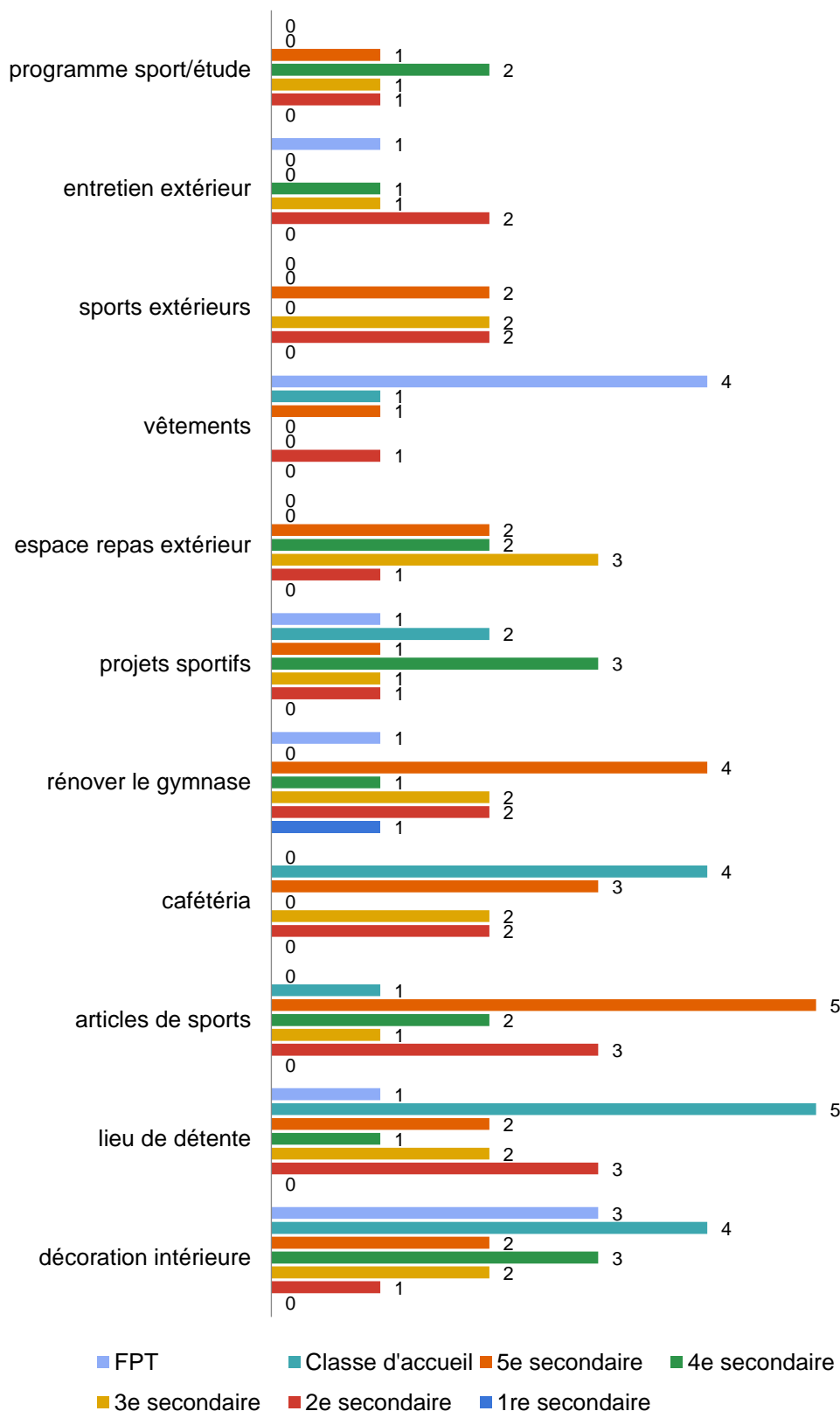
- à l'amélioration de la décoration intérieure;
- à la bonification des lieux de détente;
- à l'acquisition d'articles de sports;
- à la réfection de la cafétéria;
- à la rénovation du gymnase;
- à l'ajout de projets sportifs;
- à la mise en place d'espaces de repas extérieur;
- à l'apport d'une souplesse supplémentaire concernant la tenue vestimentaire;
- à l'installation d'équipement de sports extérieurs;
- au réaménagement de la cour extérieure;
- à la création d'un programme sport – étude.

3.3.1. Graphique question en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais selon le genre



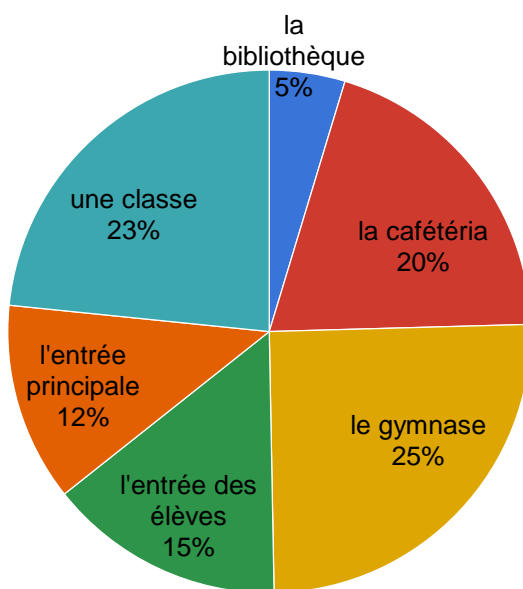
Selon le genre, il est possible de remarquer des différences marquées selon que l'élève soit une fille ou un garçon. Les sujets sportifs sont plus souvent évoqués par les garçons alors que les filles accordent plus d'importance aux volets référant au confort ou à l'esthétisme.

3.3.2. Graphique question en quelques mots, est-ce que tu peux dire ce que tu améliorerais selon le niveau



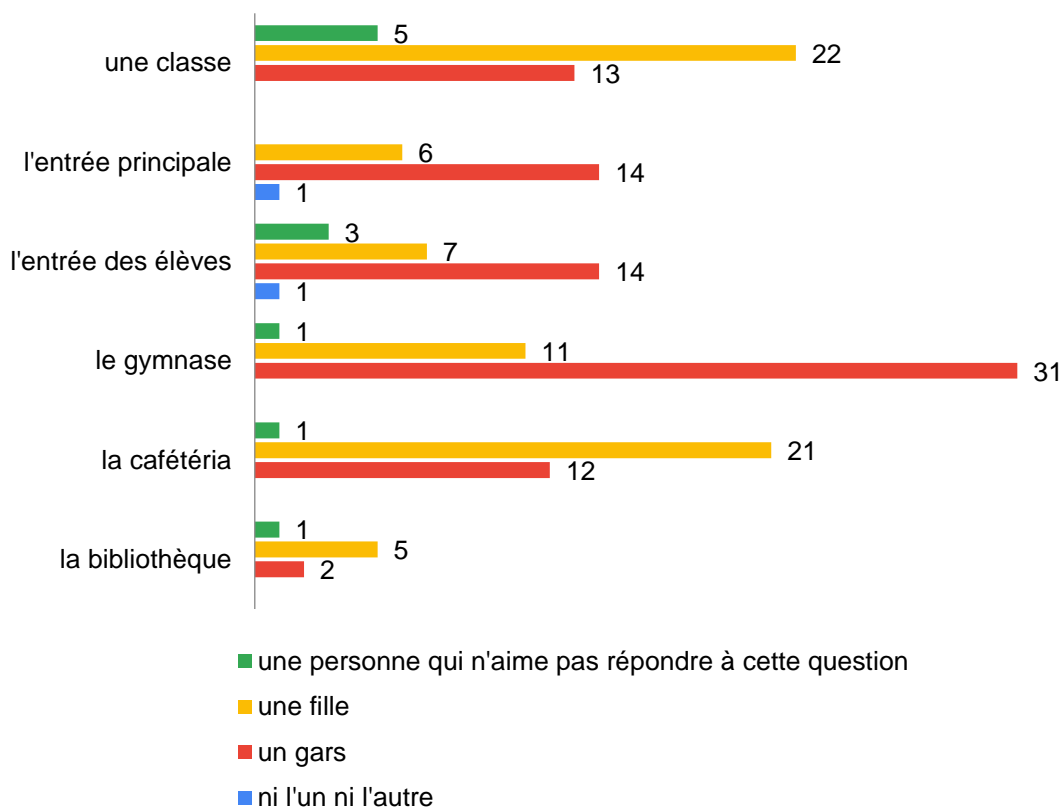
La répartition par niveau n'apporte pas autant d'éclairage. Toutefois, la question vestimentaire semble être un enjeu principalement important pour les élèves répondants provenant du niveau FPT, alors que la classe d'accueil semble plus préoccupée que les autres niveaux lorsqu'il est question de lieux de détente.

3.4. Graphique question si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais



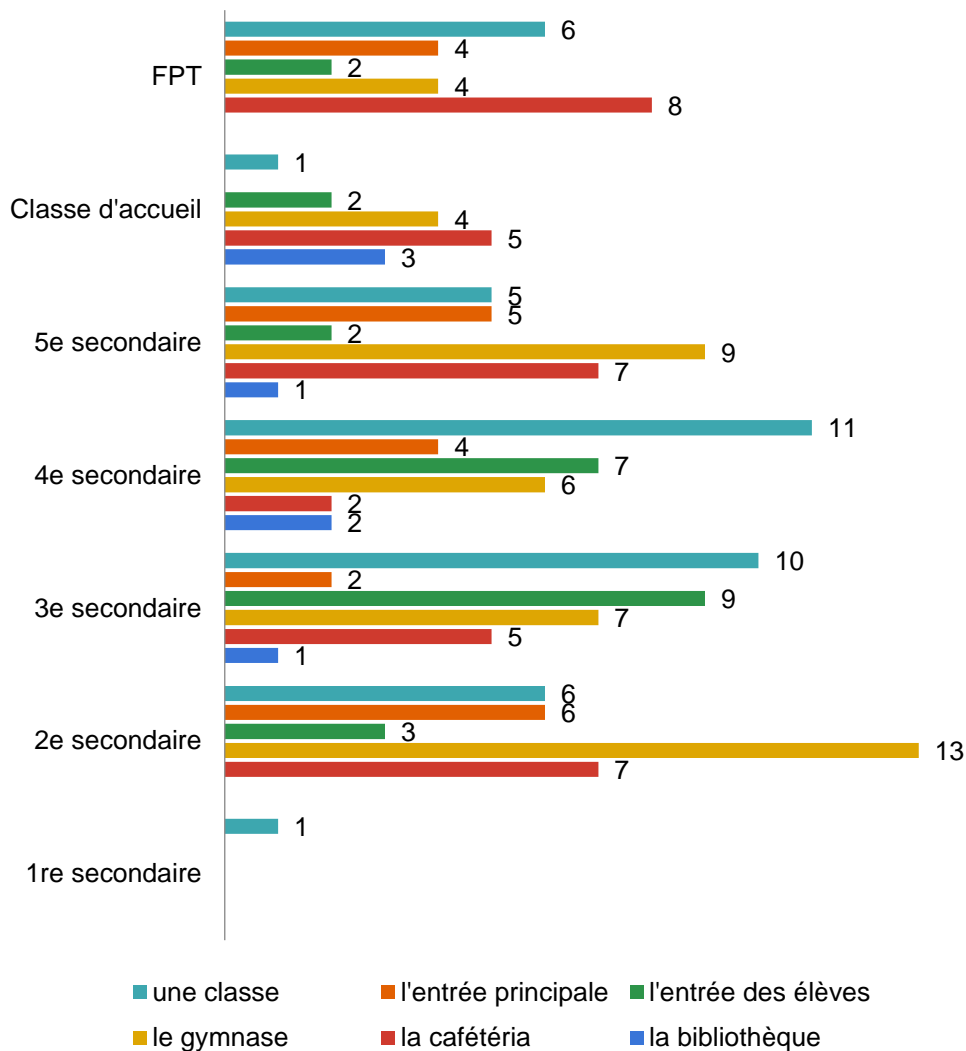
Une fois de plus, le domaine sportif domine, mais avec moins de priorité par rapport aux classes et à la cafétéria. Toutefois, sauf la bibliothèque, il semble que l'ensemble de la décoration intérieure de l'école mérite une forme de cure de rajeunissement.

3.4.1. Graphique question si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisirais selon le genre



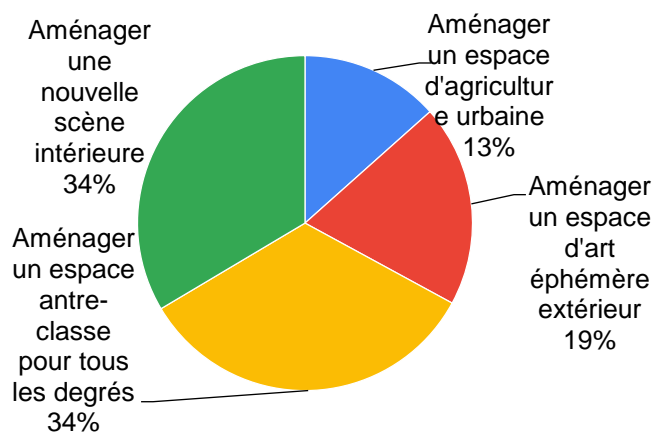
Concernant la décoration intérieure de l'école, les garçons accordent la priorité au gymnase. Pour les filles, les classes et la cafétéria semblent partager une certaine priorité. Les personnes qui n'aiment pas répondre aux questions concernant le genre accordent aussi plus d'importance à la décoration des classes, mais sont aussi préoccupées par la décoration de l'entrée des élèves.

3.4.1. Graphique question si tu devais redécorer un local de ton école, tu choisiras selon le niveau



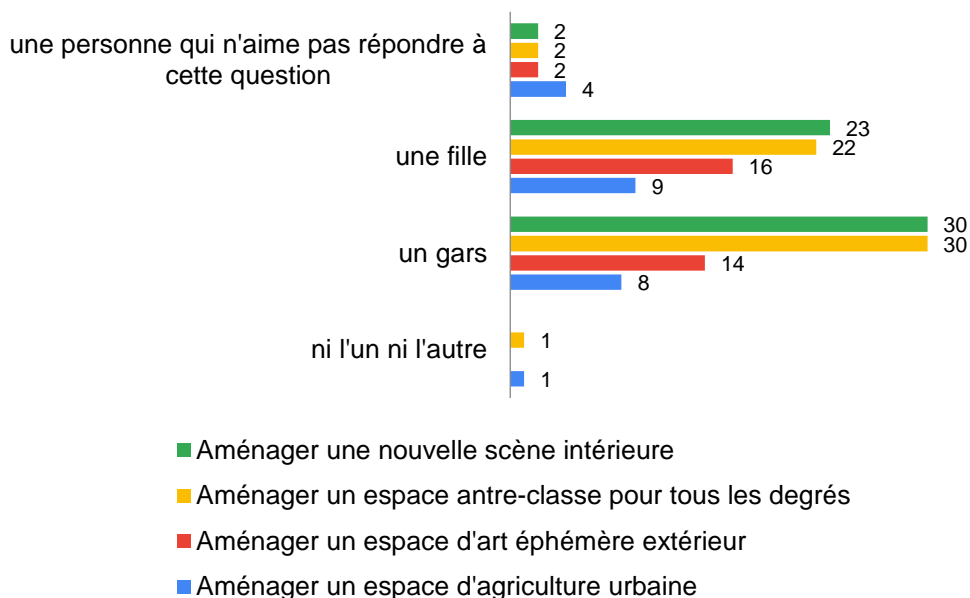
Selon le niveau, il est possible d'observer un intérêt plus marqué pour la décoration du gymnase chez les élèves de 2^e secondaire. Pour les autres niveaux, aucun lieu ne se démarque vraiment, sauf les classes en 4^e secondaire.

3.5. Graphique question quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école



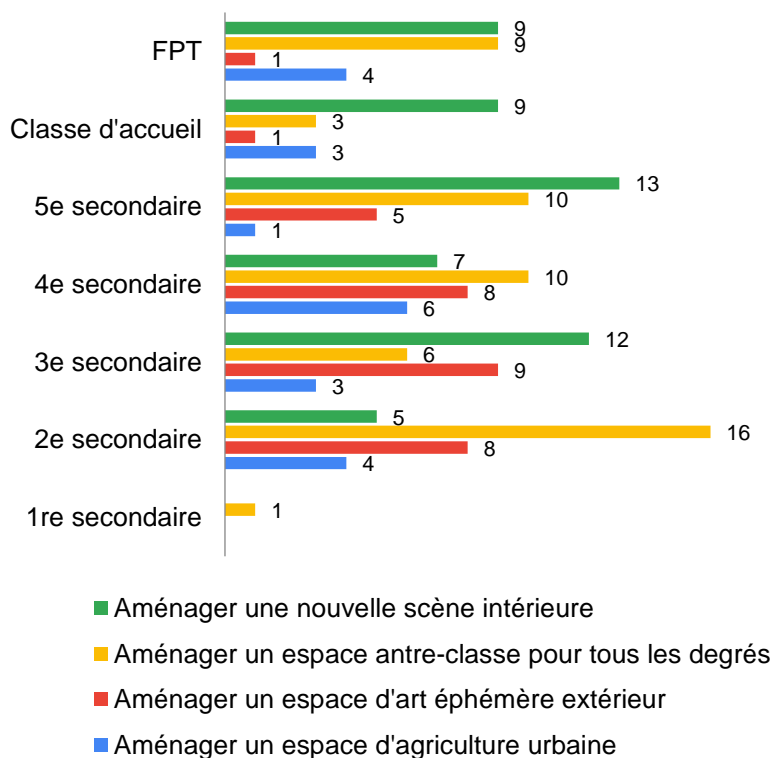
Les élèves qui ont répondu au sondage se partagent principalement entre l'aménagement d'un espace entre-classes pour tous les degrés et l'aménagement d'une nouvelle scène intérieure. Les propositions visant l'extérieur de l'école n'ayant pas plus la cote ici qu'à la réponse de la question présentée à la section 3.2.

3.5.1. Graphique question *quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école selon le genre*



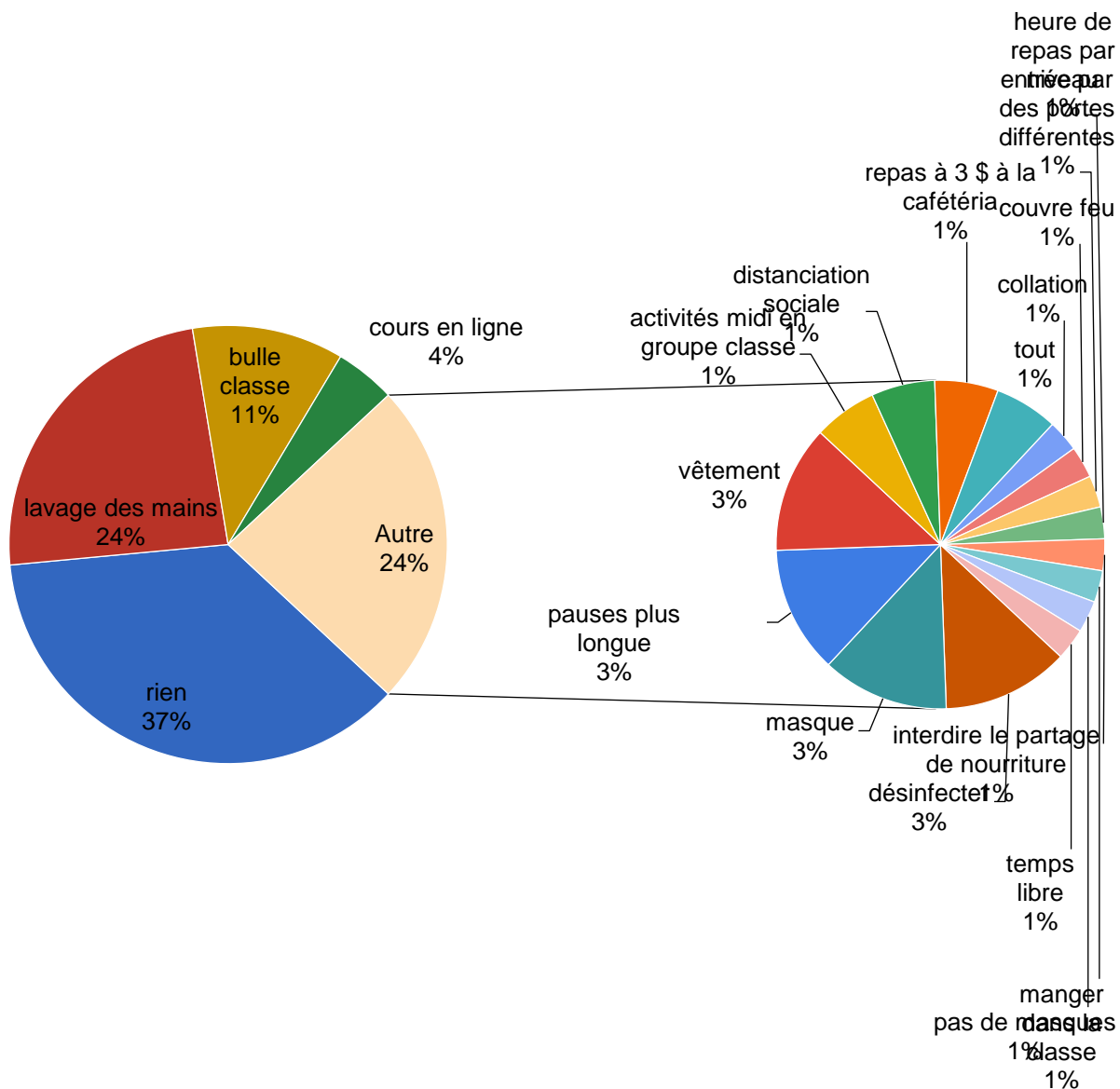
Le genre ne permet pas de discriminer davantage une proposition par rapport à une autre. Cependant, il est intéressant de remarquer que les personnes qui n'aiment pas répondre aux questions portant sur le genre et les personnes non binaires trouvent généralement plus intéressante l'idée d'aménager un espace d'agriculture urbaine. Donner l'occasion de créer un jardin extérieur à l'École secondaire Vanier pourrait être un excellent moyen de permettre à ces élèves de se retrouver sans pour autant se sentir stigmatisés, puisque réaliser un projet d'agriculture urbaine n'est pas une activité liée au genre.

3.5.2. Graphique question *quelle idée trouves-tu intéressante pour améliorer ton école selon le niveau*



Le niveau est plus révélateur des préférences en matière d'aménagement, il est facile de constater que l'aménagement d'un espace entre-classe pour tous les degrés préoccupe principalement les élèves de 2^e secondaire et de 4^e secondaire. L'aménagement d'une scène intérieure intéresse plus les élèves de la classe d'accueil, de 5^e secondaire et de 3^e secondaire.

3.6. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie

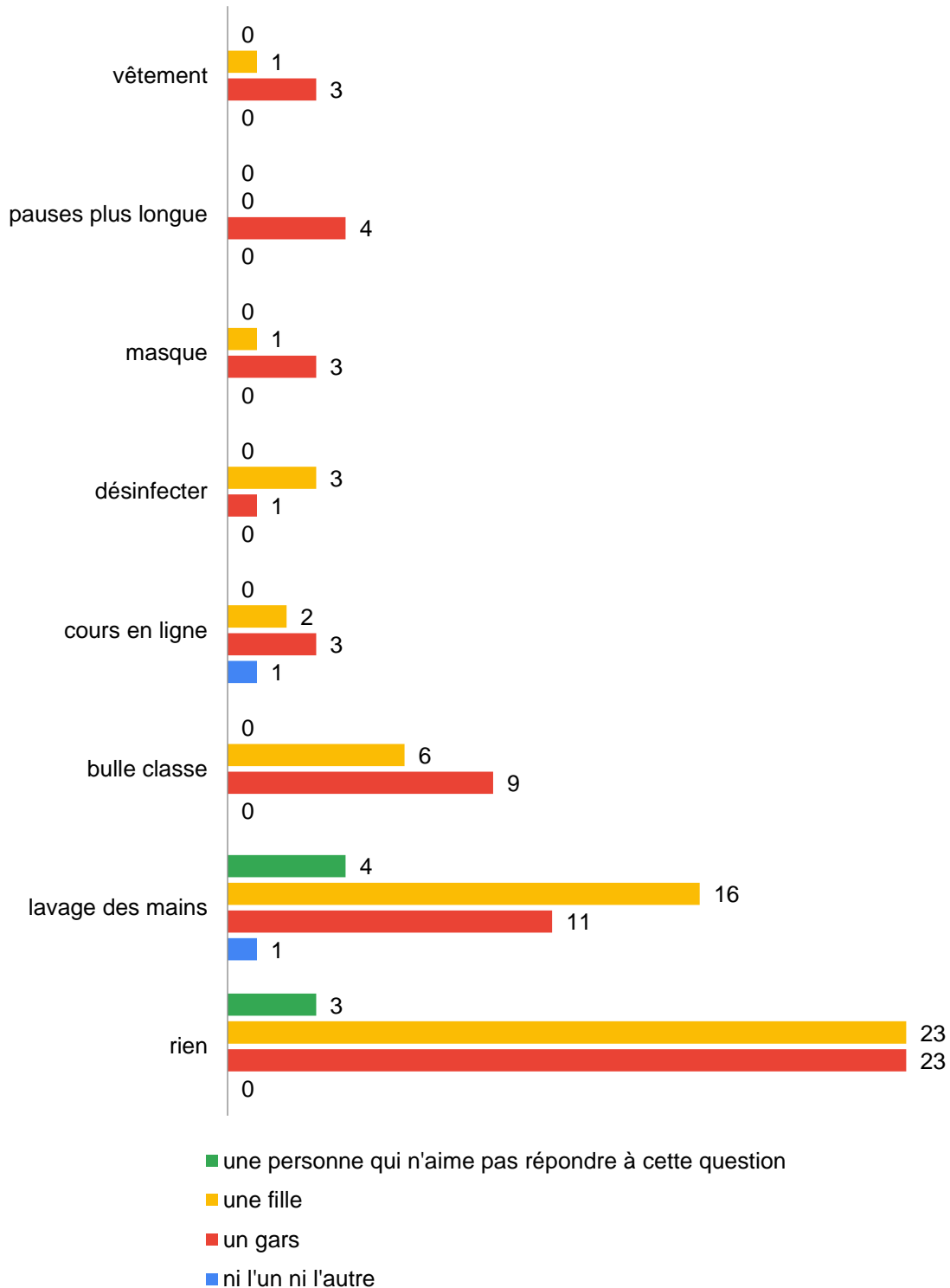


La majorité des élèves semblent vouloir laisser derrière eux les différentes mesures proposées durant la lutte à la pandémie. Toutefois, il semble que le lavage des mains à l'entrée de l'école et des classes ait la cote auprès du quart des élèves ayant répondu au sondage. 11 % souhaitent maintenir les bulles classes et 4 % les cours en ligne. Ces dernières données démontrent qu'à contrario les élèves préfèrent se rencontrer quotidiennement.

Il semble que le port du masque lorsque les élèves ont une maladie respiratoire, les pauses plus longues, la désinfection des tables et des chaises, ainsi que plus de souplesse dans l'application du code vestimentaire sont aussi des ajustements liés à la gestion de la pandémie qui ont plu à quelques élèves.

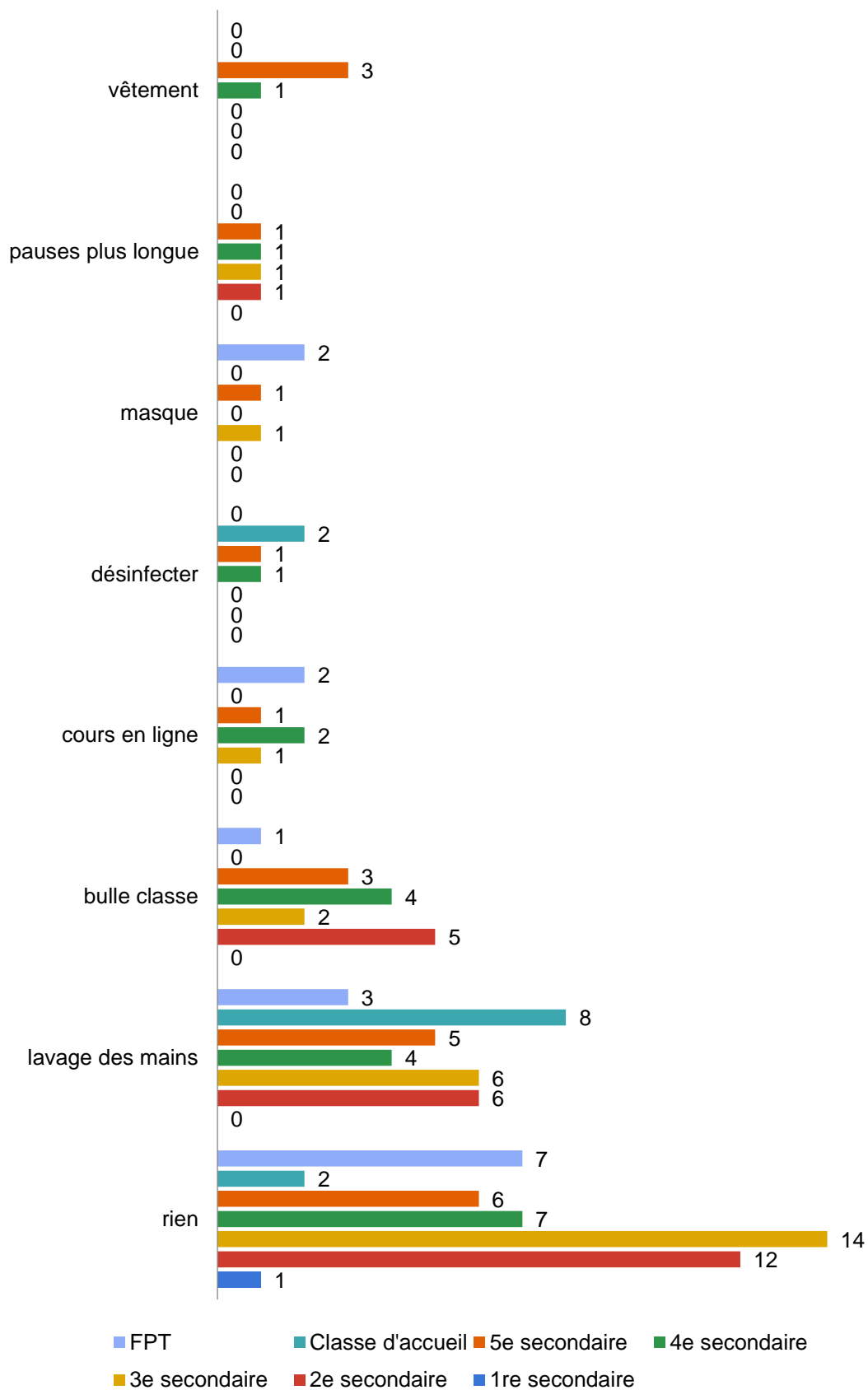
Les autres graphiques de cette section illustrent les résultats par genre et par niveau de toutes les mesures présentant au moins 3 % d'élèves répondants intéressés.

3.6.1. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie selon le genre



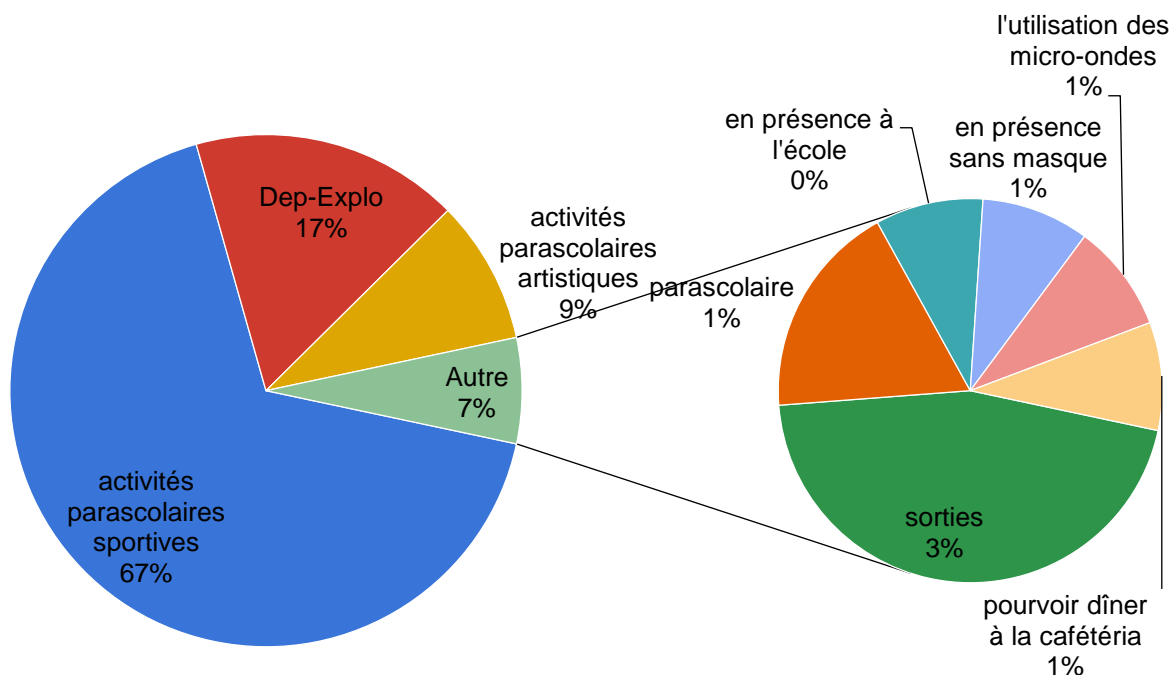
Les mesures liées aux questions de salubrité préoccupent plutôt les filles, sauf pour la question du port du masque demandé par des garçons. Les bulles classes et l'assouplissement des règles vestimentaires sont des mesures plus importantes auprès des garçons.

3.6.2. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce que tu garderais des changements apportés au fonctionnement de l'école en raison de la pandémie selon le niveau



Ce graphique illustre bien que la majorité des élèves par niveau ne veulent pas retenir grand-chose au sein des mesures liées au contrôle de la pandémie. Toutefois, le lavage des mains semble être un élément positif que la classe d'accueil souhaite maintenir.

3.7. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement



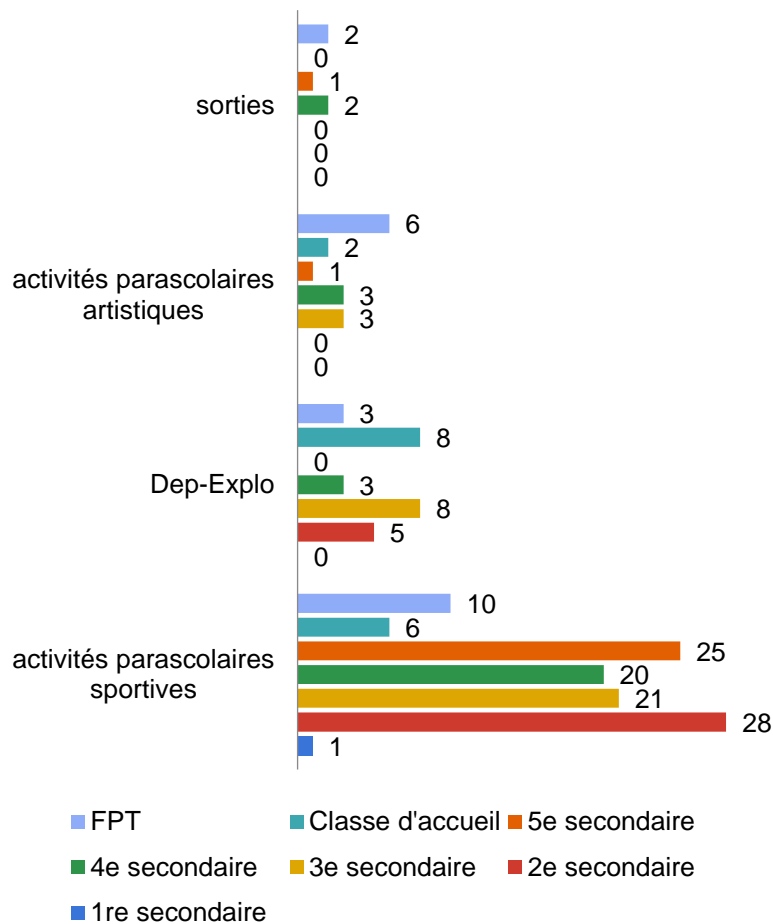
La cohérence des élèves répondants est forte, les activités parascolaires sportives étant la priorité pour eux. Toutefois, la réouverture du Dep-Explo semble un enjeu important tout comme le redémarrage des activités parascolaires artistiques. Comme cette question permettait d'ajouter un choix de réponse supplémentaire par les élèves répondants, certains ont demandé des sorties scolaires. Les autres réponses sont plutôt très marginales et suggérées par un seul répondant.

3.7.1. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement selon le genre



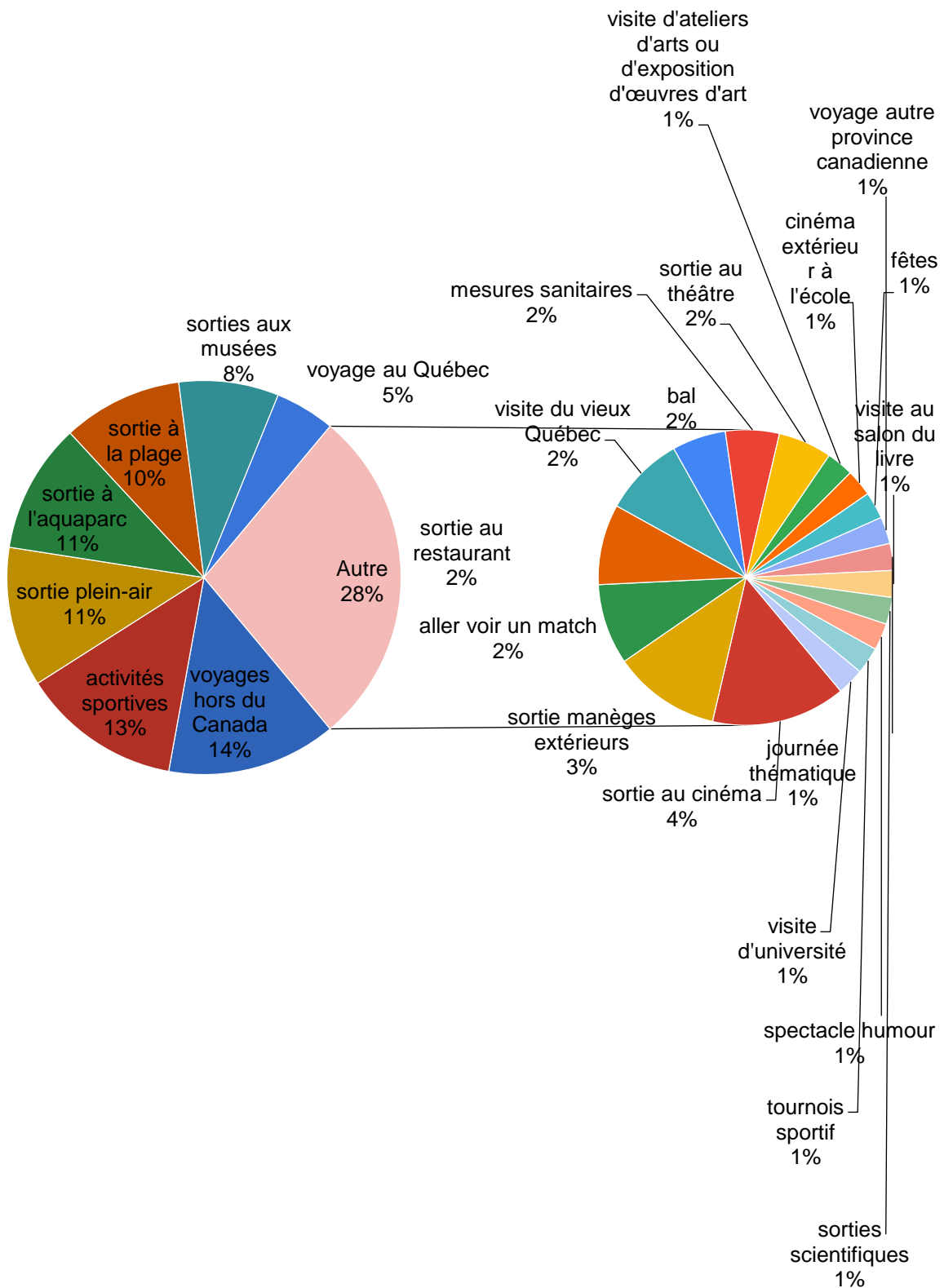
Encore une fois, il est possible de remarquer que ce sont les garçons qui souhaitent le plus le retour des activités sportives, mais les filles sont également très majoritairement favorables à cet aspect.

3.7.1. Graphique question après la COVID-19, qu'est-ce qu'il faut redémarrer le plus rapidement selon le niveau



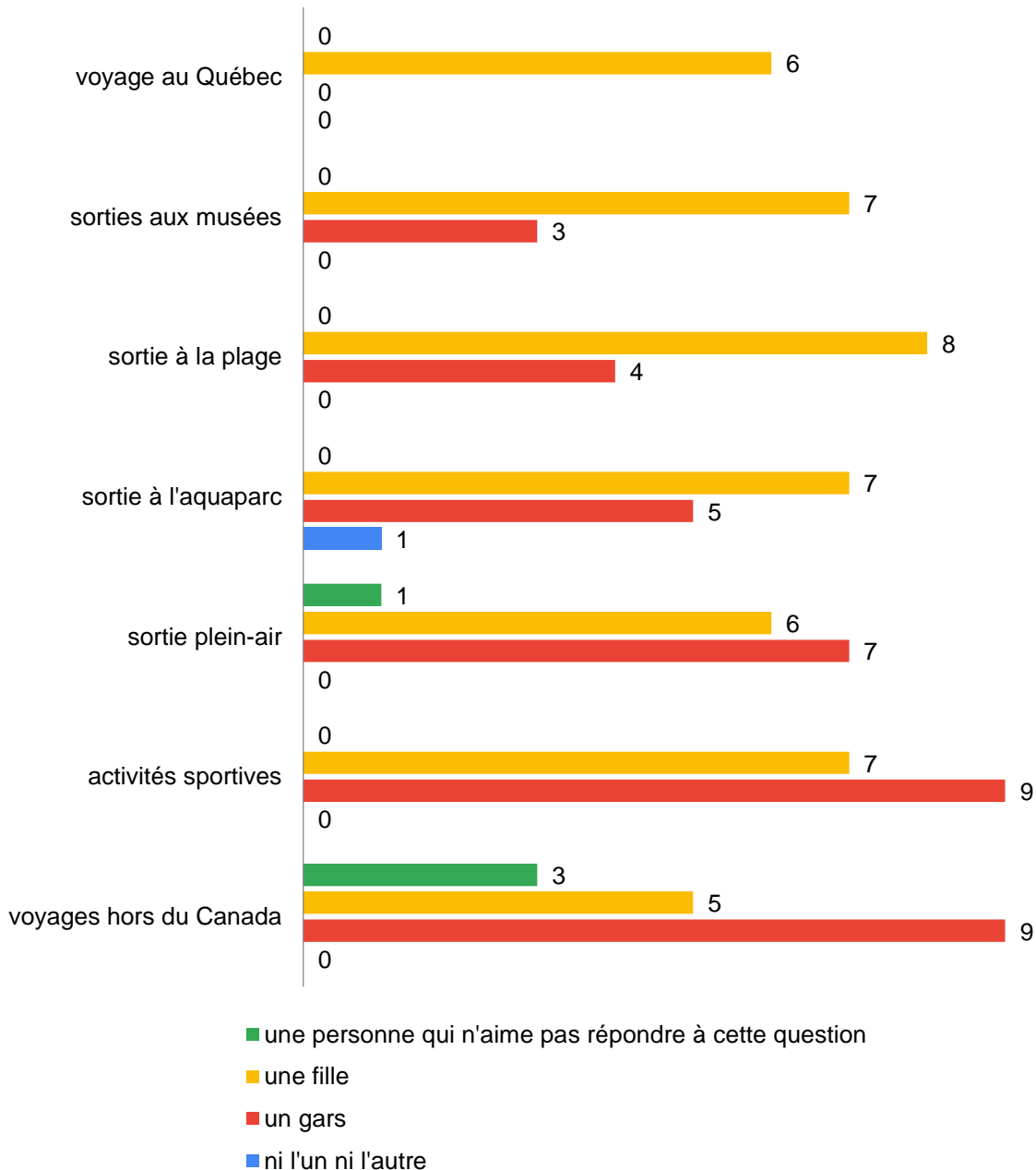
Tous les niveaux attendent le retour des activités parascolaires sportives, sauf la classe d'accueil qui souhaite beaucoup la réouverture du Dep-Explo.

3.8. Graphique question après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi



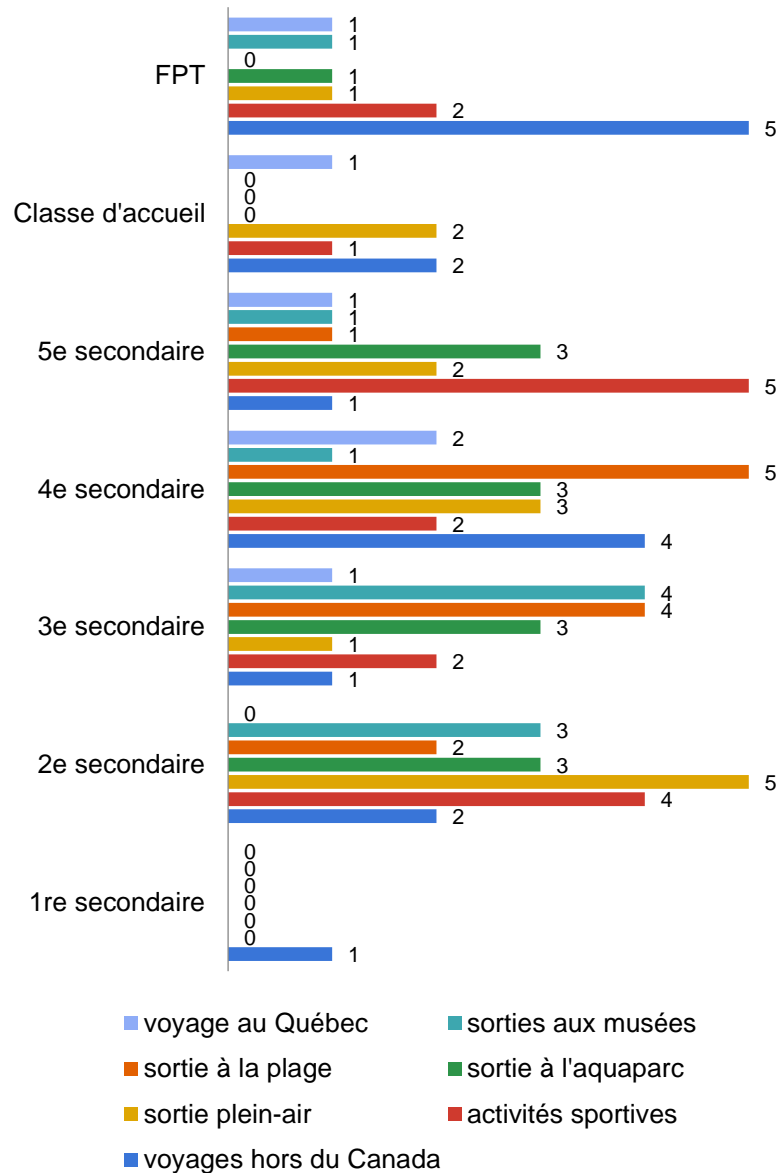
Lors de l'analyse, l'expression « voyage » a été volontairement associée à l'idée d'un voyage à destination d'une nation différente de celle du Canada. Ainsi, cette idée de voyage domine le palmarès. Cependant, d'autres voyages moins loin pourraient possiblement faire plaisir aux élèves répondants. Il faut noter que l'organisation de sorties sportives ou de plein air partage le deuxième et le troisième rang. Les quatrième et cinquième choix sont aussi associés à des activités extérieures, car il s'agit d'aller à un aquaparc ou à la plage. Les sorties aux musées arrivent en sixième place et les voyages au Québec à la septième position.

3.8.1. Graphique question après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi selon le genre



Il semble que ce sont les garçons qui désirent le plus voyager à destination de pays étrangers. Ils sont aussi très favorables aux sorties sportives ou de plein air. Les filles semblent très intéressées par les sorties à l'aquaparc, à la plage, aux musées ou à voyager au Québec.

3.8.2. Graphique question après la COVID-19, si tu devais organiser une sortie scolaire tu ferais quoi et pourquoi selon le niveau



Il semble que le goût de voyager est prononcé pour les élèves de 4^e secondaire et pour ceux du FPT.

4. Pistes à retenir pour le conseil d'établissement

Les pistes à retenir pour le conseil d'établissement se démarquant sont les suivantes :

- plusieurs élèves répondants estiment que les installations sportives demandent une amélioration;
- les activités sportives sont une des principales priorités pour les élèves;
- la qualité, voire la quantité, des espaces de détente et de repas préoccupent le quart des élèves;
- les améliorations souhaitées par les élèves répondants sont celles liées à l'intérieur de l'école;
- offrir une activité de jardinage extérieur à l'École secondaire Vanier pourrait être un moyen de permettre aux élèves non binaires ou préférant de pas s'identifier à un genre de se retrouver sans se sentir stigmatisés;
- le quart des élèves trouvent intéressant de maintenir le lavage des mains plus systématique;
- les élèves répondants souhaitent voyager, bouger et réaliser des activités en lien avec l'eau dans le cadre des sorties scolaires.